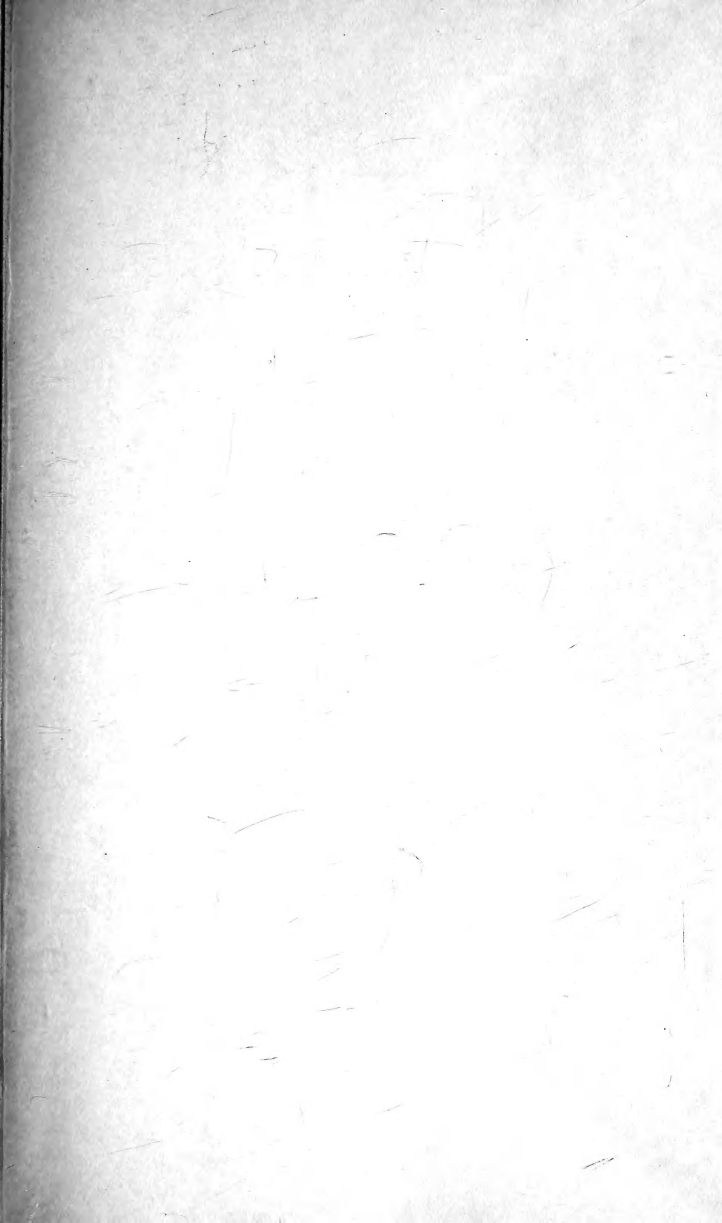
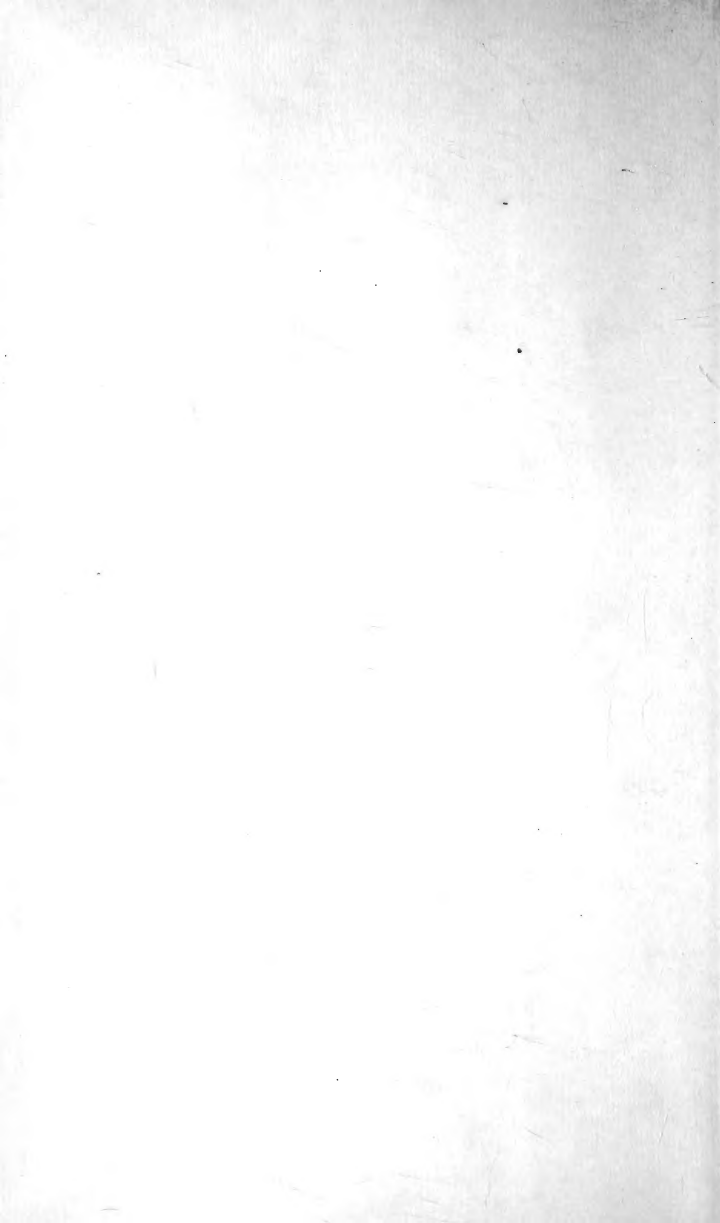


508

.B929



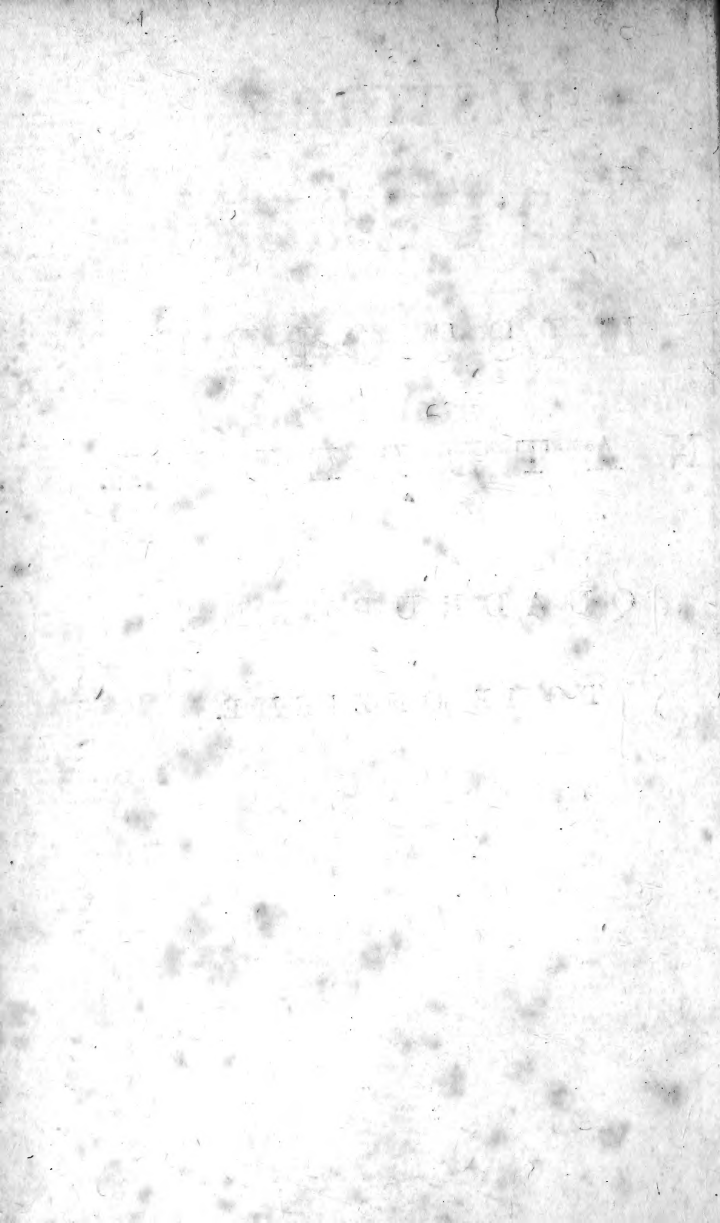




HISTOIRE
NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

TOME ONZIÈME.



508
B929

HISTOIRE NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

QUADRUPÈDES.

TOME ONZIÈME.

VIII



254267



A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, n° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, n° 116.

AN VII. — 1799.

THE

ANNALS

1850

HISTOIRE NATURELLE.

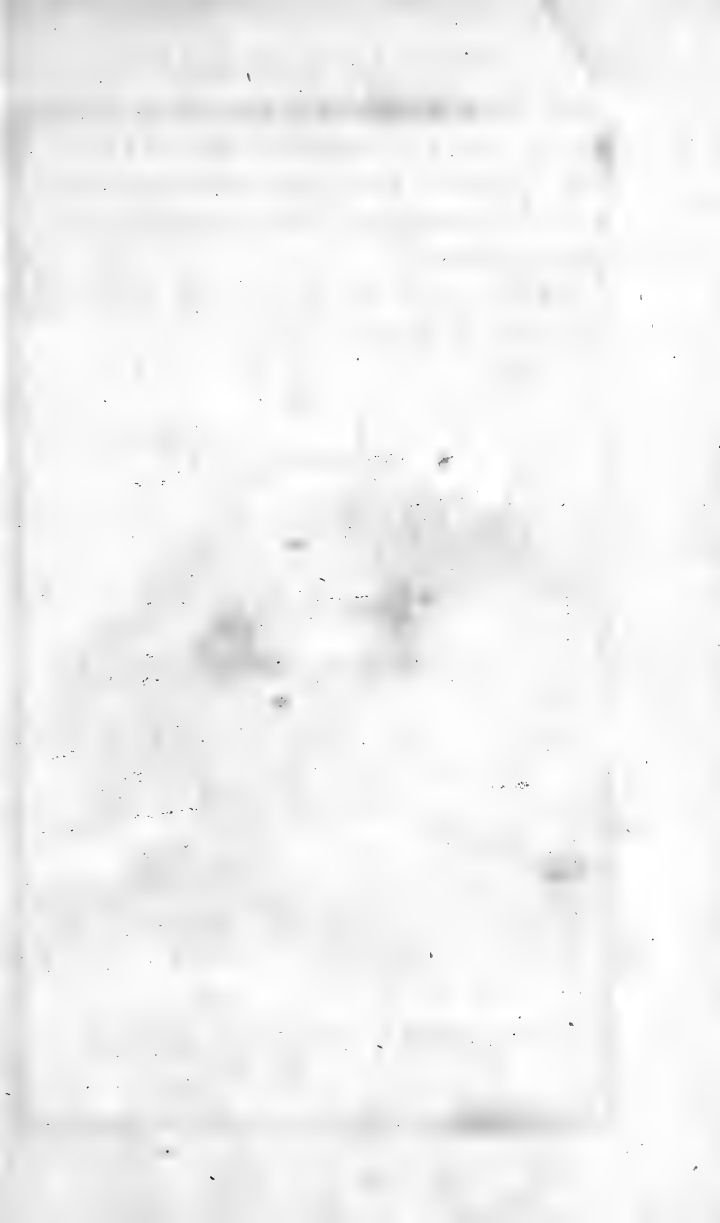
DE LA CIVETTE.

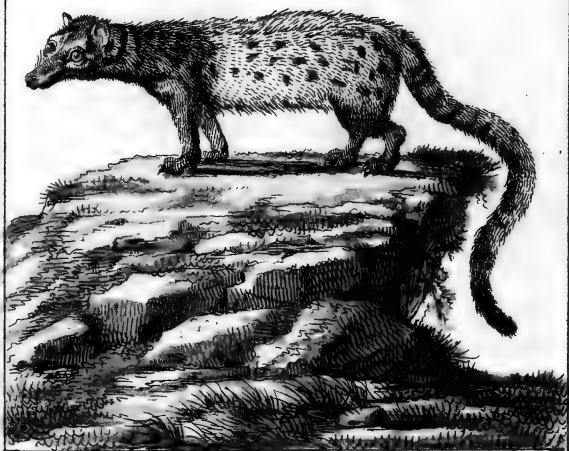
M. de Ladebat a envoyé , en 1772 , à M. Bertin , ministre et secrétaire d'état , une civette vivante. Cet animal avoit été donné par le gouverneur hollandois du fort de la Mine , sur la côte d'Afrique , au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père , en 1770. Elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772 : elle arriva très-foible ; mais , après quelques jours de repos , elle prit des forces , et au bout de cinq à six mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue et cuite , du pois-

6 HISTOIRE NATURELLE.

son , de la soupe , du lait. On a eu soin de la tenir chaudement pendant l'hiver ; car elle paroît beaucoup souffrir du froid , et elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée *.

* Lettre de M. de Ladebat à M. de Buffon.
Bordeaux, 3 novembre 1772.





LA GENETTE DE FRANCE .

J. Daquet S.

DE LA GENETTE.

J'AI dit , à l'article de la genette ¹ , que l'espèce n'en est pas fort répandue ; qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe , à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Je n'étois pas alors informé qu'il se trouve des genettes dans nos provinces méridionales , et qu'elles sont assez communes en Poitou, où elles sont connues sous le nom de *genettes*, même par les paysans, qui assurent qu'elles n'habitent que les endroits humides et le bord des ruisseaux ².

M. l'abbé Roubaud , auteur de la *Gazette d'agriculture* et de plusieurs autres ouvrages utiles , est le premier qui ait annoncé au public que cet animal existoit en France dans son état de liberté ; il m'en a même envoyé une , cette année

¹ Tome III, page 301.

² Extrait des *Affiches du Poitou*, du jeudi 10 février 1774.

1775 , au mois d'avril , qui avoit été tuée à Civray en Poitou , et c'est bien le même animal que la genette d'Espagne , à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il se trouve aussi des genettes dans les provinces voisines.

« Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue , m'écrit M. Delpèche , j'ai toujours vu les paysans apporter des genettes mortes , sur-tout en hiver , chez un marchand , qui m'a dit qu'il y en avoit peu , mais qu'elles habitoient aux environs de la ville de Villefranche , et qu'elles demeuroient pendant l'hiver dans des terriers , à peu près comme les lapins. Je pourrois en envoyer de mortes s'il étoit nécessaire ¹. »

Nous donnons ici la figure d'une genette femelle , qui nous a paru différer assez de la femelle genette ² pour mériter

¹ Lettre de M. Delpèche , maître-ès-arts , à M. de Buffon. Villefranche de Rouergue , 6 août 1771.

² Tome III , planche XV , page 299.

d'être décrite et dessinée. On la montrait à la foire Saint - Germain en 1772 ; elle étoit farouche et cherchoit à mordre. Son maître la tenoit dans une cage ronde et étroite , en sorte qu'il étoit assez difficile de la dessiner. On ne la nourrissoit que de viande. Elle avoit la physionomie et tous les principaux caractères de la genette du tome III , la tête longue et fine , le museau allongé et avancé sur la mâchoire inférieure , l'œil grand , la pupille étroite , les oreilles rondes , le poil de la tête et du corps moucheté , la queue longue et velue. Elle étoit un peu plus grosse que celle du tome III , quoiqu'elle fût encore jeune ; car elle avoit grandi assez considérablement en trois ou quatre mois. Nous n'avons pu savoir de quel pays elle venoit ; son maître l'avoit achetée à Londres sept ou huit mois auparavant. C'est un animal vif et sans cesse en mouvement , et qui ne se repose qu'en dormant.

Cette genette avoit vingt pouces de longueur sur sept pouces et demi de hauteur ; elle avoit le dessus du cou plus

fourni de poil que l'autre genette ; celui de tout le corps est aussi plus long ; les anneaux circulaires de la queue sont moins distincts , et même il n'y a point d'anneaux du tout au-delà du tiers de la queue ; les moustaches sont beaucoup plus grandes , noires , longues de deux pouces sept lignes , couchées sur les joues , et non droites et saillantes comme dans les chats ou les tigres ; le nez noir , et les narines très-arquées ; au-dessus du nez s'étend une raie noire qui se prolonge entre les yeux , laquelle est accompagnée de deux bandes blanchâtres ; il y a une tache blanche au-dessus de l'œil , et une bande blanche au-dessous ; les oreilles sont noires , mais plus alongées et moins larges à la base que les oreilles de la première genette ; le poil du corps est d'un blanc gris , mêlé de grands poils noirs dont le reflet paroît former des ondes noires ; le dessus du dos est rayé et moucheté de noir ; le reste du corps moucheté de même , mais d'un noir plus foible ; le dessous du ventre blanc ; les jambes et les cuisses noires ; les pattes

ADDITION A L'ARTICLE
DE LA GENETTE.

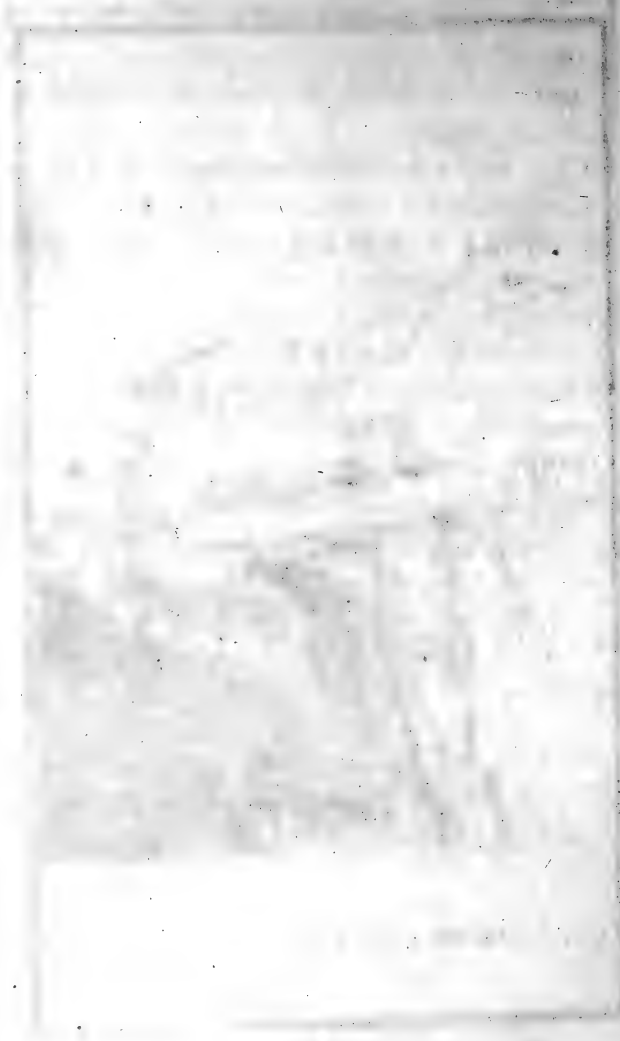
M. Sonnerat , correspondant du Cabinet , nous a envoyé le dessin d'un animal sous la dénomination de *chat musqué du cap de Bonne-Espérance* , mais qui nous paroît être du genre des genettes , et nous en donnons ici la figure. Par la comparaison que nous en avons faite avec celle de la genette de France , déjà donnée dans ce volume , et avec la genette d'Espagne * , elle nous paroît avoir plus de rapport avec celle-ci ; cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil qu'elle a beaucoup plus blanc : elle n'a pas , comme l'autre , une tache blanche au-dessous des yeux , parce que sa tête est entièrement blanche , tandis

* Tome III, pl. XV.



GENETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

J. Paquet. S.



que la genette d'Espagne a les joues noires, ainsi que le dessus du museau. Les taches noires du corps, dans cette genette du Cap, sont aussi différemment distribuées; et comme les terres du cap de Bonne-Espérance sont fort éloignées de l'Espagne et de la France, où se trouvent ces deux premiers animaux, il nous paroît que ce troisième animal que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique, doit être regardé comme une espèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

ADDITION AUX ARTICLES
DE LA FOUINE
ET DE LA ZIBELINE.

DE LA FOUINE*.

Nous donnons ici la figure d'un animal américain qui a été envoyé de la Guiane à M. Aubry , curé de Saint-Louis , et qui est en très - bon état , comme tout ce qu'on voit dans son cabinet. Quoique les dents manquent à cet animal , il m'a paru , dans toutes ses autres parties , si semblable à nos fouines par la forme du corps , que j'ai pensé qu'on pouvoit le regarder comme une variété dans l'espèce de la fouine , dont celle-ci ne diffère que par la couleur du poil jaspé de noir et de blanc , par les taches de la tête , et par

* Tome II, page 219.

THE HISTORY OF THE

REIGN OF

GEORGE THE THIRD

BY

CHARLES OSGOOD

ESQ.

OF THE

BAR AT LAW

LONDON

Printed by R. DODD, in Pall-mal



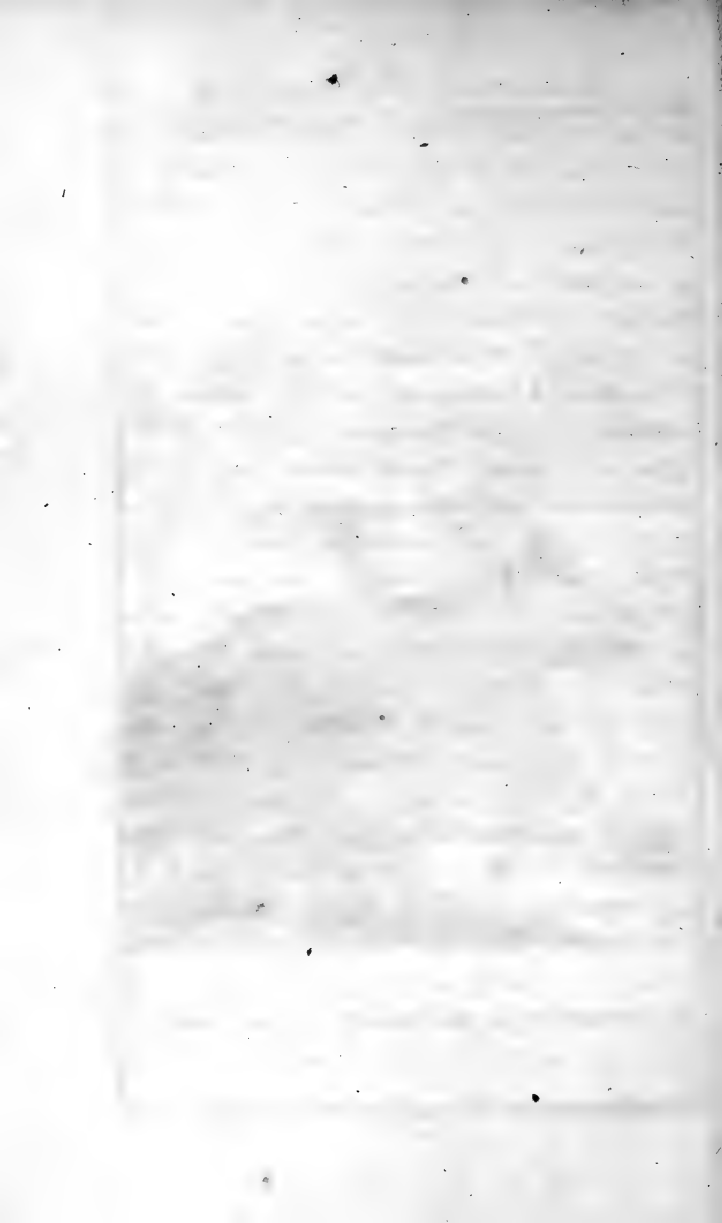
LA FOUINE DE LA GUYANE .

J. Pauquet. P.



LA PETITE FOUINE DE LA GUYANE.

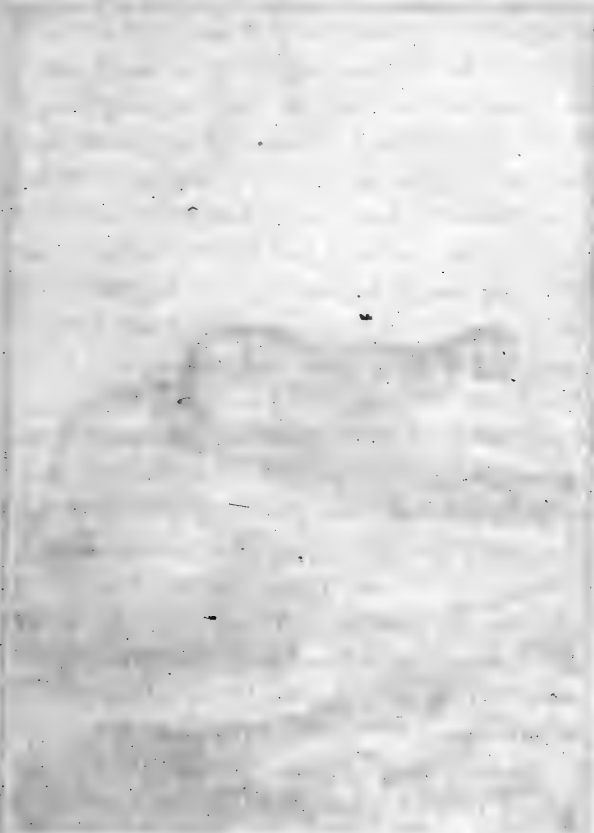
J. Panquet. Sc.



la queue plus courte. Cette fouine de la Guiane a vingt pouces de longueur du bout du museau jusqu'à la naissance de la queue ; elle est plus grande par conséquent que notre fouine , qui n'a que seize pouces et demi ou dix-sept pouces : mais la queue est bien plus courte à proportion du corps. Le museau semble un peu plus allongé que celui de nos fouines ; il est tout noir, et ce noir s'étend au-dessus des yeux, passe sous les oreilles le long du cou, et se perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande tache blanche au - dessus des yeux qui s'étend sur tout le front , enveloppe les oreilles , et forme le long du cou une bande blanche et étroite qui se perd au-delà du cou vers les épaules. Les oreilles sont tout-à-fait semblables à celles de nos fouines ; le dessus de la tête paroît gris et mêlé de poils blancs ; le cou est brun , mêlé de gris cendré , et le corps est couvert de poils mêlés comme celui du lapin que l'on appelle *riche* , c'est-à-dire , de poil blanc et de poil noirâtre. Ces poils sont gris et cendrés à leur origine , ensuite bruns , noirs et blancs à leur

extrémité. Le dessous de la mâchoire est d'un noir brun qui s'étend sous le cou, et diminue de couleur sous le ventre, où il est d'un brun clair ou châtain. Les jambes et les pieds sont couverts d'un poil luisant d'un noir roussâtre, et les doigts des pieds ressemblent peut-être plus à ceux des écureuils et des rats qu'à ceux de la fouine : le plus grand ongle des pieds de devant a quatre lignes de long, et le plus grand ongle des pieds de derrière n'en a que deux. La queue est beaucoup plus fournie de poil à sa naissance qu'à son extrémité : ce poil est châtain ou brun clair, mêlé de poils blancs.

Un autre animal de Cayenne, qui a rapport avec le précédent, est celui dont nous donnons ici la figure. Il a été dessiné vivant à la foire Saint-Germain en 1768 ; il avoit quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle étoit longue de huit pouces, plus large et plus fournie de poils à sa naissance qu'à son extrémité. Cet animal étoit bas de jambe comme nos fouines ou nos martes. La forme de la tête est fort



THE HISTORY OF THE UNITED STATES
BY
JAMES M. SMITH
PUBLISHED BY
THE AMERICAN BOOK COMPANY
NEW YORK



LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR

J. Paquet S.

pieds. pouces. lignes.

La longueur totale de la queue,			
y compris celle du poil, est de	»	8	»
Les poils de l'extrémité de la			
queue ont.....	»	2	3
Les poils de dessus le corps ont	»	»	II

Leur couleur est d'un brun roussâtre, ou musc foncé teint de fauve rouge; ce qui est produit par le mélange des poils, qui sont d'un brun foncé dans la longueur, et d'un fauve rouge à la pointe : ce fauve foncé ou rougeâtre est le dominant aux faces latérales de la tête, sous le ventre et le cou. Cette petite fouine diffère de nos fouines par la couleur, qui est plus rougeâtre, et par la queue, qui est touffue, longue, couverte de grands poils, large à son origine, et qui se termine en une pointe très-déliée.

DE LA ZIBELINE.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la zibeline* , que quelques faits rapportés par les voyageurs russes , et qui ont été insérés dans les derniers volumes de l'*Histoire générale des voyages*.

« Les zibelines vivent dans des trous ; leurs nids sont ou dans des creux d'arbres , ou dans leurs troncs couverts de mousse , ou sous leurs racines , ou sur des hauteurs parsemées de rochers. Elles construisent ces nids de mousse , de branches et de gazon. Elles restent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures , en hiver comme en été , et le reste du temps elles vont chercher leur nourriture. En attendant la plus belle saison , elles se nourrissent de belettes , d'hermines , d'écureuils , et sur-tout de lièvres ; mais , dans le temps des fruits , elles mangent

* Tome VI, page 189.

des baies et plus volontiers le fruit du sorbier. En hiver , elles attrapent des oiseaux et des coqs de bois. Quand il fait de la neige , elles se retirent dans leurs trous , où elles restent quelquefois trois semaines. Elles s'accouplent au mois de janvier. Leurs amours durent un mois , et souvent excitent des combats sanglans entre les mâles. Après l'accouplement , elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars , et font depuis trois jusqu'à cinq petits , qu'elles allaitent pendant quatre ou six semaines.

On ne les chasse qu'en hiver , et les chasseurs vont ensemble jusqu'au nombre de quarante à cette chasse ; ils y vont en canot , et prennent des provisions pour trois ou quatre mois. Ils ont un chef qui , arrivé au lieu du rendez - vous , ainsi que tous les chasseurs , assigne à chaque bande son quartier , et tous les chasseurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dresser des pièges ; chaque chasseur en dresse vingt par jour. On choisit un petit espace auprès des arbres ; on l'entoure , à

une certaine hauteur , de pieux pointus ; on le couvre de petites planches , afin que la neige ne tombe pas dedans ; on y laisse une entrée fort étroite , au-dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est suspendue que par un léger morceau de bois ; et sitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poisson qu'on a mis pour amorce , la bascule tombe et la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général , ou bien on les cache dans des trous d'arbres , de crainte que les Tunguses ou d'autres peuples sauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne se prennent pas dans les pièges , on a recours aux filets. Quand le chasseur a trouvé la trace d'un de ces animaux , il la suit jusqu'à son terrier , et l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume ; il tend son filet autour de l'endroit où la trace finit , et se tient deux ou trois jours de suite aux aguets avec son chien : ce filet a treize toises de long sur quatre ou cinq pieds de haut. Lorsque la zibeline sort de son terrier , elle manque rarement de se

prendre ; et quand elle est bien embarrassée dans le filet , les chiens l'étranglent. Si on les voit sur les arbres , on les tue à coups de flèches , dont la pointe est obtuse , pour ne point endommager la peau. La chasse étant finie , on regagne le rendez-vous général , et on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par le dégel * . »

* *Histoire générale des voyages*, tome XIX, page 144 et suiv.

ADDITION A L'ARTICLE
DE LA BELETTE.

« LA belette, appelée *moustelle* dans le Vivarais, est naturellement sauvage et carnassière; la chair toute crue est l'aliment qu'elle préfère : elle exhale une odeur forte, sur-tout lorsqu'elle est irritée.

Les belettes qu'on prend très-jeunes, perdent leur caractère sauvage et revêche; ce caractère se change même en soumission et fidélité envers le maître qui pourvoit à leur subsistance.

Une belette que j'ai conservée dix mois, et qu'on avoit prise fort jeune, perdit une partie de son agilité naturelle lorsqu'elle fut réduite en captivité, et que je l'eus attachée à la chaîne. Elle mordoit furieusement lorsqu'elle avoit faim : on lui coupa les quatre dents canines très-aiguës, qui déchiroient les mains jusqu'à

l'os. Dépourvue de ses armes naturelles, et n'ayant plus que des dents molaires ou incisives, peu propres à déchirer, elle devint moins féroce; et comme elle avoit sans cesse besoin de mes services pour manger ou dormir, elle commença à prendre de l'affection pour moi, car manger et dormir sont les deux fréquens besoins de cet animal.

J'avois un petit fouet de fil qui pendoit près de son lit; c'étoit l'instrument de punition lorsqu'elle essayoit de mordre, ou qu'elle se mettoit en colère. Le fouet domta tellement son caractère colérique, qu'elle trembloit, se couchoit ventre à terre, et baissoit la tête lorsqu'elle voyoit prendre cet instrument. Je n'ai jamais vu la soumission extérieure mieux dépeinte dans aucun animal; ce qui prouve bien que les châtimens raisonnables employés à propos, accompagnés de soins, de caresses et de bienfaits, peuvent assujettir et attacher à l'homme les animaux sauvages que nous croyons peu susceptibles d'éducation et de reconnoissance.

Les belettes ont l'odorat exquis ; elles sentent de douze pas un petit morceau de viande gros comme un noyau de cerise et plié dans du papier.

La belette est très-vorace ; elle mange de la viande jusqu'à ce qu'elle en soit remplie. Elle rend peu d'excrémens ; mais elle perd presque tout par la transpiration et par les urines, qui sont épaisses et puantes.

J'ai été singulièrement surpris de voir un jour ma belette qui avoit faim, rompre sa chaîne de fil d'archal, sauter sur moi, entrer dans ma poche, déchirer le petit paquet, et dévorer en un instant la viande que j'y avois cachée.

Ce petit animal, qui m'étoit si soumis, avoit conservé d'ailleurs son caractère pétulant, cruel et colérique pour tout autre que moi ; il mordoit sans discrétion tous ceux qui vouloient badiner avec lui. Les chats, ennemis de sa race, furent toujours l'objet de sa haine : il mordoit au nez les gros mâtins qui venoient le sentir lorsqu'il étoit dans mes mains ; alors il pousoit un cri de colère et exhaloit une

odeur fétide qui faisoit fuir tous les animaux, criant *chi, chi, chi, chi*. J'ai vu des brebis, des chèvres, des chevaux, reculer à cette odeur; et il est certain que quelques maisons voisines où il ne manquoit pas de souris, ne furent plus incommodées de ces animaux, tant que ma belette vécut.

Les poussins, les rats et les oiseaux étoient sur-tout l'objet de sa cruauté. La belette observe leur allure, et s'élance ensuite prestement sur eux : elle se plaît à répandre le sang, dont elle se soule; et, sans être fatiguée du carnage, elle tue dix à douze poussins de suite, éloignant la mère par son odeur forte et désagréable, qu'on sent à la distance de deux pas.

Ma belette dormoit la moitié du jour et toute la nuit : elle cherchoit dans mon cabinet un petit recoin à côté de moi; mon mouchoir ou une poche étoient son lit. Elle se plaisoit à dormir dans le sein; elle se replioit autour d'elle-même, dormoit d'un sommeil profond, et n'étoit pas plus grande dans cette attitude qu'une

grosse noix du pays, de l'espèce des bombardes.

Lorsqu'elle étoit une fois endormie, je pouvois la déplier; tous ses muscles étoient alors relâchés et sans aucune tension : en la suspendant par la tête, tout son corps étoit flasque, se plioit et pouvoit faire le jeu du pendule cinq à six fois de suite avant que la bête s'éveillât; ce qui prouve la grande flexibilité de l'épine du dos de cet animal.

Ma belette avoit un goût décidé pour le badinage, les agaceries, les caresses et le chatouillement; elle s'étendoit alors sur le dos ou sur le ventre, se ruoit et mordoit tout doucement comme les jeunes chiens qui badinent. Elle avoit même appris une sorte de danse; et lorsque je frappois avec les doigts sur une table, elle tournoit autour de la main, se levoit droite, alloit par sauts et par bonds, faisant entendre quelques murmures de joie : mais, bientôt fatiguée, elle se laissoit aller au sommeil et dormoit presque dans l'instant.

La belette dort repliée autour d'elle.

même comme un peloton , la tête entre les deux jambes de derrière : le museau sort alors un peu au dehors, ce qui facilite la respiration ; cependant, lorsqu'elle n'est pas couchée à son aise , elle dort dans une autre posture, la tête couchée sur son lit de repos : mais elle se plaît et dort bien plus long-temps lorsqu'elle peut se plier en peloton ; il faut pour cela qu'elle ait une place commode. Elle avoit pris l'habitude de se glisser sous mes draps , de chercher un des points du matelas qui forme un enfoncement , et d'y dormir des six heures entières.

La belette est très-rusée : l'ayant fouettée pour avoir fait ses ordures sur mes papiers , contre son usage , elle vint dormir auprès de moi sur ma table ; la crainte l'éveilla souvent au moindre bruit : elle ne changea pas de place ; mais elle observa , les yeux ouverts , ma démarche , faisant semblant de dormir. Elle connoissoit parfaitement le ton de caresse ou de menace , et j'ai été souvent surpris de trouver tant d'intelligence dans une bête si petite dans l'ordre des quadrupèdes. ✓

Les phénomènes que nous présente la belette, sont parfaitement expliqués. La belette a l'épine du dos très-flexible, elle se fourre dans des trous de sept lignes de largeur, elle se plie et se replie en tout sens; son poil ou plutôt sa belle soie est très-fine et très-souple; une langue très-large pour le corps saisit toutes les surfaces plates, saillantes et rentrantes; elle aime à lécher; ses pattes sont larges et point racornies, courtes : le sens du toucher étant ainsi répandu dans tout le corps de la bête, elle a appris à s'en servir; ce qui motive le jugement que nous portons de son intelligence. Ce sens est d'ailleurs très-bien servi par ceux de l'odorat et de la vue.

Lorsque j'oubliois de lui donner à manger, elle se levoit de nuit, et se rendoit d'une maison à une autre à Antragues, où elle mangeoit chaque jour. Elle alloit par les chemins les plus courts, descendant d'abord dans un balcon et dans la rue, descendant encore et montant plusieurs marches, entrant dans une basse-cour, passant à travers des amas

de feuilles sèches de châtaigniers , de trois pieds de hauteur , pour prendre le plus court chemin ; ce qui fait voir que l'odorat guide cet animal. Elle passoit ensuite dans la cuisine , où elle mangeoit à l'aise , après avoir fait un chemin de deux cents pas.

Le mâle est très-libertin : je l'ai vu se satisfaire sur un autre mâle mort et empaillé ; mille caresses et murmures de joie et de desir l'animoient : en sentant mes mains qui avoient touché ce cadavre , il reconnut une odeur qui lui plaisoit si fort , qu'il restoit immobile pour la savourer à son aise.

Ma belette bâilloit souvent ; elle se levoit après avoir dormi en tirillant ses membres et soulevant le dos en arc. Elle léchoit l'eau en buvant ; sa langue étoit âpre et hérissée de pointes. Elle ronfloit quelquefois en dormant , et avoit communiqué son odeur forte et désagréable à une petite cage où elle avoit son lit ; son petit matelas étoit aussi puant qu'elle-même dans l'état de colère.

Ma belette souffroit impatiemment d'être renfermée dans sa cage , et elle aimoit la compagnie et les caresses ; elle avoit rongé à différentes reprises quatre petits bâtons , pour se faire une issue pour sortir de sa prison.

Cet animal aime extrêmement la propreté ; sa robe est toujours luisante.

En faisant observer un certain régime à ces bêtes , on peut tempérer l'odeur forte qu'elles exhalent , et leur affreuse puanteur lorsqu'elles sont en colère. Le laitage adoucit beaucoup leurs humeurs, de même que le régime végétal.

Les belettes ont les yeux étincelans et lumineux : mais cette lumière n'est point propre à cet animal , elle n'est point électrique et ne réside pas dans l'organe de la vue ; ce n'est qu'une simple réflexion de lumière qui a lieu toutes les fois que l'œil de l'observateur est placé entre la lumière et les yeux de la belette , ou qu'une bougie se trouve entre les yeux de l'observateur et de l'animal. Ce phénomène est commun à un grand nombre de quadrupèdes et à quelques serpens , et

cette cause est prouvée par les expériences que j'ai lues, en 1780, à l'académie des sciences, sur les yeux des chats, etc.

Les observations de M. de Buffon (t. II), la description anatomique de M. Daubenton, la lettre de M. Giély (rapportée dans ce volume), et le présent détail, forment l'histoire complète de la belette. M. de Buffon dit (tome II, page 241) que ces animaux ne s'appriivoisent pas et demeurent sauvages dans des cages de fer : je sais par expérience que cela est vrai lorsque les belettes sont prises vieilles, ou même à l'âge de trois ou quatre mois. Pour donner aux belettes l'éducation dont elles sont susceptibles, et leur faire goûter la domesticité, il faut les prendre jeunes et lorsqu'elles ne peuvent s'enfuir : on fut obligé de couper les quatre dents canines de celle qu'on m'apporta à Antragues, et de la châtier souvent pour fléchir son caractère.

On voit d'après tout ce que j'ai dit sur cet anima., que, quelque petit qu'il soit, c'est un de ceux que la Nature a le moins négligés. Dans l'état sauvage, c'est le

tigre des petits individus. Il se garantit par son agilité des quadrupèdes plus grands que lui ; il est bien servi par l'oreille et par la vue. Il est pourvu d'armes offensives dont il fait usage en peu de temps avec une sorte de discernement : il aime le sang et le carnage, et se plaît à la destruction sans qu'il ait même besoin de satisfaire son appétit.

En état de domesticité, ses sens se perfectionnent et ses mœurs s'adoucissent par le châtement. La belette devient susceptible d'amitié, de reconnoissance et de crainte ; elle s'attache à celui qui la nourrit, qu'elle reconnoît à l'odorat et à la simple vue. Elle est rusée et libertine à l'excès ; elle aime les caresses, le repos et le sommeil ; elle est gourmande et si vorace, qu'elle pèse jusqu'à un cinquième de plus après ses repas. Sa vue est perçante, son oreille bonne, l'odorat est exquis, le sens du toucher est répandu dans tout son corps, et la flexibilité de ce petit corps menu et long favorise infiniment la bonté de ce sens en lui-même. Tous ces phénomènes tiennent à l'état

de ses sens qui sont achevés et parfaits*.»

Ces observations sur les habitudes de la belette en domesticité s'accordent parfaitement avec celles que mademoiselle de Laistre a faites sur cet animal, et qu'elle a bien voulu me communiquer par une lettre datée de Brienne, le 6 décembre 1782.

« Le hasard, dit mademoiselle de Laistre, m'a procuré une jeune belette de la petite espèce. Sollicitée par quelqu'un à qui elle faisoit pitié, et sa foiblesse m'en inspirant, je lui donnai mes soins. Les deux premiers jours, je la nourris de lait chaud; mais, jugeant qu'il lui falloit des alimens qui eussent plus de consistance, je lui présentai de la viande crue, qu'elle mangea avec plaisir: depuis elle a vécu de bœuf, de veau ou de mouton indifféremment, et s'est

* Extrait d'une lettre adressée à M. le comte de Buffon,

privée au point qu'il n'y a point de chien plus familier.

J'ose vous assurer que ce petit animal ne préfère pas la victuaille corrompue ; il ne se soucie pas même de celle qui est hâlée, c'est toujours la plus fraîche qu'il choisit : à la vérité, il mange avec avidité, et s'éloigne ; mais souvent aussi il mange dans ma main et sur mes genoux, il préfère même de prendre les morceaux de ma main. Il aime beaucoup le lait : je lui en présente dans un vase, il se met auprès et me regarde ; je le lui verse peu à peu dans ma main, il en boit beaucoup ; mais si je n'ai pas cette complaisance, à peine en goûte-t-il. Lorsqu'il est rassasié, il va ordinairement dormir ; mais il fait des repas plus légers qui ne troublent point ses plaisirs. Ma chambre est l'endroit qu'il habite. Par des parfums, j'ai trouvé moyen de chasser son odeur : c'est dans un de mes matelas où il a trouvé moyen de s'introduire par un défaut de la couverture, qu'il dort pendant le jour ; la nuit je le mets dans une boîte grillée ; toujours il y entre avec

peine et en sort avec joie. Si on lui donne la liberté avant que je sois levée, après mille gentillesses qu'il fait sur mon lit, il y entre et vient dormir dans ma main ou sur mon sein. Suis-je levée la première, pendant une grande demi-heure il me fait des caresses, se joue avec mes doigts comme un jeune chien, saute sur ma tête, sur mon cou, tourne autour de mes bras, de mon corps, avec une légèreté et des agrémens que je n'ai vus à aucun quadrupède. Je lui présente les mains à plus de trois pieds, il saute dedans sans jamais manquer. Il a beaucoup de finesse et singulièrement de ruses pour venir à ses fins, et semble ne vouloir faire ce qu'on lui défend que pour agacer : dès que vous ne le regardez plus, sa volonté cesse. Comme il ne semble jouer que pour plaire, seul il ne joue jamais; et à chaque saut qu'il fait, à chaque fois qu'il tourne, il regarde si vous l'examinez : si vous cessez, il va dormir. Dans le temps qu'il est le plus endormi, le réveillez-vous, il entre en gaieté, agace et joue avec autant de grace que si on ne l'eût pas éveillé : il

ne montre d'humeur que lorsqu'on l'enferme ou qu'on le contrarie trop longtemps ; et par de petits grognemens très-différens l'un de l'autre, il montre sa joie et son humeur.

Au milieu de vingt personnes, ce petit animal distingue ma voix, cherche à me voir, et saute par-dessus tout le monde pour venir à moi ; son jeu avec moi est plus gai, ses caresses sont plus pressantes ; avec ses deux petites pattes, il me flatte le menton avec des grâces et une joie qui peignent le plaisir. Je suis la seule qu'il caresse de cette manière ; mille autres petites préférences me prouvent qu'il m'est réellement attaché. Lorsqu'il me voit habiller pour sortir, il ne me quitte pas : quand avec peine je m'en suis débarrassée, j'ai un petit meuble près ma porte, il va s'y cacher ; et lorsque je passe, il saute si adroitement sur moi, que souvent je ne m'en apperçois pas.

Il semble beaucoup tenir de l'écureuil par la vivacité, la souplesse, la voix, le petit grognement. Pendant les nuits d'été, il crioit en courant, et étoit en

mouvement presque toute la nuit : depuis qu'il fait froid , je ne l'ai point entendu. Quelquefois le jour sur mon lit , lorsqu'il fait soleil , il tourne , se retourne , se culbute , et grogne pendant quelques instans. Son penchant à boire dans ma main où je mets très-peu de lait à la fois , et qu'il boit toujours en prenant les petites gouttes et les bords où il y en a le moins , sembleroit annoncer qu'il boit de la rosée. Rarement il boit de l'eau , et ce n'est qu'au grand besoin , et à défaut de lait : alors il ne fait que rafraîchir sa langue une fois ou deux ; il paroît même craindre l'eau. Pendant les chaleurs , il s'épluchoit beaucoup : je lui fis présenter de l'eau dans une assiette , je l'agaçai pour l'y faire entrer ; jamais je n'y pus réussir. Je fis mouiller un linge et le mis près de lui ; il se roula dedans avec une joie extrême. Une singularité de ce charmant animal est sa curiosité ; je ne puis ouvrir une armoire , une boîte , regarder un papier , qu'il ne vienne regarder avec moi. Si , pour me contrarier , il s'écarte ou entre dans quelques endroits où je crains de le

voir, je prends un papier ou un livre que je regarde avec attention ; aussitôt il accourt sur ma main ; et parcourt ce que je tiens avec un air de satisfaire sa curiosité. J'observerai encore qu'il joue avec un jeune chat et un jeune chien, l'un et l'autre déjà gros, se met autour de leur cou, de leurs pattes, sur leur dos, sans qu'ils se fassent de mal, etc. »

ADDITION AUX ARTICLES

DE LA BELETTE ET DE
L'HERMINE, DU SURIKATE,
DE LA MANGOUSTE ET DU
VANSIRE.

DE L'HERMINE *.

JE dois citer ici avec éloge et reconnoissance une lettre qui m'a été écrite par madame la comtesse de Noyan , datée au château de la Mancelière en Bretagne , le 20 juillet 1771.

« Vous êtes trop juste , Monsieur , pour ne pas faire réparation d'honneur à ceux que vous avez offensés. Vous avez fait un outrage à la race de l'hermine , en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvoit apprivoiser. J'en ai une depuis un mois que l'on a prise dans mon jar-

* Tome II, page 245.

din , qui , reconnoissante des soins que je prends d'elle , vient m'embrasser , me lécher et jouer avec moi , comme le pourroit faire un petit chien. Elle est à peu près de la taille d'une belette , rous-sâtre sur le dos , le ventre et les pattes blanches ; cinq belles petites griffes à ses jolies petites pattes ; sa bouche bien fendue , et ses dents pointues comme des aiguilles ; le tour des oreilles blanc ; la barbe longue , blanche et noire ; et le bout de la queue d'un beau noir. Sa vivacité surpasse celle de l'écureuil.... Cette jolie petite bête , jouissant de sa liberté jusqu'à l'heure que nous nous retirons , joue , vole nos sacs d'ouvrage , et tout ce qu'elle peut emporter. »

J'avoue que je ne me suis peut-être pas assez occupé de l'éducation des belettes et des hermines que j'ai fait nourrir ; car toutes m'ont paru également farouches. Je ne doute pas néanmoins de ce que me marque madame de Noyan , et d'autant moins que voici un second exemple qui confirme le premier.

M. Giély , de Mornas dans le Comtat Venaissin , m'écrit dans les termes suivans :

« Un homme ayant trouvé une portée de jeunes belettes , résolut d'en élever une , et le succès répondit promptement à ses soins. Ce petit animal s'attacha à lui , et il s'amusa à l'exercer un jour de fête dans une promenade publique , où la jeune belette le suivit constamment , et sans prendre le change , pendant plus de six cents pas , et dans tous les détours qu'il fit à travers les spectateurs. Cet homme donna ensuite ce joli animal à ma femme. La méthode de les apprivoiser est de les manier souvent en leur passant doucement la main sur le dos , mais aussi de les gronder et même de les battre si elles mordent. Elle est , comme la belette ordinaire et le rousset , rousse supérieurement et blanche inférieurement. Le fouet de la queue est d'un poil brun approchant du noir. Elle n'a que cinq semaines , et j'ignore si , avec l'âge , ce poil du bout de la queue ne de-

viendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'est pas blanc comme au rousset; mais elle a, comme lui, l'extrémité des deux pattes de devant blanche, les deux de derrière étant rousses même par-dessous. Elle a une petite tache blanche sur le nez, et deux petites taches rousses oblongues, isolées dans le blanc au-dessous des yeux, selon la longueur du museau. Elle n'exhale encore aucune mauvaise odeur, et ma femme, qui a élevé plusieurs de ces animaux, assure qu'elle n'a jamais été incommodée de leur odeur, excepté les cas où quelqu'un les excédoit et les irritoit. On la nourrit de lait, de viande bouillie et d'eau; elle mange peu, et prend son repas en moins de quinze secondes: à moins qu'elle n'ait bien faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui présente. Cet animal est propre; et s'il dort sur vous et que ses besoins l'éveillent, il vous gratte pour le mettre à terre.

Au surplus, cette belette est très-familière et très-gaie: ce n'est pas contrainte ni tolérance, c'est plaisir, goût, attachement. Rechercher les caresses, provoquer

les agaceries , se coucher sur le dos , et répondre à la main qui la flatte , de mille petits coups de pattes et de dents très-aiguës , dont elle sait modérer et retenir l'impression au simple chatouillement , sans jamais s'oublier ; me suivre par-tout , me grimper et parcourir tout le corps ; s'insinuer dans mes poches , dans ma manche , dans mon sein , et de là m'inviter au badinage ; dormir sur moi ; manger à table sur mon assiette , boire dans mon gobelet , me baiser la bouche , et sucer ma salive , qu'elle paroît aimer beaucoup (sa langue est rude comme celle du chat) : folâtrer sans cesse sur mon bureau pendant que j'écris , et jouer seule , et sans agacerie ni retour de ma part , avec mes mains et ma plume : voilà la mignarderie de ce petit animal.... Si je me prête à son jeu , il le continuera deux heures de suite , et jusqu'à la lassitude *.

Par une seconde lettre de M. Giély de Mornas , du 15 août 1775 , il m'informe

* Lettre de M. Giély à M. de Buffon. Mornas, 16 juin 1775.

que sa belette a été tuée par accident , et il ajoute les observations suivantes :

« 1°. Ses excréments commençoient à empuantir le lieu où je la logeois ; il faut y apporter beaucoup de soins et de propreté , et la nourrir plus souvent d'œufs ou d'omelette aux herbes que de viande.

2°. Il ne faut pas la toucher ni la prendre pendant qu'elle prend son repas ; dans ce court intervalle , elle est intraitable.

3°. Elle me saigna des poussins qu'on avoit placés à sa portée par inadvertance : mais elle n'a jamais osé attaquer de front de gros poulets que j'engraissois en cage ; ils la harceloient et la mettoient en fuite à coups de bec. Il étoit amusant d'observer les ruses et les feintes qu'elle employoit pour tâcher de les surprendre.

4°. Quant à sa familiarité et aux graces de son badinage et même à son attachement , je n'ai rien avancé qui ne se soit soutenu jusqu'à sa fin prématurée. Seulement elle s'oublioit par fois dans la chaleur de ses agaceries , et , comme par transports , elle serroit un peu trop les

dents; mais la correction opéroit d'abord l'amendement. Il faut, lorsqu'on la corrige, la gronder, et la frapper postérieurement, et jamais vers la tête; ce qui les irrite.

5°. Elle n'avoit pas beaucoup grossi, et étoit probablement de la petite espèce; car, lors de son accident, c'est-à-dire, ayant plus de deux mois, tout son corps glissoit encore dans le même collier. »

On trouve dans l'*Histoire naturelle de la Norvège* par Pontoppidan, les observations suivantes :

« En Norvège, l'hermine fait sa demeure dans des monceaux de pierres. Cet animal pourroit bien être de l'espèce des belettes. Sa peau est blanche, à l'exception du cou, qui est taché de noir. Celles de Norvège et de Lapponie conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement; et c'est par cette raison que les premières sont recherchées à Pétersbourg même. L'hermine prend des souris comme

les chats , et emporte sa proie quand cela lui est possible. Elle aime particulièrement les œufs ; et lorsque la mer est calme , elle passe à la nage dans les îles voisines des côtes de Norvège , où elle trouve une grande quantité d'oiseaux de mer. On prétend qu'une hermine venant à faire des petits sur une île , les ramène au continent sur un morceau de bois qu'elle dirige avec son museau. Quelque petit que soit cet animal , il fait périr les plus grands , tels que l'élan et l'ours ; il saute dans l'une de leurs oreilles pendant qu'ils dorment , et s'y accroche si fortement avec ses dents , qu'ils ne peuvent s'en débarrasser. Il surprend de la même manière les aigles et les coqs de bruyère , sur lesquels il s'attache , et ne les quitte pas même lorsqu'ils s'envolent , que la peere de leur sang ne les fasse tomber *.

* *Histoire naturelle de la Norvège*, par Pontoppidan. — *Journal étranger*, juin 1756.

L E G R I S O N .

Voici une espèce voisine de celle de la belette et de l'hermine, et que nous ne connoissons pas encore. C'est encore M. Allamand qui en a donné le premier la description et la figure sous le nom de *grison*, dans le quinzième volume de l'édition de Hollande de mon ouvrage; et je ne puis mieux faire que de rapporter ici cette description en entier.

« J'ai reçu, dit-il, de Surinam le petit animal qui est représenté dans cette planche; et dans la liste de ce que contenoit la caisse où il étoit renfermé, il étoit nommé *belette grise*, d'où j'ai tiré le nom de *grison*, parce que j'ignore celui qu'on lui donne dans le pays où il se trouve, et qu'il indique assez bien sa couleur. Toute la partie supérieure de son corps est couverte de poils d'un brun foncé et dont la pointe est blanche, ce qui forme un gris où le brun domine: mais le dessus de la tête et du cou est d'un gris plus



LE GRISON.

J. Paquet. P.

[The text in this block is extremely faint and illegible due to the quality of the scan. It appears to be a single column of text within a rectangular border.]

clair , parce que là les poils sont fort courts , et que ce qu'ils ont de blanc égale en longueur la partie brune. Le museau , tout le dessous du corps et les jambes sont d'un noir qui contraste singulièrement avec cette couleur grise , dont il est séparé de la tête par une raie blanche qui prend son origine à une épaule et passe par-dessous les oreilles , au-dessus des yeux et du nez , et s'étend jusqu'à l'autre épaule.

La tête de cet animal est fort grosse à proportion de son corps ; ses oreilles , qui forment presque un demi-cercle , sont plus larges que hautes ; ses yeux sont grands ; sa gueule est armée de dents mâchelières et de dents canines fortes et pointues. Il y a six dents incisives dans chaque mâchoire : mais il n'y a que celles des extrémités des deux rangées qui soient visibles ; les quatre intermédiaires sortent à peine de leurs alvéoles. Les pieds , tant ceux de devant que de derrière , sont partagés en cinq doigts , armés de forts ongles jaunâtres. La queue , qui est assez longue , se termine en pointe.

La belette est celui de tous les animaux de notre continent auquel celui-ci a le plus de rapport : ainsi je ne suis pas surpris qu'il m'ait été envoyé de Surinam sous le nom de *belette grise*. Cependant ce n'est pas une belette , quoiqu'il lui ressemble par le nombre et la forme de ses dents ; il n'a pas le corps aussi alongé , et ses pieds sont beaucoup plus hauts. Je ne connois aucun auteur ni voyageur qui en ait parlé , et l'individu qui m'a été envoyé est le seul que j'aie vu. Je l'ai montré à diverses personnes qui avoient séjourné long-temps à Surinam ; mais il leur étoit inconnu : ainsi il doit être rare dans les lieux où il est originaire , ou il faut qu'il habite dans des endroits peu fréquentés. Celui qui me l'a envoyé , ne m'a marqué aucune particularité propre à éclaircir son histoire naturelle ; c'est pourquoi je n'ai pu faire autre chose que de décrire sa figure. Voici ses dimensions : »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	7	»

DU GRISON. 51

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de devant....	»	2	6
Hauteur du train de derrière....	»	3	4
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	2	2
Circonférence du bout du mu- seau.....	»	I	II
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux.....	»	3	9
Contour de l'ouverture de la bou- che.....	»	I	7
Distance entre les deux naseaux.	»	»	3
Distance entre le bout du mu- seau et l'angle antérieur de l'œil.....	»	»	8
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	»	»	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	»	»	3
Distance entre les angles anté- rieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chan- frein.....	»	»	10
La même distance mesurée en ligne droite.....	»	»	8
Circonférence de la tête prise entre les yeux et les oreilles..	»	4	5
Longueur des oreilles.....	»	»	5

	pieds. pouces. lignes.		
Largeur de la base mesurée sur la courbure extérieure.....	»	»	9
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas en droite ligne.....	»	1	6
Circonférence du cou.....	»	2	11
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	»	4	3
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.....	»	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière.....	»	5	»
Longueur du tronçon de la queue	»	1	10

D U S U R I K A T E.

Nous avons dit * que le surikate ne faisoit aucun mal aux enfans, qu'il ne mordoit que quelques personnes adultes, et, entre autres, le maître de la maison, qu'il avoit pris en aversion. J'ai appris depuis, qu'en effet il ne mordoit ni la femme ni les enfans de cette maison, mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des

* Tome VI, page 78.

deux sexes. M. de Sève a observé que c'étoit par l'odorat qu'il étoit induit à mordre. Lorsque quelqu'un le prenoit , le cartilage du bout du nez se plioit pendant qu'il flairoit , et , suivant l'odeur qu'il recevoit de la personne , il mordoit ou ne mordoit pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve ; et ce qu'il y a de singulier , c'est que quand il avoit mordu une fois quelqu'un , il le mordoit toujours , en sorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avoit des gens qui lui déplaisoient si fort , qu'il cherchoit à s'échapper pour les mordre ; et quand il ne pouvoit pas attraper les jambes , il se jetoit sur les souliers et sur les jupons , qu'il déchiroit ; il employoit même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il vouloit mordre.

M. Vosmaër , dans une note , page 7 , de sa description d'un écureuil volant , fait une remarque qui m'a paru juste , et dont je dois témoigner ici ma reconnaissance.

« M. de Buffon , dit M. Vosmaër , a vraisemblablement été trompé sur le nom de *surikate* et sur le lieu de l'origine de cet animal , qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. Monseigneur le prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique , mais bien à l'Afrique. Ce petit animal , dont on m'avoit adressé deux de sexe différent , mais dont la femelle est morte pendant le voyage , n'a pas été connu de Kolbe , qui du moins n'en fait aucune mention ; et il paroît qu'il ne se trouve que fort avant dans les terres , ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le gouverneur , que je reçus en même temps , et où il est dit :

« J'ai encore remis audit capitaine deux
 « petits animaux vivans , mâle et femelle,
 « auxquels nous ne pouvons cependant
 « donner de nom , ni les rapporter à au-
 « cune autre espèce , attendu qu'on me
 « les a envoyés pour la première fois ,
 « et de bien loin , des déserts et mon-
 « tagnes de pierres de cette vaste contrée.
 « Ils sont fort doux , gentils , et mangent
 « de la viande fraîche , cuite ou crue , des

« œufs cruds et des fourmis , quand ils
« peuvent en attraper. Je souhaite que
« ces petits animaux arrivent en vie, puis-
« que je ne crois pas qu'on en ait encore
« vu en Europe de pareils. »

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif , et ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste : j'y souscris avec plaisir ; car , quoique j'aie eu cet animal vivant pendant long-temps , et que je l'aie décrit et fait représenter * , je n'étois assuré ni de son nom , ni de son climat originaire , que par le rapport d'un marchand d'animaux qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de *surikate* , et qu'il venoit de Surinam. Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale , mais en Afrique , dans les terres montagneuses , au-dessus du cap de Bonne-Espérance. Et à l'égard du nom , il ne fait rien à la chose , et nous changerons volontiers

* Tome VI , pl. VIII.

celui de *surikate* lorsque nous serons mieux informés.

DE LA MANGOUSTE.

Nous donnons ici la figure d'une grande mangouste qui nous paroît former une variété dans l'espèce des mangoustes ; elle a le museau plus gros et un peu moins long, le poil plus hérissé et plus long, les ongles aussi plus longs, la queue plus hérissée, et aussi plus longue à proportion du corps.

DU VANSIRE.

Le vansire est, comme nous l'avons dit, un animal de Madagascar et de l'intérieur de l'Afrique, qui ressemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre et de la forme des dents, et de la longueur de la queue, qui est beaucoup plus grande dans le vansire que dans notre furet. Nous donnons ici la figure d'un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, sous le nom de





LA GRANDE MANGOUSTE .

J. Paquet P



LE NEMS .

J. Paquet . P.



neipse. Par sa forme , aussi-bien que par cette dénomination , j'ai reconnu que c'étoit une espèce de furet ; car *nems* ou *nims* est le nom du furet en langue arabe , et ces furets d'Arabie ou ces *nems* ressemblent beaucoup plus au vansire qu'à nos furets d'Europe. Voici la description qu'en a faite M. de Sève.

« Le *nems* est un vrai furet , à le considérer dans le détail de sa forme et de sa souplesse. Quand il marche , il s'allonge et paroît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci étoit mâle , et avoit treize pouces dix lignes de longueur du museau à l'anus , le tronçon de la queue un pied ; la hauteur du train de devant est de cinq pouces six lignes , celle du train de derrière six pouces six lignes ; l'oreille est sans poil et de la même forme que celle du furet commun. Son œil est vif , et l'iris d'un fauve foncé ; son museau , qui est très-fin , ne m'a pas paru avoir de moustaches. Tout le corps est couvert d'un poil long , jaspé d'un brun foncé , mêlé d'un blanc sale qui a

dix lignes de longueur ; ce qui fait que , par ses rayures , il ressemble au lapin *riche*. Le ventre est couvert d'un poil fauve clair sans mélange ; le fond du poil de la tête, autour de l'œil, est d'une couleur jaunâtre claire , et sur le nez , les joues , les autres parties de la face où le poil est court , un ton fauve plus ou moins brun par endroits règne par - tout sans mélange , se continue et se perd en diminuant dans les parties de la tête au-dessus des yeux ; ses jambes sont couvertes d'un poil ras fauve foncé ; les pattes ont quatre doigts , et un petit doigt par derrière ; les ongles sont petits et noirs ; la queue , qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets , est très-grosse au commencement du tronçon , et très-menue au bout , qui finit en pointe ; de grands poils jaspés comme sur le corps , couvrent cette queue. Cet animal ne boit point , à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a soin.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE
DU VANSIRE

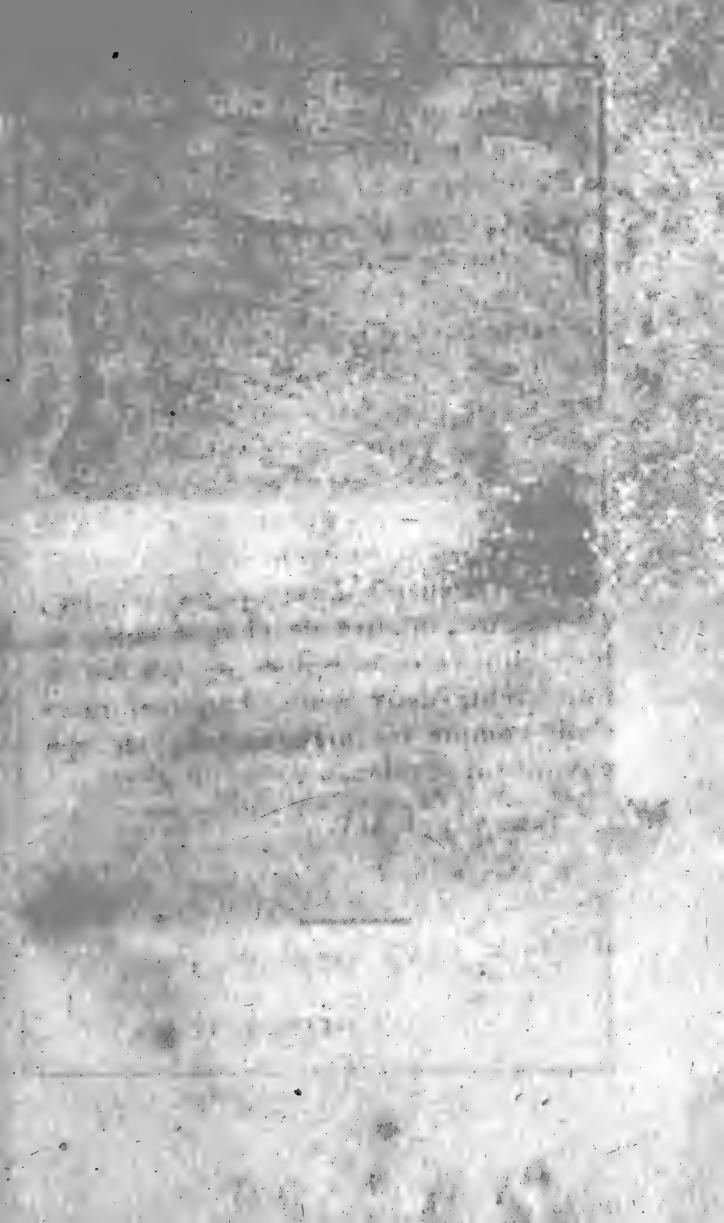
M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal.

« J'ai vu , dit-il , à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance , un animal du genre des mangoustes , qui venoit de l'île de Madagascar , et qui répondoit exactement à la description du vansire donné par M. de Buffon *. Il se plaisoit beaucoup à être dans un baquet rempli d'eau , d'où il sortoit de temps en temps. Le garde qui prenoit soin de la ménagerie , nous assura que lorsqu'on tenoit cet animal pendant quelque temps à sec et hors de l'eau , il s'y replongeoit avec empressement dès qu'on lui en laissoit la liberté. La figure qu'en a donnée

* Tome VI, page 122.

M. de Buffon*, est assez exacte ; mais elle paroît un peu trop alongée , parce qu'elle a été donnée sur une peau bourrée de cet animal , et d'ailleurs le poil est plus court que celui du vansire de la ménagerie du Cap. Ce dernier étoit à peu près de la taille de la marte ordinaire ; sa queue égaloit en longueur celle du corps jusqu'à la tête ; son poil étoit de couleur brune noirâtre ; il y avoit cinq doigts à chaque pied , bien divisés et sans membranes. Les dents incisives étoient au nombre de six , tant en haut qu'en bas ; il y avoit huit machelières à chaque mâchoire , c'est-à-dire , quatre de chaque côté , et les canines étoient isolées ; ce qui fait en tout trente-deux dents. L'animal marchoit comme les mangoustes , en appuyant sur le talon. »

* Tome VI , pl. XIV.





1. LA GRANDE MARTE DE LA GUYANNE

2. LE TOUAN .

J. Paquet. Sc.

DE LA GRANDE MARTE

DE LA GUIANE.

CET animal, qui nous a été envoyé de Cayenne, et dont nous donnons ici la figure, est plus grand que notre marte de France; il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Son poil est noir, à l'exception de celui de la tête et du cou jusqu'aux épaules, qui est grisâtre; le bout du nez et les naseaux sont noirs; le tour des yeux et des mâchoires, ainsi que le dessus du nez, sont d'un brun roussâtre. Il y a douze dents incisives, six en haut et six en bas; ces dernières sont les plus petites; les canines sont très-fortes, et nous n'avons pu compter les mâchelières. Il y a, comme dans la fouine et la marte de France, de longs poils en forme de moustaches de chaque côté du museau; les oreilles sont larges et presque rondes

comme celles de nos fouines , et l'on voit sur le cou une grande tache d'un blanc jaune qui descend en s'élargissant sur la poitrine. Tous les pieds ont cinq doigts , avec des ongles blanchâtres courbés en gouttière ; les ongles des pieds de devant ont six lignes de longueur , et ceux de derrière cinq seulement.

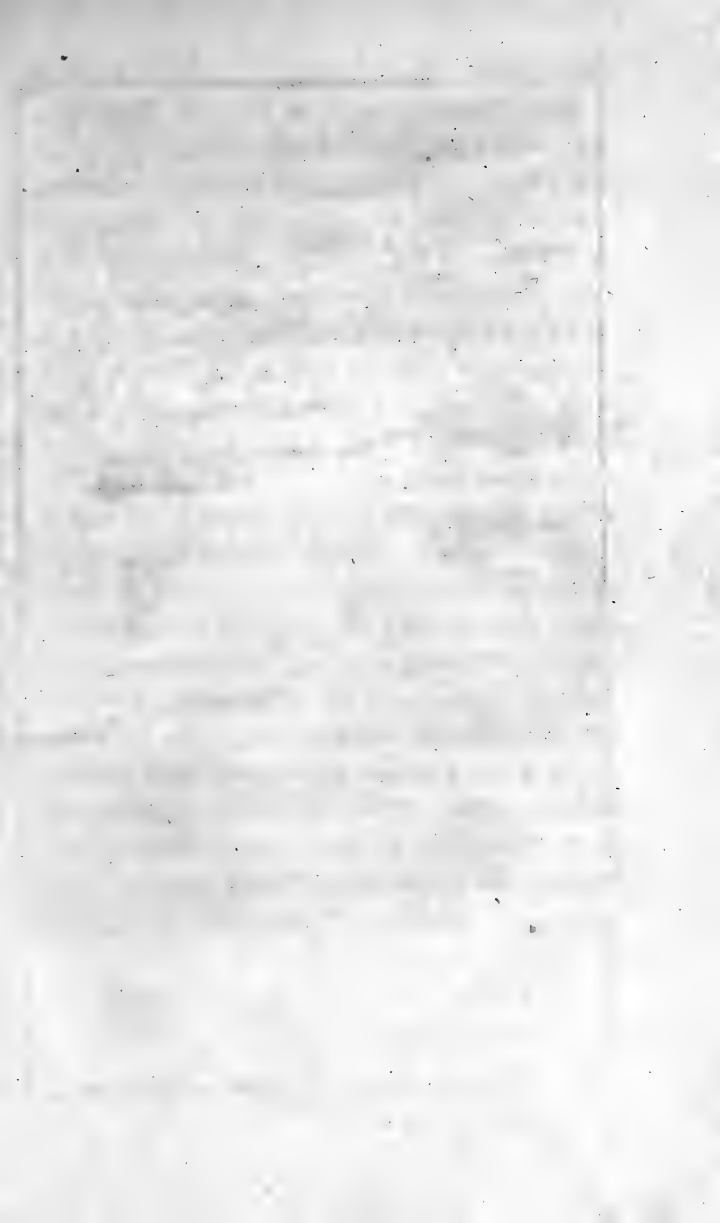
La queue , qui a dix-huit pouces de long , et dont l'extrémité finit en pointe , est couverte de poils noirs comme celui du corps , mais longs de deux ou trois pouces. Cette queue est plus longue à proportion que celle de notre marte ; car elle est des trois quarts de la longueur du corps , tandis que , dans cette dernière , elle n'est que de la moitié.

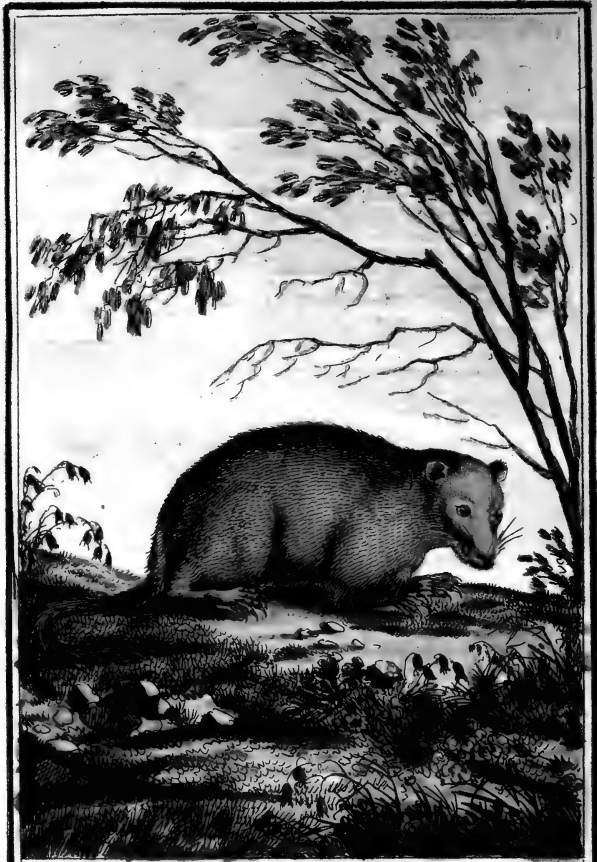
LE TOUAN.

Nous donnons ici la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous le nom de *touan*, et dont nous ne pouvons rapporter l'espèce qu'au genre de la belette. Dans la courte notice que M. de la Borde nous a laissée de cet animal, il est dit seulement qu'il étoit adulte, qu'il se tient dans des troncs d'arbres, et qu'il se nourrit de vers et d'insectes. La femelle produit deux petits qu'elle porte sur le dos.

Ce touan adulte n'a que cinq pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il est plus petit que la belette d'Europe, qui a communément six pouces six lignes de long: mais il lui ressemble par la forme de la tête et par celle de son corps alongé sur de petites jambes, et il en diffère par les couleurs du poil. La tête n'a qu'un pouce de longueur; la queue

a deux pouces trois lignes , au lieu que la queue de notre belette d'Europe n'est longue que de quinze lignes , et n'est pas , comme celle du touan , grosse et épaisse à sa naissance , et très-mince à son extrémité. Le touan a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied ; le dessus du museau , de la tête et du corps jusqu'après de la queue , est couvert d'un poil noirâtre ; les flancs du corps sont d'un roux vif ; le dessous du cou et du corps entier d'un beau blanc ; les côtés de la tête , ainsi que le dessus des quatre jambes , sont d'un roux moins vif que celui des flancs ; la queue est couverte , depuis son origine jusqu'à un tiers de sa longueur , d'un poil semblable à celui qui couvre les jambes , et dans le reste de la longueur , elle est sans poil ; l'intérieur des jambes est blanc comme le dessous du corps. Tout le poil de ce petit animal est doux au toucher.





LE MONAX.

J. Paquet. Sc.

ADDITION AUX ARTICLES

DE LA MARMOTTE ET DU CASTOR, DES RATS ET SOURIS, DU RAT DE BLÉ OU HAMSTER.

DE LA MARMOTTE *.

Nous donnons ici la figure de l'animal que nous avons indiqué sous le nom de *monax*, *marmotte de Canada* *. Le dessin nous en a été envoyé par M. Collinson, mais sans aucune description. Cette espèce de marmotte me paroît différer des autres marmottes, en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes et le bobak ou marmotte de Pologne en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête, qui

* Tome III, page 6.

est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue et moins fournie dans le mouax que dans notre marmotte , en sorte qu'on doit regarder cet animal du Canada comme une espèce voisine , plutôt que comme une simple variété de la marmotte des Alpes. Je présume qu'on peut rapporter à cette espèce l'animal dont parle le baron de la Hontan* , et qu'il nomme *siffleur*. Il dit qu'il se trouve dans les pays septentrionaux du Canada ; qu'il approche du lièvre pour la grosseur , mais qu'il est plus court de corps ; que la peau en est fort estimée , et qu'on ne recherche cet animal que pour cela , parce que la chair n'en est pas bonne à manger. Il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux *siffleurs* , parce qu'ils sifflent en effet à l'entrée de leurs tanières lorsque le temps est beau. Il dit avoir entendu lui-même ce sifflet à diverses reprises. On sait que nos marmottes des Alpes sifflent de même et d'un ton très-aigu.

* *Voyage du baron de la Hontan* , tome I^{er} , page 95.

MARMOTTE DE KAMTSCHATKA.

LES voyageurs russes ont trouvé dans les terres du Kamtschatka un animal qu'ils ont appelé *marmotte*, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication : ils disent seulement que sa peau ressemble de loin, par ses bigarrures, au plumage varié d'un bel oiseau ; que cet animal se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour manger, et qu'il se nourrit de racines, de baies et de noix de cèdre *. Je dois observer que cette expression, *noix de cèdre*, présente une fausse idée ; car le vrai cèdre porte des cônes, et les autres arbres qu'on a désignés par le même nom de *cèdres*, portent des baies.

* *Histoire générale des voyages*, tome XIX, page 253.

DE LA MARMOTTE DU CAP DE
BONNE-ESPÉRANCE.

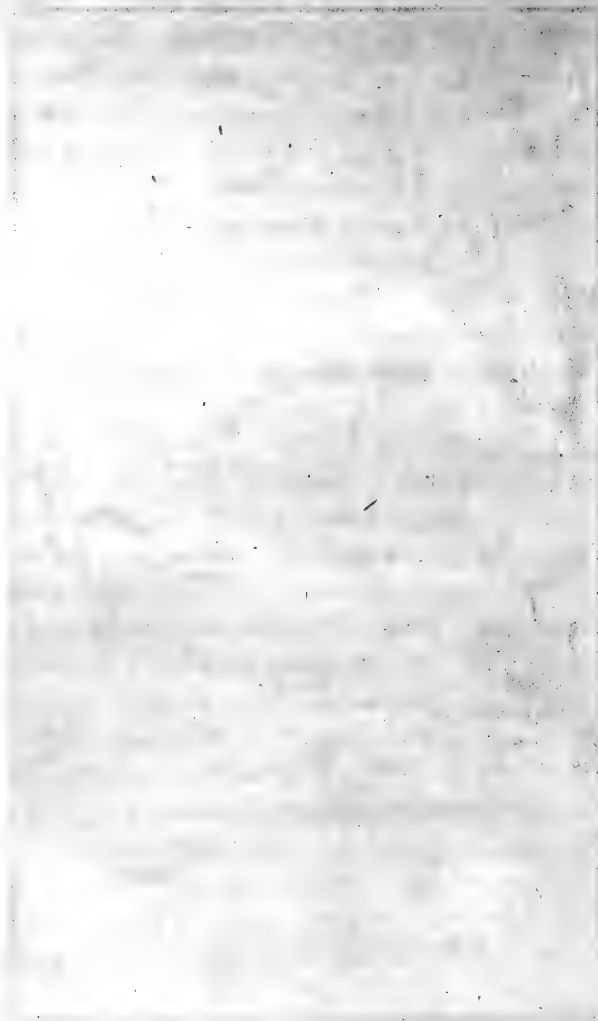
C'EST encore à M. Allamand, savant naturaliste et professeur à Leyde, que nous devons la première connoissance de cet animal. M. Pallas l'a indiqué sous le nom de *cavia capensis*, et ensuite M. Vosmaër sous la dénomination de *marmotte bâtarde d'Afrique*. Tous deux en donnent la même figure tirée sur la même planche, dont M. Allamand nous avoit envoyé une gravure. Il marquoit à ce sujet à M. Daubenton :

« Je vous envoie la figure d'une espèce de cabiai (je ne sais par quel autre nom le désigner) que j'ai reçue du cap de Bonne-Espérance. Il n'est pas tout-à-fait aussi bien représenté que je le désirerois ; mais comme j'ai cet animal empaillé dans mon cabinet, je vous l'enverrai par la première occasion, si vous souhaitez de le voir. »



LA MARMOTE DU CAP .

J. G. Raquet. P.



Nous n'avons pas profité de cette offre très-obligeante de M. Allamand , parce que nous avons été informés peu de temps après qu'il étoit arrivé en Hollande un ou deux de ces animaux vivans , et que nous espérions que quelque naturaliste en feroit une bonne description. En effet , MM. Pallas et Vosmaër ont tous deux décrit cet animal , et je vais donner ici l'extrait de leurs observations.

« Cet animal , dit M. Vosmaër , est connu au cap de Bonne-Espérance sous le nom de *blaireau des rochers* , vraisemblablement parce qu'il fait son séjour entre les rochers et dans la terre , comme le blaireau , auquel néanmoins il ne ressemble point ; il ressemble plus à la marmotte , et cependant il en diffère.... C'est Kolbe qui le premier a parlé de cet animal , et a dit qu'il ressemble mieux à une marmotte qu'à un blaireau. »

Nous adopterons donc la dénomination de *marmotte du Cap* , et nous la préférons à celle de *cavia du Cap* , parce que

l'animal dont il est ici question, est très-différent du *cavia* ou *cabiai* : 1°. par le climat, le *cavia* étant de l'Amérique méridionale, tandis que celui-ci ne se trouve qu'en Afrique ; 2°. parce que le nom de *cavia* est un mot brésilien, qui ne doit point être transporté en Afrique, puisqu'il appartient au *cavia*, qui est le vrai *cabiai*, et au *cavia-cobaïa*, qui est le cochon d'Inde ; 3°. enfin parce que le *cabiai* est un animal qui n'habite que le bord des eaux, qui a des membranes entre les doigts des pieds, tandis que la marmotte du Cap n'habite que les rochers et les terres les plus sèches qu'elle peut creuser avec ses ongles*.

« Le premier animal de cette espèce, dit M. Vosmaër, qui ait paru en Europe, a été envoyé à M. le prince d'Orange par M. Tulbagh, et on en conserve la dépouille dans le cabinet de ce prince. La couleur de ce premier animal diffère beaucoup de celle d'un autre qui est

* Voyez la figure

arrivé depuis ; il étoit aussi fort jeune et très-petit. Celui que je vais décrire étoit un mâle, et il m'a été envoyé par M. Bergmeyer, d'Amsterdam. Le genre de vie de ces animaux, suivant les informations qui m'en ont été données, est fort triste, dormant souvent pendant la journée. Leur mouvement est lent, et s'exécute par bonds ; mais, dans leur état de nature, peut-être est-il aussi vif que celui des lapins. Ils poussent fréquemment des cris de courte durée, mais aigus et perçans. »

Je remarquerai en passant que ce caractère rapproche encore cet animal de la marmotte ; car on sait que nos marmottes des Alpes font souvent entendre un sifflet fort aigu.

« On nourrissoit en Hollande cette espèce de marmotte du Cap, continue M. Vosmaër, avec du pain et diverses sortes d'herbes potagères. Il est fort vraisemblable que ces animaux ne portent pas long-temps leurs petits, qu'ils mettent bas souvent et

en grand nombre. La forme de leurs pieds paroît aussi dénoter qu'ils sont propres à fouir la terre. Cet animal étant mort à Amsterdam, je le donnai à M. Pallas pour le disséquer.

Il ressemble beaucoup pour la taille au lapin commun ; mais il est plus gros et plus ramassé : le ventre est sur-tout fort gros. Les yeux sont beaux et médiocrement grands ; les paupières ont en dessous et en dessus quelques petits poils courts et noirs , au-dessus desquels on en voit cinq ou six noirs , mais longs , qui sortent à peu près du coin de la paupière antérieure , et retournent en arrière vers la tête ; il y a de pareilles moustaches sur la lèvre supérieure , vers le milieu du museau.

Le nez est sans poil , noir , et comme divisé par une fine couture qui descend jusque sur la lèvre ; les narines paroissent comme un cordon rompu au milieu ; sous le museau , vers le gosier et sur les joues , on voit quelques longs poils noirs plus ou moins longs , et tous plus roides que l'autre poil ; des poils de même espèce

sont semés de distance en distance sur tout le corps..... Le palais de la bouche a huit cannelures ou sillons profonds ; la langue est fort épaisse , passablement longue , garnie de petits mamelons , et ovale à son extrémité. La mâchoire supérieure a deux dents fort longues , saillantes au-devant du museau , et écartées l'une de l'autre ; elles ont la forme d'un triangle allongé et aplati : les dents de la mâchoire inférieure sont posées au-devant du museau ; elles sont coupantes , fort serrées , et au nombre de quatre ; elles sont assez longues , plates et larges..... Les dents molaires sont assez grosses , quatre en haut et quatre en bas de chaque côté ; on en pourroit compter une cinquième , plus petite que les autres. Cet animal a les jambes de devant fort courtes , et cachées à moitié sous la peau du corps : les pieds sont nuds et ne présentent qu'une peau noire ; ceux de devant ont quatre doigts , dont trois très-apparens , et celui du milieu le plus long ; le quatrième , qui est au côté extérieur , est beaucoup plus court que les autres , et comme adhérent.

au troisième : le bout de ces doigts est armé d'onglets courts et ronds , attachés à la peau , de la même façon que nos ongles. Les pieds de derrière ont trois doigts , dont il n'y a que celui du milieu qui ait un ongle courbe ; le doigt extérieur est un peu plus court que les autres. L'animal saute sur ses pieds de derrière comme le lapin. Il n'y a pas le moindre indice de queue ; l'anus se montre fort long , et le prépuce , en bourrelet rond , découvre un peu la verge. La couleur du poil est le gris ou le brun fauve , comme le poil des lièvres ou des lapins de garenne ; il est plus foncé sur la tête et sur le dos , et il est blanchâtre sur la poitrine et le ventre. Il y a aussi une bande blanchâtre sur le cou , tout près des épaules : cette bande ne fait point un collier , mais se termine à la hauteur des jambes de devant ; et en général le poil est doux et laineux. »

Nous ne donnerons pas ici la description des parties intérieures de cet animal ; on la trouvera dans l'ouvrage de M. Pallas ,

qui a pour titre , *Spicilegia zoologica*. Cet habile naturaliste l'a faite avec beaucoup de soin , et il faudroit la copier en entier pour ne rien perdre de ses observations.

Addition et corrections à l'article de la marmotte du cap de Bonne-Espérance.

NOUS avons donné à cet animal le nom de *marmotte du Cap* , d'après Kolbe et M. Vosmaër , parce qu'en effet il a quelque ressemblance avec la marmotte. Cependant il n'est point du genre des marmottes , et n'en a pas les habitudes ; mais M. Allamand nous a informés qu'on appeloit *klipdas* ce même animal , auquel on donnoit aussi le nom de *blaireau des rochers*. Nous l'avons fait dessiner de nouveau , d'après la figure qui nous a été envoyée par ce célèbre naturaliste , et nous avons adopté le nom de *klipdas* , parce qu'en effet il n'est ni du genre des marmottes ni de celui des blaireaux.

M. le comte de Mellin , que nous avons déjà eu occasion de citer avec éloge , m'a envoyé la gravure faite d'après le

dessin qu'il a fait lui-même de cet animal vivant, et il a eu la bonté d'y ajouter plusieurs observations intéressantes sur ses habitudes naturelles. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet.

« M. le comte a donné (dans ce volume, page 68) l'histoire d'un petit animal auquel il donne le nom de *marmotte du cap de Bonne-Espérance*. Permettez-moi, M. le comte, de vous dire que cet animal n'a dans ses mœurs aucune ressemblance avec la marmotte. J'en ai reçu une femelle du cap de Bonne-Espérance qui vit encore, et que j'ai donnée à ma sœur, la comtesse Borke, qui l'a présentement depuis quatre ans. Je l'ai peinte d'après nature, et j'ai l'honneur de vous envoyer une gravure faite d'après cette peinture, et qui représente ce petit animal très au naturel. Celle qui est dans votre ouvrage, copiée de celle qui se trouve dans le *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, est absolument manquée.

Le genre de vie de ces petits animaux n'est pas aussi triste que le prétend M. Vosmaër ; tout au contraire, il est d'un naturel gai et dispos : cela dépend de la manière dont on le tient. Pendant les premières semaines que je l'avois, je le tins toujours attaché avec une ficelle à sa petite loge, et il passa la plus grande partie des jours et des nuits à dormir blotti dans sa loge : et que pouvoit-il faire de mieux pour supporter l'ennui de l'esclavage ? Mais depuis qu'on lui permet de courir en liberté par les chambres, il se montre tout autre ; il est non seulement très-apprivoisé, mais même susceptible d'attachement. Il se plaît à être sur les genoux de sa maîtresse ; il la distingue des autres au point que, quand il est enfermé dans une chambre et qu'il l'entend venir, il reconnoît sa marche, il s'approche de la porte, se met aux écoutes ; et si elle s'en retourne sans entrer chez lui, il s'en retourne tristement et à pas lents. Quand on l'appelle, il répond par un petit cri point désagréable, et vient promptement chez la personne

qui le demande. Il saute très-légalement et avec beaucoup de précision. Il est frieux, et cherche de préférence à se coucher tout au haut du poêle, sur lequel il saute en deux sauts. Il ne grimpe pas; mais il saute aussi légèrement que les chats, sans jamais rien renverser. Il aime à être tout à côté du feu; et comme le poêle de la chambre est ce que nous nommons un *windofen* qu'on chauffe par une espèce de cheminée pratiquée dans le poêle, et qu'on ferme d'une porte de fer, il est déjà arrivé qu'il s'est glissé dans le poêle pendant que le bois y brûloit; et comme on avoit fermé la porte sur lui, ne sachant pas qu'il y étoit, il souffrit une chaleur bien violente pendant quelques minutes, jusqu'à ce qu'il mit le nez à la petite porte de fer qui est pratiquée dans la grande porte, et qu'on avoit laissée ouverte pour y faire entrer l'air, sur quoi on le fit sortir promptement. Quoiqu'il se fût brûlé le poil des deux côtés, cet accident ne l'a pas rendu plus prévoyant, et il recherche encore toujours à être bien près du feu. Ce petit

animal est extrêmement propre , au point qu'on l'a accoutumé à se servir d'un pot pour y faire ses ordures et y lâcher son eau. On remarqua que , pour se vider , il lui falloit un lieu commode et une attitude particulière ; car alors il se dresse sur les pattes de derrière , en les appuyant contre un mur ou quelque chose de stable qui ne recule pas sous lui , et il pose les pieds de devant sur un bâton ou quelque chose d'élevé , en léchant sa bouche avec sa langue pendant tout le temps que l'opération dure. On diroit qu'il se décharge avec peine ; et pour profiter de l'inclination qu'il a pour la propreté , on lui a préparé un lieu commode , une espèce de chaise percée dont il se sert toujours.

Il se nourrit d'herbes , de fruits , de patates , qu'il aime beaucoup crues et cuites , et même il mange du bœuf fumé ; mais il ne mange que de cette viande , et jamais de la crue ni d'autres viandes. Apparemment que , pendant son transport par mer , on lui a fait connoître cette nourriture , qui doit cependant être

souvent variée ; car il se lasse bientôt ; et perd l'appétit lorsqu'on lui donne la même pendant plusieurs jours : alors il passe une journée entière sans manger ; mais le lendemain il répare le temps perdu. Il mange la mousse et l'écorce du chêne , et sait se glisser adroitement jusqu'au fond de la caisse à bois pour l'enlever des bûches qui en sont encore couvertes. Il ne boit pas ordinairement , et ce n'est que lorsqu'il a mangé du bœuf salé qu'on l'a vu boire fréquemment. Il se frotte dans le sable comme les oiseaux pulvérateurs , pour se défaire de la vermine qui l'incommode , et ce n'est pas en se vautrant comme les chiens , les renards , mais d'une manière tout étrangère à tout autre quadrupède , et exactement comme le faisan ou la perdrix. Il est toujours très - dispos pendant tout le cours de l'année , et il me paroît être trop éveillé pour imaginer qu'il puisse passer une partie de l'hiver dans un état de torpeur comme la marmotte ou le loir. Je ne vois pas non plus qu'il puisse se creuser un terrier comme les marmottes

ou les blaireaux , n'ayant ni des ongles crochus aux doigts , ni ceux - ci assez forts pour un travail aussi rude ; il ne peut que se glisser dans les crevasses des rochers pour y établir sa demeure et pour échapper aux oiseaux de proie, qu'il craint beaucoup : au moins chaque corneille que le nôtre voit voler lorsqu'il est assis sur la fenêtre , place favorite pour lui , l'alarme ; il se précipite d'abord et court se cacher dans sa loge , d'où il ne sort que long-temps après , lorsqu'il imagine le danger passé. Il ne mord pas violemment ; et quoiqu'il en fasse des tentatives lorsqu'on l'irrite , il ne peut guère se défendre à coups de dents , pas même contre le petit épagneul de sa maîtresse , qui , jaloux des faveurs qu'on lui prodigue , prend quelquefois querelle avec lui. Il ne trouve probablement , en état de liberté , son salut que dans la fuite et dans la célérité de ses sauts , talens très-utiles pour ce petit animal , qui , selon le rapport des voyageurs , habite les rochers du sud de l'Afrique. Quoiqu'il engraisse beaucoup lorsqu'on le tient enfermé ou à

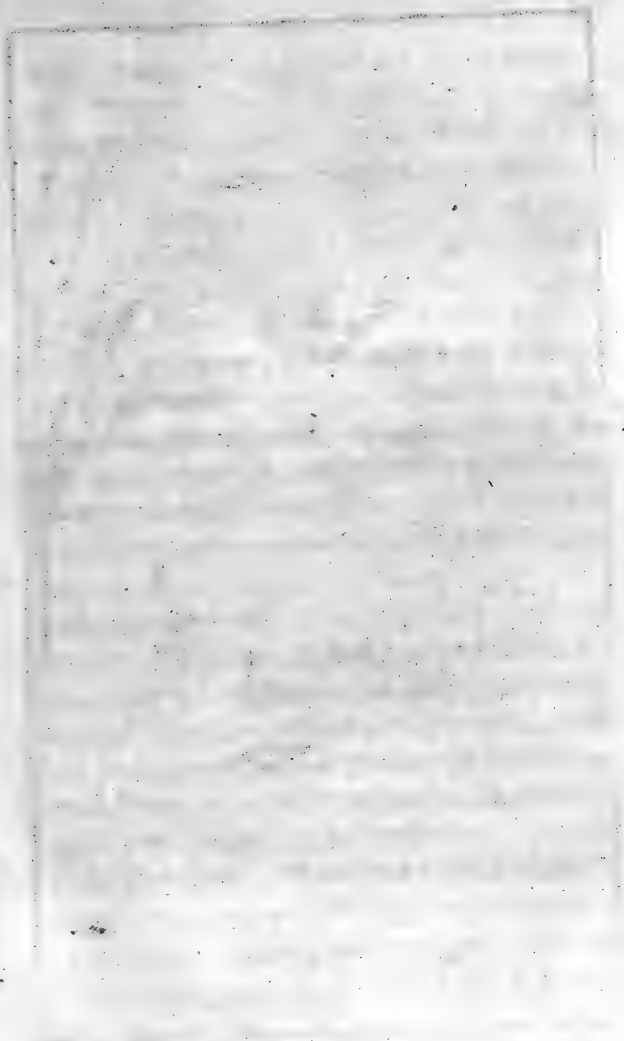
l'attache, il ne prend guère plus d'embonpoint qu'un autre animal bien nourri, dès qu'on lui donne pleine liberté de courir et de se donner de l'exercice. »

D U C A S T O R.

Nous avons dit que le castor étoit un animal commun aux deux continens ; il se trouve en effet tout aussi fréquemment en Sibérie qu'au Canada. On peut les apprivoiser aisément, et même leur apprendre à pêcher du poisson et le rapporter à la maison. M. Kalm assure ce fait.

« J'ai vu, dit-il, en Amérique des castors tellement apprivoisés, qu'on les envoyoit à la pêche, et qu'ils rapportoient leurs prises à leur maître. J'y ai vu aussi quelques loutres qui étoient si fort accoutumées avec les chiens et avec leurs maîtres, qu'elles les suivoient, les accompagnoient dans le bateau, sautoient dans l'eau, et, le moment d'après, revenoient avec un poisson * . »

* *Voyage de Kalm*, tome II, page 350.





LA SOURIS .

J. Parquet . P.

Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie, un castor qu'on élevoit dans la chambre, et qu'on manioit comme on vouloit. On m'assura que cet animal faisoit quelquefois des voyages à une distance très-considérable, et qu'il enlevoit aux autres castors leurs femelles qu'il ramenoit à la maison, et qu'après le temps de la chaleur passée, elles s'en retournoient seules, et sans qu'il les conduisît *.

DES SOURIS ET DES RATS.

Nous donnons ici la figure de la souris commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue tome II, pl. XXII.

Nous avons dit, à l'article de la souris, que les souris blanches aux yeux rouges n'étoient qu'une variété, une sorte de dégénération dans l'espèce de la souris. Cette variété se trouve non seulement dans nos climats tempérés, mais dans les contrées méridionales et septentrionales des deux continens.

* *Voyage de Kamtschatka*, page 73.

« Les souris blanches aux yeux rouges ; dit Pontoppidan , ont été trouvées dans la petite ville de Molle ou *Roms-dallem* ; mais on ne sait si elles y sont indigènes , ou si elles y ont été apportées des Indes orientales. »

Cette dernière présomption ne paroît fondée sur rien ; et il y a plus de raison de croire que les souris blanches se trouvent quelquefois en Norvège , comme elles se trouvent quelquefois par-tout ailleurs dans notre continent ; et les souris , en général , se sont même actuellement si fort multipliées dans l'autre , qu'elles sont aussi communes en Amérique qu'en Europe , sur-tout dans les colonies les plus habitées. Le même auteur ajoute :

« Que les rats de bois et les rats d'eau ne peuvent vivre dans les terres les plus septentrionales de la Norvège , et qu'il y a plusieurs distrites , comme celui de Hardenver , dans le diocèse de Berguen , et d'autres dans le diocèse d'Aggerhum , où

l'on ne voit point de rats , quoiqu'il y en ait sur le bord méridional de la rivière de Vormen , et que , lorsqu'ils sont transportés de l'autre côté , c'est-à-dire , à la partie boréale de cette rivière , ils y périssent en peu de temps ; différence qu'on ne peut attribuer qu'à des exhalaisons du sol contraires à ces animaux. »

Ces faits peuvent être vrais ; mais nous avons souvent reconnu que Pontoppidan n'est pas un auteur qui mérite foi entière.

Dans les observations que M. le vicomte de Querhoent a eu la bonté de me communiquer, il dit que les rats transportés d'Europe à l'île de France par les vaisseaux s'y étoient multipliés au point qu'on prétend qu'ils firent quitter l'île aux Hollandois. Les François en ont diminué le nombre , quoiqu'il y en ait encore une très-grande quantité. Depuis quelque temps , ajoute M. de Querhoent , un rat de l'Inde commence à s'y établir : il a une odeur de muse des plus fortes , qui se répand aux environs des lieux qu'il habite ; et l'on croit que lorsqu'il

passé dans un endroit où il y a du vin , il le fait aigrir ¹. Il me paroît que ce rat d'Inde , qui répand une odeur de musc , pourroit être le même rat que les Portugais ont appelé *cheroso* , ou rat odoriférant. La Boullaye-le-Gouz en a parlé.

« Il est, dit-il, extrêmement petit ; il est à peu près de la figure d'un furet ; sa morsure est venimeuse ; quand il entre dans une chambre, on le sent incontinent , et on l'entend crier *kric* , *kric* , *kric* ². »

Ce même rat se trouve aussi à Maduré ; où on le nomme *rat de senteur*. Les voyageurs hollandois en ont fait mention ; ils disent qu'il a le poil aussi fin que la taupe , mais seulement un peu moins noir ³.

¹ Note communiquée par M. le vicomte de Querhoent à M. de Buffon.

² *Voyage de la Boullaye-le-Gouz*, page 256.

³ *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes orientales*, tome VII, page 275.

DU HAMSTER, OU RAT DE BLÉ.

ON trouve dans la *Gazette de littérature*, du 13 septembre 1774, un extrait des observations faites sur le hamster, et tirées d'un ouvrage allemand de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici.

« Le rat de blé, en allemand *hamster*, ne pouvoit être mieux décrit ni plus commodément qu'à Gotha, où, dans une seule année, on en a livré onze mille cinq cent soixante-quatorze peaux à l'hôtel-de-ville; dans une autre, cinquante-quatre mille quatre cent vingt-neuf; et une troisième fois, quatre-vingt mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les pays tempérés: quand il est irrité, le cœur lui bat jusqu'à cent quatre-vingts fois par minute; le poids du cerveau est à celui de tout le corps comme 1 est à 193.

Ces rats se font des magasins, où ils placent jusqu'à douze livres de grains. En hiver, la femelle s'enfonce fort avant

dans la terre. Cet animal est courageux ; il se défend contre les chiens , contre les chats , contre les hommes : il est naturellement querelleur , ne s'accorde pas avec son espèce , et tue quelquefois , dans sa furie , sa propre famille. Il dévore ses semblables lorsqu'ils sont plus foibles , aussi-bien que les souris et les oiseaux , et il vit avec cela de toutes sortes d'herbes , de fruits et de grains : il boit peu. La femelle sort plus tard que le mâle de sa retraite d'hiver ; elle porte quatre semaines , et fait jusqu'à six petits. Il ne faut que quelques mois pour que les petites femelles deviennent fécondes. L'espèce de rat qu'on nomme *iltis* * , tue le hamster.

Quand l'animal est dans son engourdissement , on n'y observe ni respiration , ni aucune sorte de sentiment. Le cœur bat néanmoins environ quinze fois par minute , comme on s'en apperçoit en ouvrant la poitrine ; le sang demeure fluide , les intestins immobiles ne sont

* *L'iltis* désigne le putois , et non pas un rat , comme le dit ici l'auteur.

pas irritables ; le coup électrique même ne réveille pas l'animal, tout est froid en lui. Au grand air, il ne s'engourdit jamais. »

M. Sulzer rapporte par quels degrés il passe pour sortir de son engourdissement.

« Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les souris ; mais il fait bien plus de mal qu'elles ¹. »

Nous eussions désiré que M. Sulzer eût indiqué précisément le degré de froid ou de manque d'air auquel ces animaux s'engourdissent ; car nous répétons ici affirmativement ce que nous avons dit ², que dans une chambre sans feu, où il geloit assez fort pour y glacer l'eau, un hamster qui y étoit dans une cage, ne s'engourdit pas pendant l'hiver de 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand a fait imprimer à la suite de mon ouvrage, et que je viens de recevoir.

¹ *Observations sur le rat de blé*, par M. Sulzer. (*Gazette de littérature*, 13 septembre 1774.)

² Tome VI, page 94.

A D D I T I O N

DE L'ÉDITEUR HOLLANDOIS.

LE HAMSTER.

LE hamster est un quadrupède du genre des souris, qui passe l'hiver à dormir, comme les marmottes. Il a les jambes basses, le cou court, la tête un peu grosse, la bouche garnie de moustaches des deux côtés, les oreilles grandes et presque sans poil, la queue courte et à demi nue, les yeux ronds et sortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc et de noir : tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que son propre individu, et n'a pas une seule qualité sociable. Il attaque et dévore tous les autres animaux dont il peut se rendre maître, sans excepter ceux de sa propre race. L'instinct même

qui le porte vers l'autre sexe, ne dure que quelques jours, au bout desquels sa femelle n'éprouveroit pas un meilleur sort, si elle ne prenoit pas la précaution d'éviter la rencontre de son ingrat, ou de le prévenir et de le tuer la première. A ces qualités odieuses la Nature a néanmoins su en allier d'autres, qui, sans rendre cet animal plus aimable, lui font mériter une place distinguée dans l'histoire naturelle des animaux. Il est du petit nombre de ceux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement, et le seul en Europe qui soit pourvu de bajoues. Son adresse à se pratiquer une demeure sous terre, et l'industrie avec laquelle il fait ses provisions d'hiver, ne méritent pas moins l'attention des curieux.

Le hamster n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats ou de terrains : on ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains et qu'il demeure sous terre, une terre pierreuse, sablonneuse, argilleuse, lui convient aussi peu

que les prés , les forêts et les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aisé à creuser , qui néanmoins soit assez ferme pour ne point s'écrouler. Il choisit encore des contrées fertiles en toutes sortes de graines , pour n'être pas obligé de chercher sa nourriture au loin , étant peu propre à faire de longues courses. Les terres de Thuringe réunissant toutes ces qualités , les hamsters s'y trouvent en plus grand nombre que partout ailleurs.

Le terrier que le hamster se creuse , à trois ou quatre pieds sous terre , consiste , pour l'ordinaire , en plus ou moins de chambres , selon l'âge de l'animal qui l'habite. La principale est tapissée de paille , et sert de logement ; les autres sont destinées pour y conserver les provisions , qu'il ramasse en grande quantité dans le temps des moissons. Chaque terrier a deux trous ou ouvertures , dont celle par laquelle l'animal est arrivé sous terre , descend obliquement ; l'autre qui a été pratiquée du dedans en dehors , est perpendiculaire et sert pour entrer et sortir.

Les terriers des femelles, qui ne demeurent jamais avec les mâles, diffèrent des autres en plusieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on voit rarement plus qu'une chambre de provision, parce que le peu de temps que les petits demeurent avec la mère, n'exige pas qu'elle amasse beaucoup de nourriture; mais, au lieu d'un seul trou perpendiculaire, il y en a jusqu'à sept ou huit qui servent à donner une entrée et une sortie libre aux petits. Quelquefois la mère ayant chassé ses petits, reste dans ce terrier; mais, pour l'ordinaire, elle s'en pratique un autre, qu'elle remplit d'autant de provisions que la saison lui permet d'en ramasser.

Les hamsters s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, où les mâles se rendent dans les terriers des femelles, avec lesquelles ils ne restent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cherchant femelle, se rencontrent dans le même trou, il s'élève un combat furieux entre eux, qui, pour l'ordinaire, finit par la mort du plus foible.

Le vainqueur s'empare de sa femelle, et l'un et l'autre, qui, dans tout autre temps, se persécutent et s'entre-tuent, déposent leur férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils se défendent même réciproquement contre les agresseurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, et que la femelle s'apperçoit qu'on veut lui enlever son mari, elle s'élançe sur le ravisseur, et lui fait souvent sentir la fureur de sa vengeance par des morsures profondes et douloureuses.

Les femelles mettent bas deux ou trois fois par an : leur portée n'est jamais au-dessous de six, et le plus souvent de seize à dix-huit petits. Le crû de ces animaux est fort prompt. A l'âge de quinze jours, ils essaient déjà à creuser la terre : peu après, la mère les oblige de sortir du terrier, de sorte qu'à l'âge d'environ trois semaines ils sont abandonnés à leur propre conduite. Cette mère montre en général fort peu de tendresse maternelle pour ses petits : elle qui, dans le temps de ses amours, défend si courageusement son

mari, ne connoît que la fuite quand sa famille est menacée d'un danger; son unique soin est de pourvoir à sa propre conservation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent poursuivie, elle s'enfonce en creusant plus avant dans la terre; ce qu'elle exécute avec une célérité surprenante. Les petits ont beau la suivre, elle est sourde à leurs cris, et elle bouche même la retraite qu'elle s'est pratiquée.

Le hamster se nourrit de toutes sortes d'herbes, de racines et de grains, que les différentes saisons lui fournissent. Il s'accommode même très-volontiers de la chair des autres animaux dont il devient le maître. Comme il n'est pas fait pour les longues courses, il fait le premier fonds de son magasin par ce que lui présentent les champs voisins de son établissement; ce qui est la raison pourquoi l'on voit souvent quelques unes de ses chambres remplies d'une seule sorte de grains. Quand les champs sont moissonnés, il va chercher plus loin ses provisions, et prend ce qu'il trouve dans son chemin pour le porter dans son habitation et l'y

déposer sans distinction. Pour lui faciliter le transport de sa nourriture, la Nature l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce sont deux poches membraneuses, lisses et luisantes en dehors, et parsemées d'un grand nombre de glandes en dedans, qui distillent sans cesse une certaine humidité, pour les tenir souples et les rendre capables de résister aux accidens que des grains souvent roides et pointus pourroient causer. Chacune de ses bajoues peut contenir une once et demie de grains, que cet animal, de retour dans sa demeure, vide moyennant ses deux pieds de devant, qu'il presse extérieurement contre ses joues pour en faire sortir les grains. Quand on rencontre un hamster, ses poches remplies de provisions, on peut le prendre avec la main, sans risquer d'être mordu, parce que, dans cet état, il n'a pas le mouvement des mâchoires libre; mais, pour peu qu'on lui laisse du temps, il vide promptement ses poches et se met en défense. La quantité de provisions qu'on trouve dans les

terriers, varie suivant l'âge et le sexe de l'animal qui les habite : les vieux hamsters amassent jusqu'à cent livres de grains ; mais les jeunes et les femelles se contentent de beaucoup moins. Les uns et les autres s'en servent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils passent à dormir et sans manger, mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil au printemps, et pendant l'espace de temps qui précède leur engourdissement.

A l'approche de l'hiver, les hamsters se retirent dans leurs habitations souterraines, dont ils bouchent l'entrée avec soin ; ils y restent tranquilles et vivent de leurs provisions, jusqu'à ce que, le froid étant devenu plus sensible, ils tombent dans un état d'engourdissement semblable au sommeil le plus profond. Quand, après ce temps-là, on ouvre un terrier, qu'on reconnoît par un monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique dont nous avons parlé, on y voit le hamster mollement couché sur un lit de paille menue et très-douce. Il a la tête

retirée sous le ventre , entre les deux jambes de devant ; celles de derrière sont appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés ; et quand on veut écarter les paupières , elles se referment dans l'instant. Les membres sont roides comme ceux d'un animal mort , et tout le corps est froid au toucher comme la glace. On ne remarque pas la moindre respiration ni autre signe de vie : ce n'est qu'en le disséquant dans cet état d'engourdissement qu'on voit le cœur se contracter et se dilater ; mais ce mouvement est si lent , qu'on peut compter à peine quinze pulsations dans une minute , au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même espace de temps lorsque l'animal est éveillé. La graisse est comme figée ; les intestins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps , et sont insensibles à l'action de l'esprit-de-vin et même à l'huile de vitriol qu'on y verse , et ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuse que soit toute cette opération , l'animal ne paroît pas la sentir beaucoup : il ouvre quel-

quefois la bouche , comme pour respirer ; mais son engourdissement est trop fort pour s'éveiller entièrement.

On a cru que la cause de cet engourdissement dépendoit uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs , des lérots , des chauve-souris ; mais , pour mettre le hamster dans cet état , l'expérience prouve qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'est retiré. On peut s'en convaincre en enfermant un hamster dans une caisse remplie de terre et de paille ; on aura beau l'exposer au froid le plus sensible de l'hiver et assez fort pour glacer l'eau , on ne parviendra jamais à le faire dormir : mais , dès qu'on met cette caisse à quatre ou cinq pieds sous terre , qu'il faut avoir soin de bien battre pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer , on le trouvera , au bout de huit ou dix jours , engourdi comme dans son terrier. Si l'on retire cette caisse de la terre , le hamster se réveillera au bout de quelques heures , et se rendormira de nouveau quand on

le remet sous terre. On peut répéter cette expérience avec le même succès, aussi long-temps que le froid durera, pourvu qu'on observe d'y mettre l'intervalle de temps nécessaire. Ce qui prouve encore que l'absence de l'air extérieur est une des causes de l'engourdissement du hamster, c'est que, retiré de son terrier au plus gros de l'hiver, il se réveille inmanquablement au bout de quelques heures, quand on l'expose à l'air. Qu'on fasse cette expérience de jour ou de nuit, cela est indifférent, de sorte que la lumière n'y a aucune part.

C'est un spectacle curieux de voir passer un hamster de l'engourdissement au réveil. D'abord il perd la roideur des membres; ensuite il respire profondément, mais par de longs intervalles; on remarque du mouvement dans les jambes; il ouvre la bouche comme pour bâiller, et fait entendre des sons désagréables et semblables au râlement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux et tâche de se mettre sur les pieds; mais tous ses mouvemens sont

encore peu assurés et chancelans comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ses essais, jusqu'à ce qu'il parvienne à se tenir sur ses jambes. Dans cette attitude, il reste tranquille, comme pour se reconnoître et se reposer de ses fatigues; mais peu à peu il commence à marcher, à manger et à agir comme il faisoit avant le temps de son sommeil. Ce passage de l'engourdissement au réveil demande plus ou moins de temps, selon la température de l'endroit où se trouve l'animal. Si on l'expose à un air sensiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller; et dans un lieu plus tempéré, cela se fait en moins d'une heure. Il est vraisemblable que, dans les terriers, cette catastrophe arrive imperceptiblement, et que l'animal ne sent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé et subit.

La vie du hamster est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins naturels et la fureur de se battre. Il paroît n'avoir d'autre passion que celle de la colère, qui le porte à attaquer tout ce

qui se trouve en son chemin , sans faire attention à la supériorité des forces de l'ennemi. Ignorant absolument l'art de sauver sa vie en se retirant du combat , il se laisse plutôt assommer de coups de bâton que de céder. S'il trouve le moyen de saisir la main d'un homme , il faut le tuer pour se débarrasser de lui. La grandeur du cheval l'effraie aussi peu que l'adresse du chien. Ce dernier aime à lui donner la chasse : quand le hamster l'aperçoit de loin , il commence par vider ses poches , si par hasard il les a remplies de grains ; ensuite il les enfle si prodigieusement , que la tête et le cou surpassent beaucoup en grosseur le reste du corps ; enfin il se redresse sur ses jambes de derrière , et s'élançe dans cette attitude sur l'ennemi ; s'il l'attrape , il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou perdu la vie : mais le chien le prévient pour l'ordinaire , en cherchant à le prendre par derrière et à l'étrangler. Cette fureur de se battre fait que le hamster n'est en paix avec aucun des autres animaux ; il fait même la guerre à ceux de sa race , sans en excep-

ter la femelle. Quand deux hamsters se rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, jusqu'à ce que le plus foible succombe sous les coups du plus fort, qui le dévore. Le combat entre un mâle et une femelle dure pour l'ordinaire plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par se donner la chasse et se mordre; ensuite chacun se retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine: peu après, ils renouvellent le combat, et continuent à se fuir et à se battre, jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe. Le vaincu sert toujours de repas au vainqueur.

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE

DES RATS ET DES SOURIS.

L'ESPÈCE du rat paroît exister dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes ; car , suivant le récit des voyageurs , elle a été trouvée et reconnue par-tout , et même dans les pays nouvellement découverts. M. Forster dit que le rat « se trouve dans les îles de la mer du Sud , et dans les terres de la nouvelle Zélande ; qu'il y en a une prodigieuse quantité aux îles de la Société , et sur-tout à Taïti , où ils vivent des restes d'alimens que les naturels laissent dans leurs huttes , des fleurs et des casses de *Perythrina corallodendrum* , de bananes et d'autres fruits , et , à ce défaut , d'excrémens de toute sorte : leur hardiesse va

jusqu'à mordre quelquefois les pieds des naturels endormis. Ils sont beaucoup plus rares aux Marquises et aux îles des Amis, et on les voit rarement aux nouvelles Hébrides ¹. »

Il est assez singulier qu'on ait trouvé les espèces de nos rats dans ces îles et terres de la mer du Sud, tandis que, dans toute l'étendue du continent de l'Amérique, ces mêmes espèces ne se sont pas trouvées, et que tous les rats qui existent actuellement dans ce nouveau continent, y sont arrivés avec nos vaisseaux.

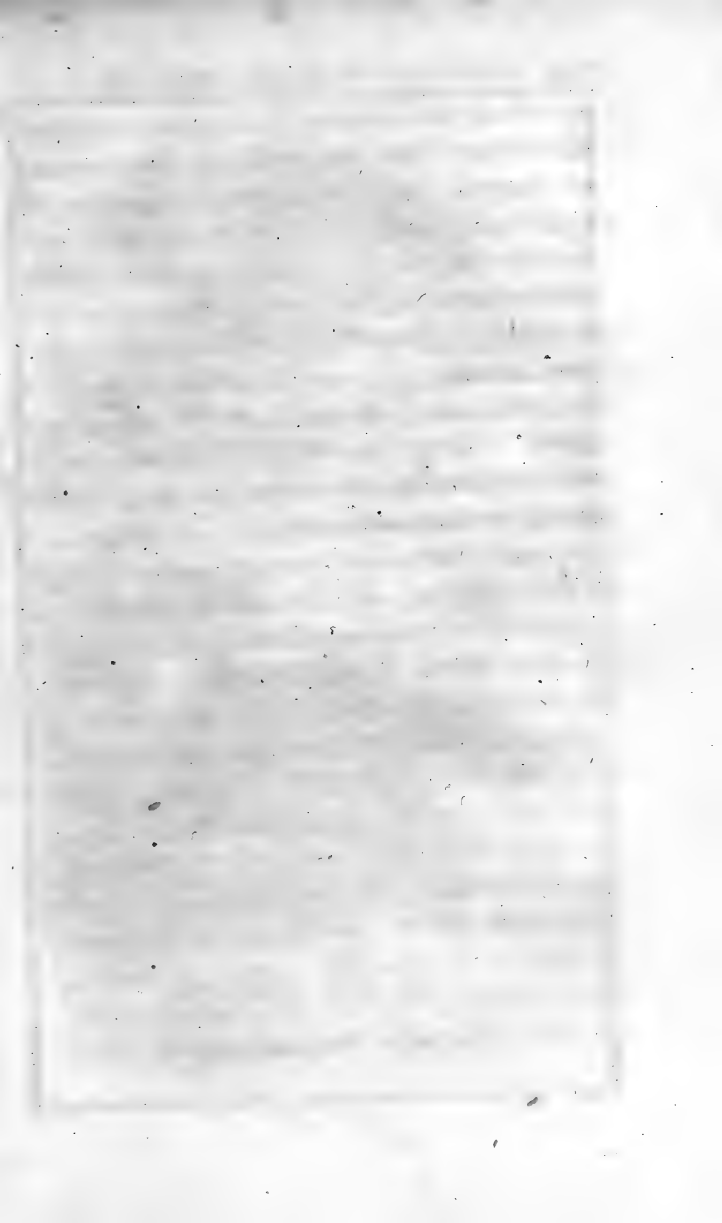
Suivant M. de Pagès ², il y a dans les déserts d'Arabie une espèce de rat très-différente de toutes celles que nous connoissons.

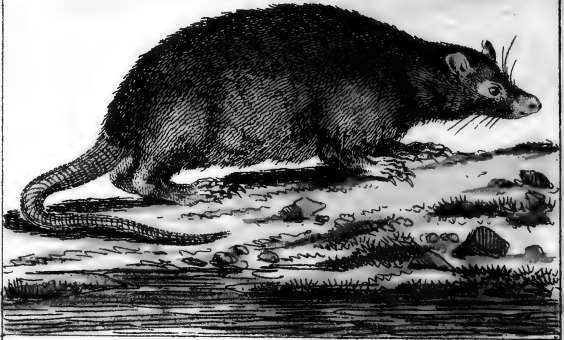
« Leurs yeux, dit-il, sont vifs et grands; leurs moustaches, leur museau

¹ Voyez le *second Voyage de Cook*, tome V, page 170.

² *Voyage autour du monde* (manuscrit), par M. de Pagès.

et le haut du front sont blancs, ainsi que le ventre, les pattes et le bout de la queue; le reste du corps est jaune et d'un poil assez long et très-propre: la queue est médiocrement longue; mais elle est grosse, de couleur jaune comme le corps, et terminée de blanc. Mes compagnons arabes mangeoient ces rats après les avoir tués à coups de bâton, qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse sur le chemin du quadrupède ou de l'oiseau qu'ils veulent attraper. »





1. LE RAT PERCHAL.

2. LE SCHERMAN.

L E R A T P E R C H A L.

CE rat, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau sous la dénomination de *rat perchal*, est plus gros que nos rats ordinaires.

	pieds.	pouces.	lignes.
Sa longueur est de.....	1	3	2
Longueur de la tête, du bout du nez à l'occiput.....	•	3	5

Elle est plus alongée que celle de nos rats ; les oreilles nues, sans poil, sont de la forme et de la couleur de celles de tous les rats. Les jambes sont courtes, et le pied de derrière est très-grand en comparaison de celui de devant, puisqu'il a, du talon au bout des ongles, deux pouces, et que celui de devant n'a que dix lignes du poignet à l'extrémité des ongles. La queue, qui est semblable en tout à celle de nos rats, est moins longue

en proportion , quoiqu'elle n'ait que huit pouces trois lignes de longueur.

Le poil est de couleur d'un brun musc foncé sur la partie supérieure de la tête , du cou , des épaules , du dos , jusqu'à la croupe et sur la partie supérieure des flancs ; le reste du corps a une couleur grise plus claire sous le ventre et le cou.

Les moustaches sont noires et longues de deux pouces six lignes ; la queue est écailleuse , comme par anneaux ; sa couleur est d'un brun grisâtre.

Les poils sur le corps ont de longueur onze lignes , et sur la croupe , deux pouces ; ils sont gris à leur racine , et bruns dans leur longueur jusqu'à l'extrémité ; ils sont mélangés d'autres poils gris en plus grande quantité sous le ventre et les flancs.

Ce rat est très-commun dans l'Inde , et l'espèce en est nombreuse. Il habite dans les maisons de Pondichéry , comme le rat ordinaire dans les nôtres , et les habitans de cette ville le trouvent bon à manger.

LE SCHERMAN,

O U

RAT D'EAU DE STRASBOURG.

JE donne ici la figure d'une espèce de rat d'eau qui m'a été envoyé de Strasbourg par M. Hermann, le 8 octobre 1776.

« Ce petit animal, m'écrivit-il, a échappé à vos recherches, et je l'avois pris moi-même pour le rat d'eau commun; cependant il en diffère par quelques caractères. Il est plus petit; il a la queue, le poil et les oreilles différens de ceux du rat d'eau. On le connoît autour de Strasbourg sous le nom de *scherman*. L'espèce en est assez commune dans les jardins et les prés qui sont proche de l'eau. Cet animal nage et plonge fort bien; on

en trouve assez souvent dans les nasses des pêcheurs , et ils font autant de dégâts dans les terrains cultivés. Ils creusent la terre , et il y a quelques années que , dans une de nos promenades publiques , appelée *le Contade* , hors de la ville , un homme qui fait métier de prendre les hamsters , en a pris un bon nombre dans les mêmes pièges *..»

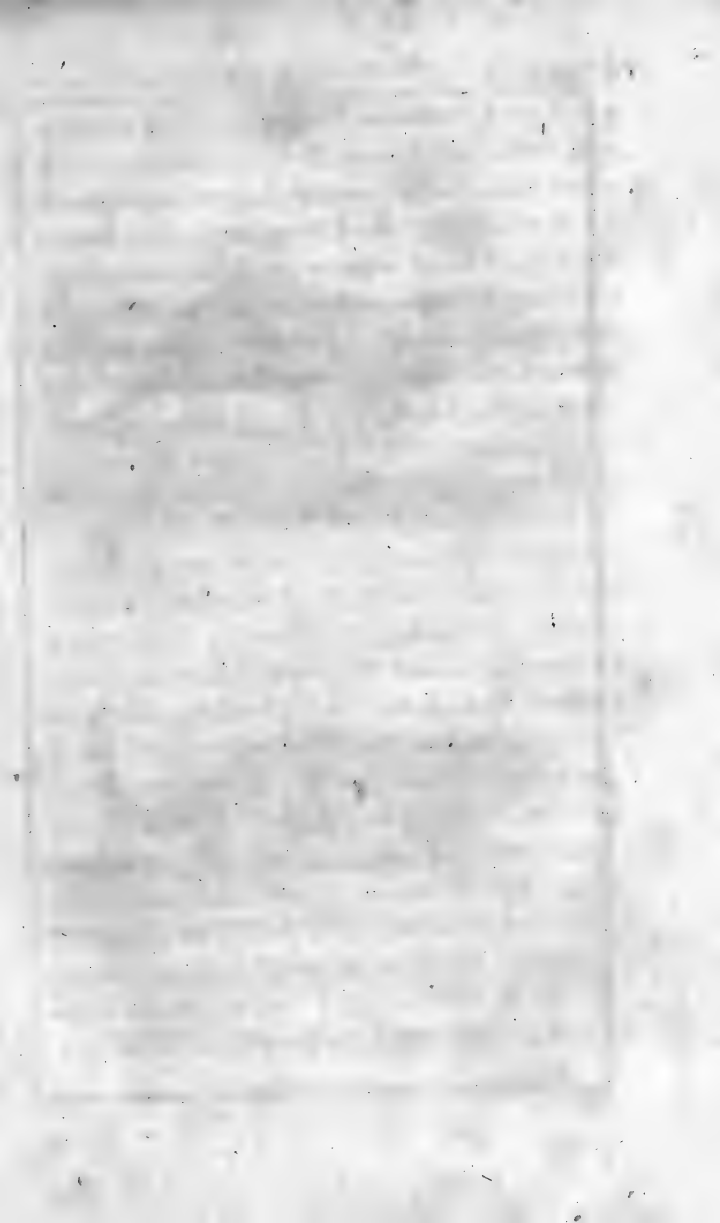
Par ces indications et par la description que nous allons donner de ce petit animal , il me paroît certain qu'il est d'une espèce différente , quoique voisine de celle de notre rat d'eau , mais que ses habitudes naturelles sont à peu près les mêmes. Au reste , l'individu que M. Hermann a eu la bonté de nous envoyer pour le Cabinet , y a été placé , et il est très-bien conservé. Il ne ressemble en effet à aucun des rats dont nous avons donné les figures , qui tous ont les oreilles assez grandes ; celui-ci les a presque aussi courtes que la taupe , et elles sont cachées

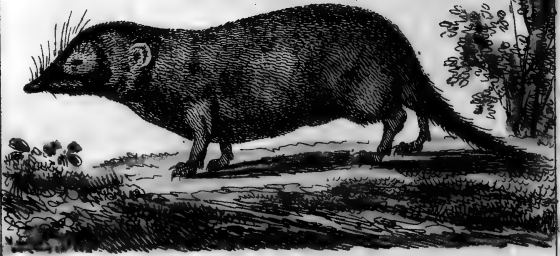
* Extrait d'une lettre de M. Hermann, datée de Strasbourg le 8^e octobre 1776.

sous le poil , qui est fort long. Plusieurs rats ont aussi la queue couverte de petites écailles , tandis que celui-ci l'a couverte de poil comme le rat d'eau.

La longueur du corps entier , depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue , est de six pouces ; la queue est longue de deux pouces trois lignes : mais il nous a paru que les dernières vertèbres y manquent , en sorte que , dans l'état de nature , elle peut avoir deux pouces neuf lignes. La couleur du poil est , en général , d'un brun noirâtre , mêlé de gris et de fauve , parce que le poil , qui a quinze lignes de longueur , est d'un noir gris à la racine , et fauve à son extrémité. La tête est plus courte et le museau plus épais que dans le rat domestique , et elle approche , par la forme , de la tête du rat d'eau ; les yeux sont petits ; l'ouverture de la bouche est bordée d'un poil blanc et court ; les moustaches , dont les plus grands poils ont treize lignes de longueur , sont noires ; le dessous du ventre est d'un gris de souris. Les jambes sont courtes et couvertes d'un

petit poil noirâtre, ainsi que les pieds, qui sont fort petits : il y a, comme dans plusieurs rats, quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derrière ; les ongles sont blancs et un peu courbés en gouttière. La queue est couverte de petits poils bruns et cendrés, mais moins fournis que sur la queue du rat d'eau.





1 LA MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE

2 LE LEROT A QUEUE DORÉE.

ADDITION A L'ARTICLE
DE LA MUSARAIGNE.

LA MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE.

CETTE musaraigne , apportée de Pondichéry par M. Sonnerat , est beaucoup plus grande que la musaraigne de notre pays , qui n'a que deux pouces onze lignes , au lieu que celle-ci a cinq pouces deux lignes , le corps étendu.

Elle a la tête longue et pointue ; le nez est effilé , et la mâchoire supérieure avance sur l'inférieure ; les narines sont petites , et le bout du nez est séparé comme par deux petits tubercules ; les yeux sont si petits , qu'on a peine à les appercevoir.

Les oreilles sont courtes , rondes , nues et sans poil.

Les poils des moustaches et ceux du dessus des yeux sont grisâtres , et les plus grands ont sept lignes de longueur.

Les jambes sont petites et courtes ; il y a cinq doigts à tous les pieds.

La queue a un pouce huit lignes de longueur ; elle est couverte de petits poils courts , et parsemée de grands poils fins et grisâtres.

La couleur du poil de cet animal est d'un gris de souris ou d'ardoise clair , teint de roussâtre qui domine sur le nez , le dos et la queue.

Cette musaraigne , qui , à beaucoup d'égards , ressemble à la musaraigne d'Europe , a une odeur de musc si forte , qu'elle se fait sentir dans tous les endroits où elle passe. Elle habite dans les champs ; mais elle vient aussi dans les maisons.

ADDITION A L'ARTICLE

D U L É R O T.

LE LÉROT A QUEUE DORÉE.

Nous donnons ici , d'après M. Allamand , la description et la figure de ce petit animal qui ressemble au lérot par la taille , la figure et la forme de la queue , mais qui , par la position et la forme des oreilles , et par la couleur dorée de la moitié de la queue , ressemble au muscardin ; il semble donc faire une espèce moyenne entre celles de ces deux animaux.

« C'est , dit M. Allamand , à M. le docteur Klockner qu'on doit la connoissance de ce petit lérot ; il l'a reçu de Surinam , sans aucune notice ni du nom qu'on lui donne dans le pays , ni des lieux où il habite. Jusqu'à présent il n'a

jamais été décrit, ni même connu, quoiqu'il soit marqué de façon à s'attirer l'attention. Les nomenclateurs à systèmes ne manqueront pas de le ranger dans la classe des *glires* ou loirs de M. Linnæus; et effectivement il mérite bien autant d'y avoir place que le rhinocéros; et sans doute ils en feront un membre de la famille des rats, qui comprend tant d'autres animaux qui en approchent moins que celui-ci. Mais sans chercher à déterminer le genre auquel il appartient, j'en donnerai une description exacte qui m'a été fournie par M. Klockner, qui, toujours zélé pour l'avancement de l'histoire naturelle, a bien voulu me la communiquer en m'envoyant l'animal même, afin que je pusse mieux me convaincre de son exactitude. J'ai d'abord été embarrassé sur le nom que je lui donnerois. Je n'aime pas ces noms composés qui déterminent l'espèce à laquelle on doit rapporter l'animal qui le porte, lorsqu'il n'est pas très-évident qu'il en soit. Cependant j'ai cru devoir adopter celui que lui a donné M. Klockner, qui est en droit de le

désigner par celui qu'il juge le plus convenable : il l'a appelé *lérot à queue dorée*, sans prétendre qu'il tombe dans cet engourdissement causé par le froid aux loirs d'Europe ; un quadrupède habitant de la zone torride ne paroît pas devoir y être sujet. Quelque conformité de figure, et sur-tout de sa queue avec celle de nos lérots, lui a fait préférer cette dénomination à toute autre.

C'est par la singularité et la beauté de ses couleurs que cet animal se fait remarquer. Son corps est de couleur de marron tirant sur le pourpre, plus foncée aux côtés de la tête et sur le dos, et plus claire sous le ventre. Cette couleur s'étend sur la queue, à une petite distance de son origine : là les poils fins et courts qui la couvrent, deviennent tout-à-fait noirs jusqu'à la moitié de sa longueur, où ils sont plus longs, et où ils prennent, sans aucune nuance intermédiaire, une belle couleur d'orange, approchant de celle de l'or, et qu'ils gardent jusqu'à l'extrémité de la queue. Une longue tache de cette même couleur

jaune orne aussi le front : elle prend son origine au-dessus du nez ; là elle est fort étroite ; ensuite elle va en s'élargissant jusqu'à la hauteur des oreilles , où elle finit. Cet assemblage de couleurs si fort tranchantes , et si rares dans les quadrupèdes , offre un coup d'œil très-frappant. Sa tête est fort grosse à proportion de son corps ; il a le museau et le front étroits , les yeux petits. Ses oreilles présentent une large ouverture ; mais elles sont courtes , et ne s'élèvent pas jusqu'au-dessus de la tête : elles sont couvertes en dehors et en dedans de poils très-fins ; il y en a de plus longs sur leurs bords , mais il faut les regarder de près pour les appercevoir. La mâchoire supérieure avance sensiblement au-delà de l'inférieure. L'os du nez est assez élevé , et le haut du museau est couvert de poils ; ce qu'on ne voit guère dans les autres quadrupèdes. La lèvre de dessus est fendue du haut en bas , comme dans tous les animaux de ce genre , et les bords de la fente vont en s'écartant vers les côtés ; ce qui donne à l'extrémité du groin la

-forme d'un triangle isocèle. Cette division laisse voir deux dents incisives fort blanches et courtes ; il y en a aussi deux à la mâchoire inférieure , mais qui sont plus grandes. Cette mâchoire , avec la lèvre qui la couvre , est plus reculée du côté de la gorge.

Aux deux côtés de la lèvre supérieure , il y a une touffe de poils d'un brun sombre ; leur longueur surpasse celle de la tête : ceux qui forment la partie inférieure de cette moustache, sont moins longs, et dirigés en bas. Derrière chaque œil , il y a une verrue d'où partent aussi six longs poils ; et il y en a deux de même longueur placés au-dessus des yeux.

Les jambes de devant sont courtes ; leurs pieds ont quatre longs doigts armés d'ongles crochus et aigus ; plus haut est un petit bouton obtus qui forme une espèce de puce , mais sans ongle. Au-dessous de ces pieds il y a cinq éminences très-remarquables , couvertes d'une peau mince et fort douce au toucher. Les jambes de derrière sont plus longues , et leurs pieds ont cinq doigts , qui sont

aussi plus longs que ceux de devant , et sont de même garnis d'ongles crochus et pointus , excepté les deux doigts intérieurs , dont les ongles sont un peu obtus. La plante de ces pieds postérieurs ressemble à celle des antérieurs : mais les protubérances qu'on y voit , sont plus grandes.

La queue est fort longue , et très-épaisse près du corps ; mais son diamètre diminue à mesure qu'elle s'en éloigne , et elle se termine en pointe. Quand on en écarte un peu les poils , on voit que sa peau est écailleuse comme celle du rat.

Au derrière de la tête , et tout le long du dos , parmi les poils dont l'animal est couvert , il y en a qui sont plats , et de la longueur d'un pouce ; aussi ils s'élèvent au-dessus des autres : ils sont aussi plus roides , et résistent davantage quand on les touche. Ils paroissent sortir de petits étuis transparens ; leur nombre va en diminuant sur les côtés , et ils deviennent plus petits ; sous le ventre ils disparaissent tout-à-fait. Leur conformation est assez singulière : près du corps

ils sont cylindriques et fort minces , ensuite ils deviennent plats , et leur largeur augmente jusqu'à égaler une demi-ligne , après quoi ils se terminent en une petite pointe fort fine. Dans la partie plate du milieu , les bords sont relevés , et forment une espèce de gouttière , dont le fond , vu au microscope , paroît jaunâtre et transparent , et dont les côtés sont bruns ; ce qui occasionne un double reflet de lumière qui donne ce coloris pourpré dont j'ai parlé.

Le corps , à l'exception du ventre , est couvert d'une peau ou plutôt d'un cuir fort rude.

L'animal qui vient d'être décrit , est une femelle qui a huit petites mamelles : il y en a deux entre les cuisses , les six autres sont placées obliquement en s'écartant de côté et d'autre , et les deux dernières sont entre les jambes de devant.

Il paroît être fait pour grimper sur les arbres , dont il mange les fruits. C'est dommage qu'un si joli animal ne soit connu que par ce seul échantillon , dont les couleurs ont sans doute perdu une partie

de leur beauté dans la liqueur où il a été mis pour être envoyé. On se formera une idée juste de sa grandeur par les dimensions suivantes. »

	pieds. pouces. lignes.		
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.....	»	5	»
Longueur de la queue.....	»	6	9
Longueur de la tête, mesurée depuis le commencement du nez jusqu'au-dessus du front, et suivant sa courbure.....	»	2	1
Circonférence de la tête mesurée entre les yeux et les oreilles..	»	2	11
Circonférence du cou.....	»	2	8
Longueur des oreilles.....	»	»	3
Leur largeur.....	»	»	4
Circonférence du corps mesurée derrière les jambes de devant.....	»	3	3
Circonférence du corps mesurée devant les jambes de derrière	»	3	»
Longueur des jambes de devant, depuis les doigts jusqu'au coude	»	1	6
Longueur des jambes entières, depuis l'épaule jusqu'aux doigts	»	2	»

pieds. pouces. lignes.

Longueur des jambes de derrière, depuis les doigts jusqu'au ge- nou	»	1	2
Longueur totale depuis la hanche jusqu'à l'extrémité des doigts..	»	3	»



ADDITION A L'ARTICLE

D U R A T O N *.

M. Blanquart des Salines m'a écrit de Calais , le 29 octobre 1775 , au sujet de cet animal , dans les termes suivans :

« Mon raton a vécu toujours enchaîné , avant qu'il m'appartînt : dans cette captivité , il se montrait assez doux , quoique peu caressant. Les personnes de la maison lui faisoient toutes le même accueil , mais il les recevoit différemment ; ce qui lui plaisoit de la part de l'une , le révoltoit de la part d'une autre , sans que jamais il prît le change. »

(Nous avons observé la même chose au sujet du surikate.)

« Sa chaîne s'est rompue quelquefois ,

* Tome III, page 69.

et la liberté le rendoit insolent ; il s'emparoit d'un appartement, et ne souffroit pas qu'on y abordât. Ce n'étoit qu'avec peine qu'on raccommoitoit ses liens. Depuis son séjour chez moi, sa servitude a été fréquemment suspendue. Sans le perdre de vue, je le laisse promener avec sa chaîne, et chaque fois mille gentillesses m'expriment sa reconnoissance. Il n'en est pas ainsi quand il s'échappe de lui-même ; alors il rôde quelquefois trois ou quatre jours de suite sur les toits du voisinage, et descend la nuit dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, et n'épargne pas sur-tout les peintades. Sa chaîne ne le rendoit pas plus humain, mais seulement plus circonspect ; il employoit alors la ruse, et familiarisoit les poules avec lui, leur permettoit de venir partager ses repas ; et ce n'étoit qu'après leur avoir inspiré la plus grande sécurité qu'il en saisissoit une et la mettoit en pièces. Quelques jeunes chats ont de sa part éprouvé le même sort..... Cet animal, quoique très-léger, n'a que des mouve-

mens obliques, et je doute qu'il puisse attraper d'autres animaux à la course. Il ouvre merveilleusement les huîtres ; il suffit d'en briser la charnière, ses pattes font le reste. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute sa petite besogne, rarement se sert-il de la vue ni de l'odorat : pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derrière ; puis, sans regarder, il cherche de ses mains l'endroit le plus foible ; il y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poisson par lambeaux, n'en laisse aucun vestige, sans que, dans cette opération, ses yeux ni son nez, qu'il tient éloignés, lui soient d'aucun usage.

Si le raton n'est pas fort reconnoissant des caresses qu'il reçoit, il est singulièrement sensible aux mauvais traitemens. Un domestique de la maison l'avoit un jour frappé de quelques coups de fouet : vainement cet homme a-t-il cherché depuis à se réconcilier ; ni les œufs, ni les sauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer. A son approche, il entre dans une sorte

de rage ; les yeux étincelans , il s'élançe contre lui , pousse des cris de douleur ; tout ce qu'on lui présente alors , il le refuse , jusqu'à ce que son ennemi disparoisse. Les accens de la colère sont chez lui singuliers ; on se figureroit entendre tantôt le sifflement du courli , tantôt l'aboïement enroué d'un vieux chien.

Si quelqu'un le frappe , s'il est attaqué par un animal qu'il croie plus fort que lui , il n'oppose aucune résistance ; semblable à un hérisson , il cache et sa tête et ses pattes , forme de son corps une boule : aucune plainte ne lui échappe ; dans cette position , il souffriroit la mort.

J'ai remarqué qu'il ne laissoit jamais ni foin ni paille dans sa niche ; il préfère de coucher sur le bois. Quand on lui donne de la litière , il l'écarte dans l'instant même. Je ne me suis point apperçu qu'il fût sensible au froid ; de trois hivers il en a passé deux exposé à toutes les rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige , n'ayant aucun abri et se portant très-bien. Je ne pense pas qu'il recherche

beaucoup la chaleur : pendant les gelées dernières , je lui faisois donner séparément et de l'eau tiède et de l'eau presque glacée pour détremper ses alimens ; celle-ci a constamment eu la préférence. Il lui étoit libre de passer la nuit dans l'écurie , et souvent il dormoit dans un coin de ma cour.

Le défaut de salive, ou son peu d'abondance, est, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal à laisser pénétrer d'eau sa nourriture. Il n'humecte point une viande fraîche et sanglante ; jamais il n'a mouillé une pêche ni une grappe de raisin : il plonge au contraire tout ce qui est sec au fond de sa terrine.

Les enfans sont un des objets de sa haine ; leurs pleurs l'irritent ; il fait tous ses efforts pour s'élançer sur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup, est sévèrement corrigée par lui quand elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne sais pourquoi plusieurs animaux détestent également les cris. En 1770 , j'avois cinq souris blanches : je m'avisai par hasard d'en faire crier une , les autres se jetèrent

sur elle; je continuai, elles l'étranglèrent.

Ce raton est une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été. Le besoin de trouver un mâle dure plus de six semaines : pendant ce temps, on ne sauroit la fixer; tout lui déplaît; à peine se nourrit-elle : cent fois le jour elle passe entre ses cuisses, puis entre ses pattes de devant, sa queue touffue, qu'elle saisit par le bout avec ses dents, et qu'elle agite sans cesse pour frotter ses parties naturelles. Durant cette crise, elle est à tout moment sur le dos, grognant et appelant son mâle; ce qui me feroit penser qu'elle s'accouple dans cette attitude.

L'entier accroissement de cet animal ne s'est guère fait en moins de deux ans et demi. »

LA MOUFETTE DU CHILI.

M. Dombey , correspondant du Cabinet du roi , et que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois , nous a rapporté la dépouille d'un individu de cette espèce. Cette moufette se trouve au Chili , et appartient à la famille du zorille , du conépate et d'autres animaux appelés *bêtes puantes* , et qui se trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes , sur lesquelles nous n'avons reçu aucune observation particulière , doivent être assez semblables à celles de ces animaux puans , dont elle se rapproche par sa conformation , ainsi que par la distribution de ses couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée , étoit mâle. Il avoit la tête large et courte , les oreilles rondes et un peu applaties , le corps épais et large à l'endroit des reins , les cuisses larges et charnues , les jambes courtes , les pieds petits , cinq doigts à

chaque pied , et les ongles longs , crochus et recourbés en gouttière ¹. Sa queue, relevée au-dessus du dos comme celle des écureuils , étoit large et garnie de poils touffus , longs de près de trois pouces. Le poil qui couvroit sa tête , son corps , ses jambes et le dessus de sa queue vers l'origine de cette partie , avoit en quelques endroits un pouce de longueur , et étoit d'un brun noirâtre et luisant ; le reste du poil qui garnissoit sa queue étoit blanc , et l'on voyoit sur le dos deux larges bandes blanches qui se réunissoient en une seule².

¹ L'ongle le plus long des pieds de devant avoit onze lignes de longueur ; et celui des pieds de derrière , cinq lignes.

² Cet individu avoit un pied sept pouces trois lignes , depuis le bout du museau jusqu'à l'anus ; et la queue étoit longue de sept pouces quatre lignes , en y comprenant la longueur du poil. Les dents manquoient à la dépouille.

D U S A R I G U E.

Nous donnons ici la figure d'un sarigue qui nous paroît n'être qu'une variété dans cette espèce, mais dont les différences sont néanmoins assez grandes pour que nous ayons cru devoir le faire représenter. Ce sarigue se trouve dans le pays des Illinois, et diffère de l'autre par la couleur et par le poil, qui est long sur tout le corps; il a la tête moins allongée et entièrement blanche, à l'exception d'une tache brunâtre qui prend du coin de l'œil, et finit en s'affoiblissant du côté du nez; dont l'extrémité est la seule partie de la face qui soit noire; la queue est écailleuse et sans poil dans toute sa longueur, au lieu que celle du sarigue de la planche XVIII, tome IV, est garnie de poil depuis son origine jusqu'à plus des trois quarts de sa longueur. Cependant ces différences ne me paroissent pas suffisantes pour constituer deux es-



LE SARIGUE DES ILLINOIS.

J. Pauquet S.



pèces ; et d'ailleurs , comme le climat des Illinois et celui du Mississipi, où se trouve le premier sarigue , ne sont pas éloignés , il y a toute apparence que ce second sarigue n'est qu'une simple variété dans l'espèce du premier.

pieds. pouces. lignes.

Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.....	I	3	3
Longueur des oreilles.....	»	I	I
Largeur des oreilles.....	»	»	9
Longueur des moustaches.....	»	2	2
Longueur de la queue.....	»	I	3

Les oreilles sont d'une peau lisse , semblable à du parchemin brun , sans aucun poil en dedans ni en dehors ; le poil qui couvre le corps jusqu'à la queue , ainsi que les jambes , est d'un brun plus ou moins nuancé de cendré , et mêlé de longs poils blancs qui ont jusqu'à deux pouces trois lignes sur le dos , et deux pouces six lignes près de la queue ; le dessous du corps est d'un cendré blanchâtre. Il y a

cinq doigts à tous les pieds ; le pouce ou doigt interne des pieds de derrière a un ongle plat qui n'excède pas la chair ; les autres ongles sont blancs et crochus.





LE SARIGUE *a longs Poils* :

J. Daquet. S.

LE SARIGUE A LONGS POILS.

Nous donnons ici la figure d'un sarigue mâle à longs poils , qui est d'un quart plus grand que le précédent , et qui en diffère aussi par la queue , qui est beaucoup plus courte à proportion. La longueur de ce sarigue est de vingt pouces trois lignes du bout du museau jusqu'à l'origine de la queue , au lieu que l'autre n'a que quinze pouces trois lignes ; la tête est semblable dans tous deux , à l'exception du bout du nez , qui est noir dans le précédent , et couleur de chair dans celui-ci ; les plus grands poils des moustaches ont près de trois pouces de longueur. Il y a encore une petite différence ; c'est que , dans le sarigue illinois , les deux dents incisives du milieu de la mâchoire supérieure sont les plus petites , tandis que , dans celui-ci , ces deux mêmes dents incisives sont les plus grandes. Il

diffèrent encore par les couleurs du poil , qui , dans ce sarigue , est brun sur les jambes et les pieds , blanchâtre sur les doigts , et rayé sur le corps de plusieurs bandes brunes indécises , une sur le dos jusqu'auprès de la queue , et une de chaque côté du corps , qui s'étend de l'aisselle jusqu'aux cuisses ; le cou est roussâtre depuis l'oreille aux épaules , et cette couleur s'étend sous le ventre , et domine par endroits sur plusieurs parties du corps ; la queue est écailleuse et garnie à son origine de poils blancs et de poils bruns. Nous ne déciderons pas , par cette simple comparaison , de l'identité ou de la diversité de ces deux espèces de sarigues , qui toutes deux pourroient bien n'être que des variétés de celle du sarigue commun.

DE LA MARMOSE.

ON sait qu'en général les sarigues , marmoses et cayopollins portent également leurs petits dans une poche sous le ventre , et que ces petits sont attachés à la mamelle long - temps avant d'avoir pris leur accroissement entier. Ce fait , l'un des plus singuliers de la Nature , me faisoit desirer des éclaircissemens au sujet de la génération de ces animaux , qui ne naissent pas à terme comme les autres. Voici ce que M. Roume de Saint-Laurent m'en a écrit en m'envoyant le catalogue du cabinet d'histoire naturelle qu'il a fait à l'île de la Grenade.

« Des personnes dignes de croyance , dit M. de Saint-Laurent , m'ont assuré avoir trouvé des femelles de *manicou* (marmose) dont les petits n'étoient point encore formés ; on voyoit au bout des mamelons de petites bosses claires ,

dans lesquelles on trouvoit l'embryon ébauché. Tout extraordinaire que ce fait doive paroître, je ne puis le révoquer en doute, et je vais ajouter ici la dissection que je fis d'un de ces animaux en 1767, qui peut donner quelques lumières sur la façon dont la génération s'effectue dans cette espèce.

La mère avoit dans son sac sept petits, au bout d'autant de mamelons, auxquels ils étoient fortement fixés, sans qu'ils y adhérassent; ils avoient environ trois lignes de longueur, et une ligne et demie de grosseur; la tête étoit fort grosse à proportion du corps, dont la partie antérieure étoit plus formée que la postérieure; la queue étoit moins avancée que tout le reste. Ces petits n'avoient point de poil; leur peau très-fine paroissoit sanguinolente; les yeux ne se distinguoient que par deux petits filets en cercle. Les cornes de la matrice étoient gonflées, fort longues, formant un tour, et se portant ensuite vers les ovaires: elles contenoient un mucus blanc, épais, et parsemé de globules d'air nombreux.

L'extrémité des cornes se terminoit par des filets gros comme de forts crins, d'une substance à peu près semblable à celle des trompes de Fallope, mais plus blanche et plus solide. On suivoit ces filets jusque dans le corps glanduleux des mamelles, où ils aboutissoient chacun à des mamelons, sans que l'on pût en distinguer la fin, parce qu'elle se confondoit dans la substance des mamelles. Ces filets paroissent être creux et remplis du même mucus qui étoit contenu dans les cornes. Peut-être les petits embryons produits dans la matrice passent-ils dans ces canaux pour se rendre aux mamelons contenus dans le sac. »

Cette observation de M. de Saint-Laurent mérite assurément beaucoup d'attention; mais elle nous paroît si singulière, qu'il seroit bon de la répéter plus d'une fois, et de s'assurer de cette marche très-extraordinaire des fœtus et de leur passage immédiat de la matrice aux mamelles, et du temps où se fait ce passage après la conception : il faudroit

pour cela élever et nourrir un certain nombre de ces animaux , et disséquer les femelles peu de temps après leur avoir donné le mâle, à un jour, deux jours , trois jours , quatre jours après l'accouplement; on pourroit saisir le progrès de leur développement, et reconnoître le temps et la manière dont ils passent réellement de la matrice aux mamelles qui sont renfermées dans la poche de la mère.

ADDITION AUX ARTICLES

DU SARIGUE, DE LA MARMOSE, ET DU CAYOPOLLIN ¹.

M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avoit nourri trois sarigues dans un petit tonneau, où ils se laissoient aisément manier. Ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, etc. Ils sont continuellement à se lécher les uns les autres : ils font le même murmure que les chats quand on les manie.

« Je ne me suis pas apperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes, et d'autres plus petites ². Ils portent également leurs

¹ Tome IV, pages 142, 174 et 177.

² On m'a nouvellement envoyé, pour le Cabinet, une peau de ces petits sarigues de Cayenne, qui n'avoit que trois pouces et demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, et la queue quatre pouces et demi.

petits dans une poche sous le ventre; et ces petits ne quittent jamais la mamelle, même lorsqu'ils dorment. Les chiens les tuent, mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne se fait pas entendre de fort loin. On les apprivoise aisément. Ils cherchent à entrer dans les poulaillers, où ils mangent la volaille; mais leur chair n'est pas bonne à manger : dans certaines espèces, elle est même d'une odeur insupportable, et l'animal est appelé *puant* par les habitans de Cayenne. »

Il ne faut pas confondre ces sarigues puans de M. de la Borde avec les vrais puans ou moufettes, qui forment un genre d'animaux très-différens de ceux-ci.

M. Vosmaër, directeur des cabinets d'histoire naturelle de S. A. S. M^{gr} le prince d'Orange, a mis une note, page 6 de la *Description d'un écureuil volant*, Amsterdam, 1767, dans laquelle il dit :

« Le *coescoes* est le *bosch* ou *beursrult* des Indes orientales, le *philander* de Seba, et le *didelphis* de Linnæus. Le savant M. de

Buffon* nie absolument son existence aux Indes orientales, et ne l'accorde qu'au nouveau monde en particulier. Nous pouvons néanmoins assurer ce célèbre naturaliste que Valentin et Seba ont fort bien fait de placer ces animaux, tant en Asie qu'en Amérique. J'ai moi-même reçu, l'été dernier, des Indes orientales, le mâle et la femelle. La même espèce a aussi été envoyée à M. le docteur Schlosser, à Amsterdam, par un ami d'Amboine, quoique pour moi je n'en connoisse pas d'autres que ceux-ci; de sorte qu'ils ne sont pas si communs. La principale différence entre le *coescos* des Indes orientales et celui des Indes occidentales, consiste, suivant mon observation, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, est tout-à-fait blanc, un peu jaunâtre; celui de la femelle est un peu plus brun, avec une raie noire ou plutôt brune sur le dos. La tête de celui des Indes orientales est plus courte; mais le mâle me paroît l'avoir un peu plus longue que la

* Tome IV, page 145.

femelle. Les oreilles, dans cette espèce, sont beaucoup plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La description de la seconde espèce, dont parle aussi Valentin, est trop diffuse pour pouvoir s'y rapporter avec quelque certitude. »

Je ne doute pas que M. Vosmaër n'ait reçu des Indes orientales des animaux mâles et femelles sous le nom de *coescoes*; mais les différences qu'il indique lui-même entre ces *coescoes* et les sarigues, pourroient déjà faire penser que ce ne sont pas des animaux de même espèce. J'avoue néanmoins que la critique de M. Vosmaër est juste, en ce que j'ai dit que les trois philanders de Seba n'étoient que le même animal, tandis qu'en effet le troisième, c'est-à-dire, celui de la planche XXXIX de Seba, est un animal différent, et qui se trouve réellement aux Philippines, et peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il est connu sous le nom de *coescoes*, ou *cuscus*, ou *cusos*. J'ai trouvé dans le Voyage de Christophe Barchewitz, la notice suivante :

« Dans l'île de Lethy, il y a des *cuscus* ou *cusos* dont la chair a à peu près le goût de celle du lapin. Cet animal ressemble beaucoup, pour la couleur, à une marmotte ; les yeux sont petits, ronds et brillans, les pattes courtes, et la queue, qui est longue, est sans poil. Cet animal saute d'un arbre à un autre comme un écureuil, et alors il fait de sa queue un crochet, avec lequel il se tient aux branches pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur désagréable qui approche de celle du renard. Il a une poche sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, qui entrent et sortent par-dessous la queue de l'animal. Les vieux sautent d'un arbre à l'autre en portant leurs petits dans cette poche * . »

Il paroît, par le caractère de la poche sous le ventre et de la queue prenante, que ce *cuscus* ou *cusos* des Indes orientales est en effet un animal du même genre que les *philanders* d'Amérique :

* *Voyage de Barchewitz* ; Erfurt, 1751 ; page 532.

mais cela ne prouve pas qu'ils soient de la même espèce d'aucun de ceux du nouveau continent; ce seroit le seul exemple d'une pareille identité. Si M. Vosmaër eût fait graver les figures de ces coescocs, comme il le dit dans le texte, on seroit plus en état de juger tant de la ressemblance que des différences des coescocs d'Asie avec les sarigues ou philanders de l'Amérique, et je demeure toujours persuadé que ceux d'un continent ne se trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les y ait apportés. Je renvoie sur cela le lecteur à ce que j'en ai dit (tome IV, page 145).

Ce n'est pas qu'absolument parlant, et même raisonnant philosophiquement, il ne fût possible qu'il se trouvât dans les climats méridionaux des deux continens quelques animaux qui seroient précisément de la même espèce. Nous avons dit ailleurs, et nous le répétons ici, que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets sur la Nature organisée, et par conséquent produire les mêmes êtres, soit

animaux , soit végétaux , si toutes les autres circonstances étoient , comme la température , les mêmes à tous égards : mais il ne s'agit pas ici d'une possibilité philosophique qu'on peut regarder comme plus ou moins probable ; il s'agit d'un fait , et d'un fait très-général , dont il est aisé de présenter les nombreux et très-nombreux exemples. Il est certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique , il n'existoit dans ce nouveau monde aucun des animaux que je vais nommer , l'éléphant , le rhinocéros , l'hippopotame , la girafe , le chameau , le dromadaire , le buffle , le cheval , l'âne , le lion , le tigre , les singes , les babouins , les guenons , et nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération , et que de même le tapir , le lama , la vigogne , le pecari ; le jaguar , le cougar , l'agouti , le paca , le coati , l'unau , l'ai , et beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération , n'existoient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples , dont on ne peut nier la vérité , ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de

prononcer, comme le fait ici M. Vosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continens ?

C'est à ce cuscus ou cusos des Indes qu'on doit rapporter le passage suivant.

« Il se trouve, dit Mandeslo, aux îles Moluques un animal qu'on appelle *cusos*; il se tient sur les arbres, et ne vit que de leurs fruits. Il ressemble à un lapin, et a le poil épais, frisé et rude, entre le gris et le roux; les yeux ronds et vifs, les pieds petits, et la queue si forte, qu'il s'en sert pour se prendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits * . »

Il n'est pas question, dans ce passage, de la poche sous le ventre, qui est le caractère le plus marqué des philanders : mais, je le répète, si le cuscus ou cusos des Indes orientales a ce caractère, il est certainement d'une espèce qui approche beaucoup de celle des philanders d'Amé-

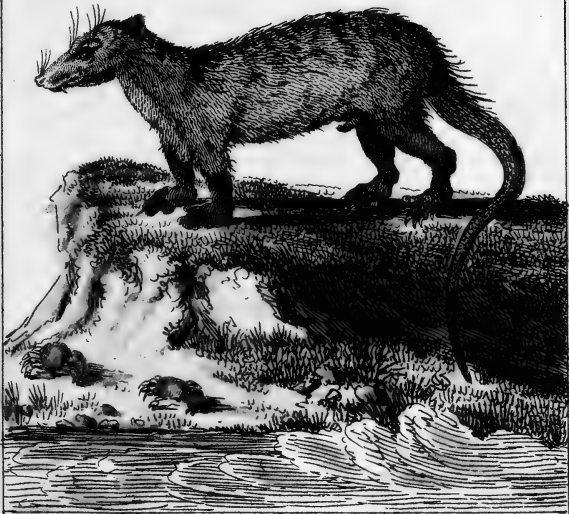
* *Voyage de Mandeslo*, suite d'Oléarius, tome II, page 384 et suiv.

rique, et je serois porté à penser qu'il en diffère à peu près comme le jaguar du léopard. Ces deux derniers animaux, sans être de la même espèce, sont les plus ressemblans et les plus voisins de tous les animaux des parties méridionales des deux continens.

LE CRABIER.

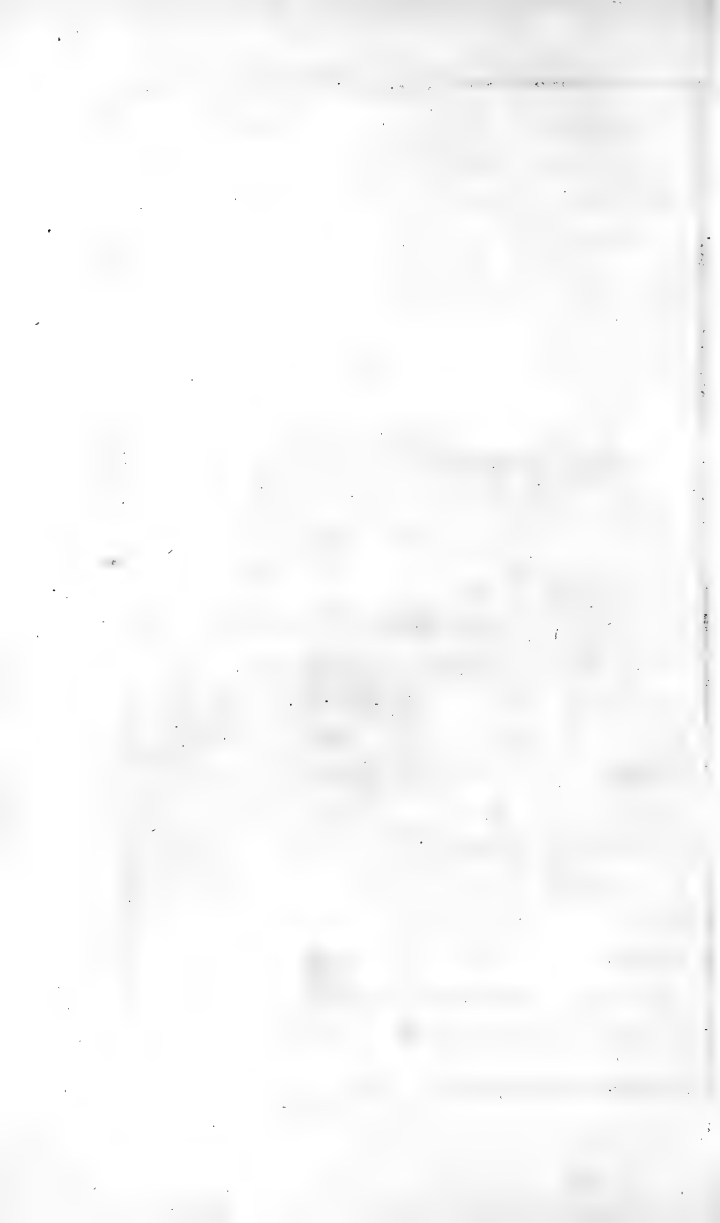
LE nom *crabier*, ou *chien crabier*, que l'on a donné à cet animal, vient de ce qu'il se nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport au chien ou au renard, auxquels les voyageurs ont voulu le comparer. Il auroit plus de rapport avec les sarigues; mais il est beaucoup plus gros, et d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du sarigue, ses petits dans une poche sous le ventre: ainsi le crabier nous paroît être d'une espèce isolée et différente de toutes celles que nous avons décrites.

Nous en donnons ici la figure, dans laquelle on remarquera la longue queue écailleuse et nue, les gros pouces sans ongles des pieds de derrière, et les ongles plats des pieds de devant. Cet animal, que nous conservons au Cabinet du roi, étoit encore jeune lorsqu'on nous a envoyé sa dépouille: il est mâle; et voici la description que nous en avons pu faire.



LE CRABIER.

J. Paquet. S.



La longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ dix-sept pouces.

La hauteur du train de devant, de six pouces trois lignes; et celle du train de derrière, de six pouces six lignes.

La queue, qui est grisâtre, écailleuse et sans poil, a quinze pouces et demi de longueur sur dix lignes de grosseur à son commencement; elle est très-menue à son extrémité.

Comme cet animal est fort bas de jambes, il a de loin quelque ressemblance avec le chien basset: la tête même n'est pas fort différente de celle d'un chien; elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. L'œil n'est pas grand; le bord des paupières est noir, et au-dessus de l'œil se trouvent de longs poils qui ont jusqu'à quinze lignes de longueur: il y en a aussi de semblables à côté de la joue vers l'oreille. Les moustaches autour de la gueule sont noires, et ont jusqu'à dix-sept lignes de long. L'ouverture de la gueule est de près de deux

pouces; la mâchoire supérieure est armée; de chaque côté, d'une dent canine crochue, et qui excède sur la mâchoire inférieure. L'oreille, qui est de couleur brune, paroît tomber un peu sur elle-même; elle est nue, large, et ronde à son extrémité.

Le poil du corps est laineux et parsemé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses et vers l'épine du dos, qui est toute couverte de ces longs poils; ce qui forme à cet animal une espèce de crinière, depuis le milieu du dos jusqu'au commencement de la queue. Ces poils ont trois pouces de longueur; ils sont d'un blanc sale à leur origine jusqu'au milieu, et ensuite d'un brun minime jusqu'à l'extrémité. Le poil des côtés est d'un blanc jaune, ainsi que sous le ventre; mais il tire plus sur le fauve vers les épaules, les cuisses, le cou, la poitrine et la tête, où cette teinte de fauve est mélangée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou sont fauves. Les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre. Il y a cinq

doigts à chaque pied : le pied de devant a un pouce neuf lignes , le plus grand doigt neuf lignes , et l'ongle en gouttière deux lignes. Les doigts sont un peu pliés , comme ceux des rats : il n'y a que le pouce qui soit droit. Les pieds de derrière ont un pouce huit lignes , les plus grands doigts neuf lignes , le pouce six lignes ; il est gros , large et écarté , comme dans les singes ; l'ongle en est plat , tandis que les ongles des quatre autres doigts sont crochus et excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant est droit , et n'est point écarté de l'autre doigt.

M. de la Borde m'a écrit que cet animal étoit fort commun à Cayenne , et qu'il habite toujours les palétuviers et autres endroits marécageux.

« Il est , dit-il , fort lesté pour grimper sur les arbres , sur lesquels il se tient plus souvent qu'à terre , sur-tout pendant le jour. Il a de bonnes dents , et se défend contre les chiens. Les crabes font sa principale nourriture , et lui profitent ; car

il est toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec sa patte, il y introduit sa queue, dont il se sert comme d'un crochet. Le crabe, qui lui serre quelquefois la queue, le fait crier; ce cri ressemble assez à celui d'un homme, et s'entend de fort loin : mais sa voix ordinaire est une espèce de grognement semblable à celui des petits cochons. Il produit quatre ou cinq petits, et les dépose dans de vieux arbres creux. Les naturels du pays en mangent la chair, qui a quelque rapport à celle du lièvre. Au reste, ces animaux se familiarisent aisément, et on les nourrit à la maison comme les chiens et les chats, c'est-à-dire, avec toutes sortes d'alimens : ainsi leur goût pour la chair du crabe n'est point du tout un goût exclusif*.

On prétend qu'il se trouve dans les terres de Cayenne deux espèces d'animaux auxquels on donne le même nom de *crabier*, parce que tous deux mangent

* Lettre de M. de la Borde à M. de Buffon. Cayenne, 12 juin 1774.

des crabes. Le premier est celui dont nous venons de parler ; l'autre est non seulement d'une espèce différente , mais paroît même être d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil , et ne prend les crabes qu'avec ses pattes. Ces deux animaux ne se ressemblent que par la tête , et diffèrent par la forme et les proportions du corps , aussi-bien que par la conformation des pieds et des ongles *.

* Note communiquée par MM. Aublet et Olivier.

ADDITION AUX ARTICLES
DU TAMANOIR, DU TAMANDUA,
DU FOURMILIER, ET DES
TATOUS.

D U T A M A N O I R.

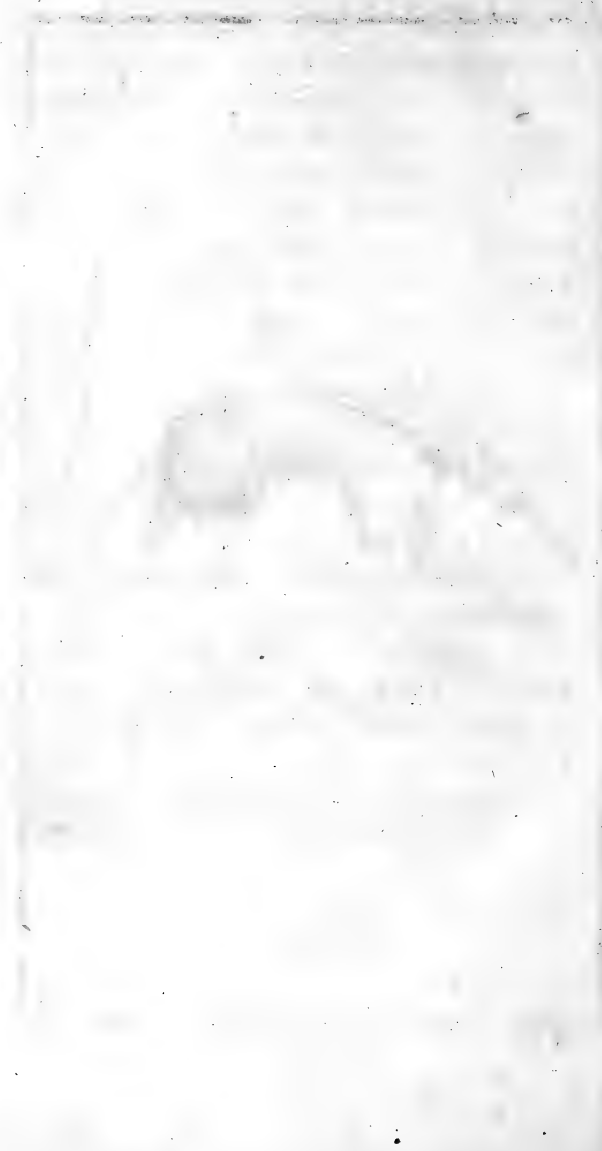
Nous avons donné * la figure du tamanoir ou grand fourmilier ; mais , comme le dessin n'a été fait que d'après une peau qui avoit été assez mal préparée , il n'est pas aussi exact que celui qu'on trouvera ici , qui a été fait sur un animal envoyé de la Guiane , bien empaillé , à M. Mauduit , docteur en médecine , dont le cabinet ne contient que des choses précieuses , par les soins que cet habile naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare , et de maintenir les animaux et les oiseaux dans le meilleur état

* Tome IV, pl. XI.



LE TAMANOIR .

J. Paquet. Sc.



possible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici soit précisément de la même espèce que celui de notre tome IV, on verra néanmoins qu'il a le museau plus court, la distance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits, cinq ongles aux pieds de derrière, et tous ces ongles noirs. Le museau jusqu'aux oreilles est couvert d'un poil brun fort court; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand; il a deux pouces et demi de longueur sur les côtés du corps; il est rude au toucher, comme celui du sanglier; il est mêlé de poils d'un brun foncé, et d'autres d'un blanc sale. La bande noire du corps n'a point de petites taches blanches décidées et qui la bordent, comme dans le tamanoir gravé tome IV. Celui-ci a trois pieds onze pouces de longueur, c'est-à-dire, trois pouces de plus que le premier. Voici ses autres dimensions.

	pièds. pouces. lignes.		
Hauteur du train de devant....	1	8	»
Hauteur du train de derrière...	1	7	6
Longueur du bout du museau à l'angle de l'œil.....	»	7	9
Ouverture de l'œil.....	»	»	6
Ouverture de la bouche.....	»	1	1
Ouverture des narines.....	»	»	4
Distance de l'œil à l'oreille....	»	2	1
Grandeur de l'oreille.....	»	1	2
Longueur du cou.....	»	8	»
Longueur du tronçon de la queue	2	1	9
Longueur du pied de devant...	»	3	6
Longueur de l'ergot interne....	»	»	6
Longueur de ce même ergot à son origine.....	»	»	4
Longueur de l'ergot suivant...	»	1	8
Sa largeur à son origine.....	»	»	5
Longueur du troisième ergot...	»	2	3
Sa largeur à son origine.....	»	»	6
Longueur de l'ergot extérieur..	»	»	5
Sa largeur à son origine.....	»	»	3
Longueur du pied de derrière.	»	3	9
Longueur de l'ergot interne....	»	»	7
Longueur des trois autres ergots	»	1	10
Largeur à l'origine.....	»	»	3
Longueur de l'ergot externe....	»	»	6
Largeur à son origine.....	»	»	3

M. de la Borde , médecin du roi à Cayenne , m'a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal.

« Le tamanoir habite les bois de la Guiane. On y en connoît de deux espèces ; les individus de la plus grande pèsent jusqu'à cent livres. Ils courent lentement et plus lourdement qu'un cochon ; ils traversent les grandes rivières à la nage , et alors il n'est pas difficile de les assommer à coups de bâton. Dans les bois , on les tue à coups de fusil. Ils n'y sont pas fort communs, quoique les chiens refusent de les chasser.

Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches de poux de bois qui se trouvent par-tout sur les arbres , sur lesquels il grimpe facilement. Il faut prendre garde d'approcher cet animal de trop près ; car ses griffes font des blessures profondes : il se défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent , tels que les jaguars , couguars , etc. ; il les déchire avec ses griffes , dont les muscles et les

tendons sont d'une grande force. Il tue beaucoup de chiens, et c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes. On dit qu'ils se nourrissent de fourmis. Son estomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avoit l'estomac plein de poux de bois qu'il avoit nouvellement mangés. La structure et les dimensions de sa langue semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre. Lorsque la femelle nourrit, elle est très-dangereuse, même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la chair de cet animal; elle est noire, sans graisse et sans fumet. Sa peau est dure et épaisse; sa langue est d'une forme presque conique, comme son museau. »

M. de la Borde en donne une description anatomique que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laisser les prémices de ce travail qu'il me paroît avoir fait avec soin.

« Le tamanoir , continue M. de la Borde , n'acquiert son accroissement entier qu'en quatre ans. Il ne respire que par les narines. A la première vertèbre qui joint le cou avec la tête , la trachée-artère est fort ample ; mais elle se rétrécit tout-à-coup , et forme un conduit qui se continue jusqu'aux narines , dans cette espèce de cornet qui lui sert de mâchoire supérieure. Ce cornet a un pied de longueur , et il est au moins aussi long que le reste de la tête. Il n'a aucun conduit de la trachée-artère à la gueule , et néanmoins l'ouverture des narines est si petite , qu'on avoit de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux sont aussi très-petits , et il ne voit que de côté. La graisse de cet animal est de la plus grande blancheur. Lorsqu'il traverse les eaux , il porte sa grande et longue queue repliée sur le dos et jusque sur la tête. »

MM. Aublet et Olivier m'ont assuré que le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa langue ; laquelle est enduite d'une humeur visqueuse et gluante , avec

laquelle il prend des insectes. Ils disent aussi que sa chair n'est point mauvaise à manger.

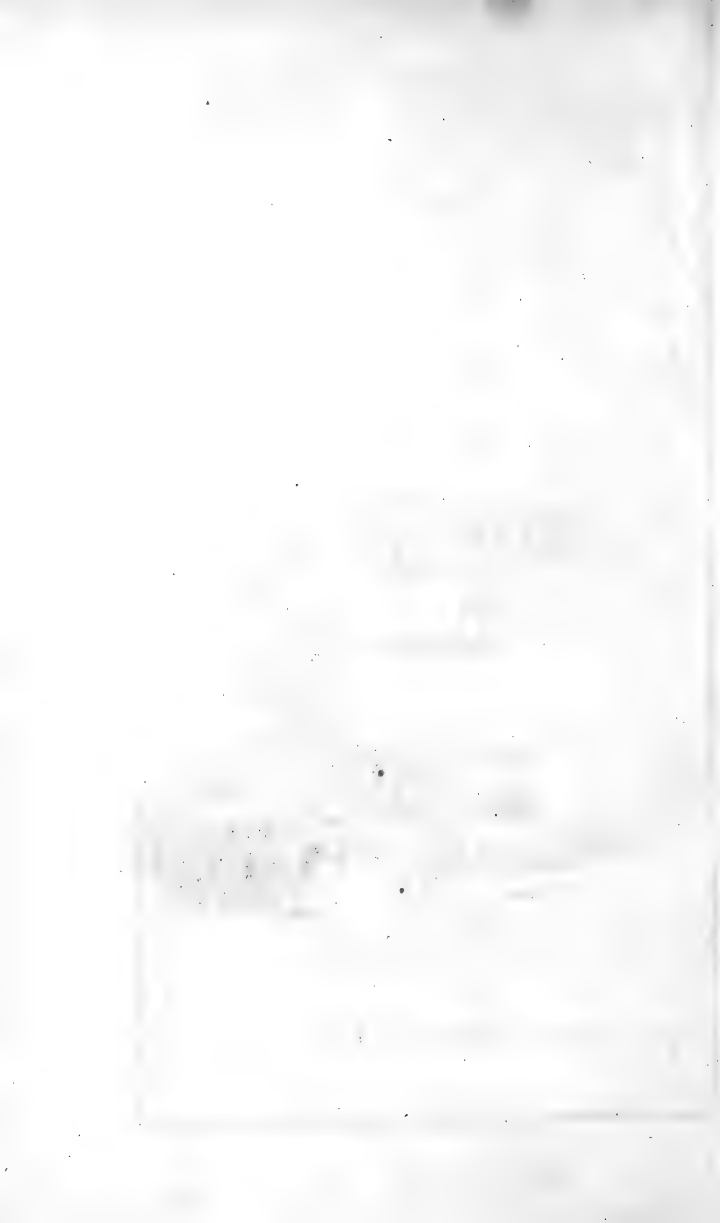
D U T A M A N D U A.

NOUS croyons devoir rapporter à l'espèce du tamandua l'animal dont nous donnons ici la figure, et duquel la dépouille bien préparée étoit au cabinet de M. le duc de Caylus, et se voit actuellement dans le Cabinet du roi. Il est différent du tamanoir, non seulement par la grandeur, mais aussi par la forme. Sa tête est à proportion bien plus grosse : l'œil est si petit, qu'il n'a qu'une ligne de grandeur; encore est-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille est ronde et bordée de grands poils noirs par-dessus. Le corps entier n'a que treize pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix pouces foibles de hauteur. Le poil de dessus le dos est long de quinze lignes; celui du ventre, qui est d'un blanc sale, est de la même longueur. La queue n'a que sept pouces



LE TAMANDUA.

J. P. Panquet. Sc.



et demi de longueur , couverte par-tout de longs poils fauves , avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a , dans toute cette description , que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua ; le premier est la queue , qui est par-tout garnie de poils , au lieu que celui de Marcgrave a la queue nue à son extrémité ; le second , c'est qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua , et que celui de Marcgrave n'en avoit que quatre : mais du reste tout convient assez pour qu'on puisse croire que l'animal dont nous donnons ici la figure , est au moins une variété de l'espèce du tamandua , s'il n'est pas précisément de la même espèce.

M. de la Borde semble l'indiquer , dans ses observations , sous le nom de *petit tamanoir*.

« Il a , dit-il , le poil blanchâtre , long d'environ deux pouces. Il peut peser un peu plus de soixante livres. Il n'a point

de dents ; mais il a aussi des griffes fort longues. Il ne mange que le jour, comme l'autre , et ne fait qu'un petit ; il vit aussi de même, et se tient dans les grands bois. Sa chair est bonne à manger ; mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir. »

J'aurois bien désiré que M. de la Borde m'eût envoyé des indications plus précises et plus détaillées , qui auroient fixé nos incertitudes au sujet de cette espèce d'animal.

Voici ce qu'il m'écrit en même temps sur le petit fourmilier , dont nous avons donné la figure *.

« Il a le poil roux , luisant , un peu doré , se nourrit de fourmis , tire sa langue, qui est fort longue et faite comme un ver, et les fourmis s'y attachent. Cet animal n'est guère plus grand qu'un écureuil. Il n'est pas difficile à prendre ; il marche assez lentement, s'attache, comme

* Tome IV, pl. XI.

le paresseux, sur un bâton qu'on lui présente, dont il ne cherche pas à se détourner, et on le porte ainsi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri. On en trouve souvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbre, sur des feuilles qu'ils charient sur le dos. Ils ne mangent que la nuit. Leurs griffes sont dangereuses, et ils les serrent si fort, qu'on ne peut pas leur faire lâcher prise. Ils ne sont pas rares, mais difficiles à appercevoir sur les arbres. »

M. Vosmaër a fait une critique assez mal fondée de ce que j'ai dit au sujet des fourmiliers.

« Je dois remarquer, dit-il, contre le sentiment de M. de Buffon*, que l'année passée M. Tulbagh a envoyé un animal sous le nom de *porc de terre*, qui est le *myrmécophage* de Linnæus, en sorte que Desmarchais et Kolbe ont raison de dire

* Tome IV, page 145.

que cet animal se trouve en Afrique aussi bien qu'en Amérique. A juger de celui-ci qui a été envoyé dans l'esprit-de-vin, paroissant être tout nouvellement né, et ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort considérable. Voici les principales différences, autant qu'on peut les reconnoître à cet animal si jeune.

Le groin est à son extrémité un peu gros, rond et aussi comme écrasé en dessus. Leurs oreilles sont fort grandes, longues, minces, pointues et pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts; le premier et le troisième d'une longueur égale, le second un peu plus long, et le quatrième ou l'extérieur un peu plus court que le troisième. Leurs quatre ongles sont fort longs, peu crochus, pointus, et à peu près d'une égale grandeur. Les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont presque également longs, et les deux extérieurs beaucoup plus courts; les ongles en sont moins grands, et les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, sans être fort

longue, est grosse et se termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Seba ¹ sont certainement les mêmes, et ne diffèrent entre eux que par la couleur. La figure en est fort bonne. C'est une espèce particulière, tout-à-fait différente du tamandua-guacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon. »

On croiroit, après la lecture de ce passage, que je me suis trompé au sujet de cet animal donné par Seba ². Cependant j'ai dit précisément ³ ce que dit ici M. Vosmaër. Voici comme je me suis exprimé : *L'animal que Seba désigne par le nom de tamandua myrmécophage d'Amérique, tome I^{er}, page 60, et dont il donne la figure, planche XXXVII, n^o 2, ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question. Or les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé, sont le tamanoir, le tamandua et le petit fourmi-*

¹ Tome I^{er}, pl. XXXVII, fig. 2; et pl. XL, fig. 1.

² Planche XXXVII, n^o 2.

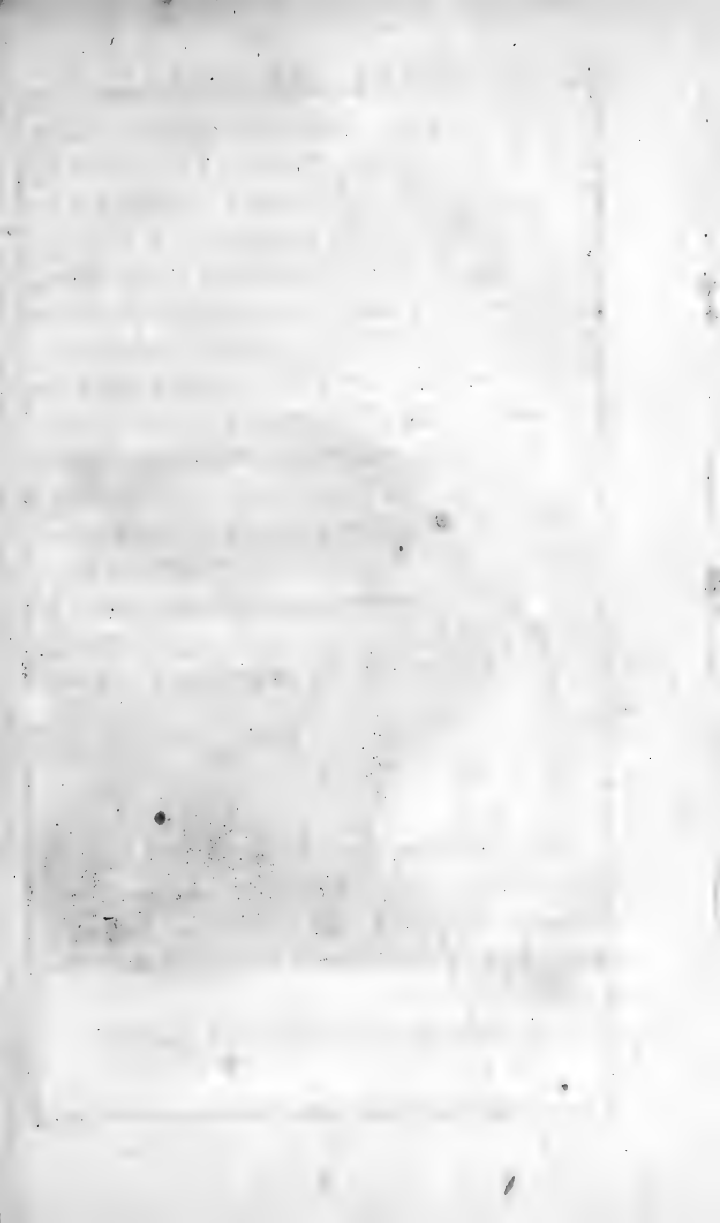
³ Tome IV, page 91.

lier ; donc tout ce que dit ici M. Vosmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé , puisque ce que j'ai avancé se réduit à ce que le tamanoir , le tamandua et le fourmilier ne se trouvent qu'en Amérique , et non dans l'ancien continent. Cela est si positif , que M. Vosmaër ne peut rien y opposer. Si le myrmécophage de Seba (planche XXXVII , fig. 2) se trouve en Afrique , cela prouve seulement que Seba s'est trompé en l'appelant *myrmécophage d'Amérique* ; mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé , et je persiste , avec toute raison , à soutenir que le tamanoir , le tamandua et le fourmilier ne se trouvent qu'en Amérique , et point en Afrique.

DES TATOUS.

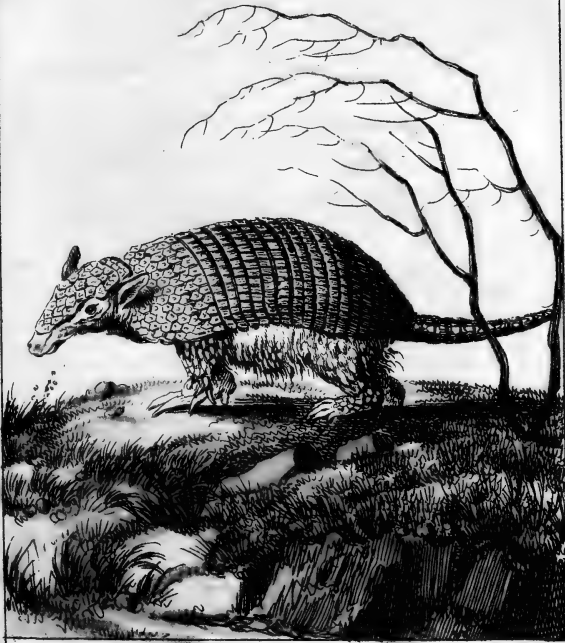
NOUS avons donné * la gravure d'une dépouille d'encoubert , ou tatou à six bandes mobiles ; nous n'avons pu alors nous procurer l'animal entier : il nous est

* Tome IV, planche XV.





LE TATOU A LONGUE QUEUE .



L'ENGOUBERT .

L. Paquet . S.



arrivé depuis , et nous en donnons ici la figure dessinée d'après nature vivante par M. de Sève , qui m'a remis en même temps la description suivante.

« L'encoubert mâle a quatorze pouces de longueur sans la queue. Il est assez conforme à la description qui se trouve dans l'*Histoire naturelle* ; mais il est bon d'observer qu'il est dit dans cette description que le bouclier des épaules est formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune. Je pense que cela varie ; car celui que j'ai dessiné a le bouclier des épaules composé de six rangs parallèles , dont les petites pièces sont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles , composés de petites pièces droites , qui forment comme des quarrés ; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue , perdent la forme quarrée et deviennent plus arrondis. La queue , qui a été coupée par le bout , a actuellement quatre pouces six lignes ; je l'ai faite dans le dessin de six pouces , parce

qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine, et six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant, il porte la queue haute et un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un têt osseux comme sur le corps : six bandes inégales par gradation commencent ce tronçon ; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, et les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il est dit dans l'*Histoire naturelle*, est, à la vérité, très-petit ; mais le globule est élevé et très-masqué par les paupières qui le couvrent. Son corps est fort gras, et la peau forme des rides sous le ventre ; il y a sur cette peau du ventre nombre de petits tubercules, d'où partent des poils blancs assez longs, et elle ressemble à celle d'un dindon plumé. Le têt, sur la plus grande largeur du corps, a six pouces sept lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes ; celle de derrière, trois pouces quatre lignes. Les ongles de la patte de devant sont très-longs : le plus grand a quinze lignes, celui de côté

quatorze lignes, le plus petit dix lignes; les ongles de la patte de derrière ont au plus six lignes. Les jambes sont couvertes d'un cuir écailleux jaunâtre jusqu'aux ongles. Lorsque cet animal marche, il se porte sur le bout des ongles de ses pattes de devant. Sa verge est fort longue : en la tirant, elle a six pouces sept lignes de long sur près de quatre lignes de grosseur en repos ; ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'allonge d'elle-même, elle se pose sur le ventre en forme de limaçon, laissant environ une ligne ou deux d'espace dans les circonvolutions. On m'a dit que quand ces animaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il est question n'étoit âgé que de dix-huit mois. »

M. de la Borde rapporte dans ses observations qu'il se trouve à la Guiane deux espèces de tatous : le tatou noir, qui peut peser dix-huit à vingt livres, et qui est le plus grand ; l'autre, dont la couleur est brune, ou plutôt gris-de-fer, a trois griffes

plus longues les unes que les autres ; sa queue est molle, sans cuirasse, couverte d'une simple peau sans écaille : il est bien plus petit que l'autre, et ne pèse qu'environ trois livres.

« Le gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit petits et même jusqu'à dix, dans des trous qu'il creuse fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de son côté à rendre son trou plus profond, en descendant presque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois et des fourmis : sa chair est assez bonne à manger, et a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris cendré ne fait que quatre ou cinq petits ; mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, et il est aussi plus difficile à prendre : il sort de son trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne sort que la nuit. On trouve toujours ces tatous seuls, et l'on connoît qu'ils sont dans leurs trous lorsqu'on en voit sortir un grand nombre de certaines mouches qui

suivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuse pour les prendre, ils creusent aussi de leur côté, jetant la terre en arrière, et bouchent tellement leurs trous, qu'on ne sauroit les en faire sortir en y faisant de la fumée. Ils font leurs petits au commencement de la saison des pluies. »

Il me paroît qu'on doit rapporter le grand tatou noir dont parle ici M. de la Borde, au kabassou, dont nous avons donné la figure*, qui est en effet le plus grand de tous les tatous; et que l'on peut de même rapporter le petit tatou gris de fer au tatuète, quoique M. de la Borde dise que sa queue est sans cuirasse, ce qui mériteroit d'être vérifié.

Nous donnons encore ici la figure d'un tatou à neuf bandes mobiles et à très-longue queue. La description et la figure se trouvent dans les *Transactions philosophiques*, volume LIV, planche VII. M. William Watson, docteur en médecine, a donné la description de ce tatou,

* Tome IV, pl. XIII.

dont voici l'extrait. Cet animal étoit vivant à Londres, chez mylord Southwell; il venoit d'Amérique : cependant la figure que cet auteur en donne dans les *Transactions philosophiques*, n'a été dessinée qu'après l'animal mort, et c'est par cette raison qu'elle est un peu dure et roïde, comme elle l'est aussi dans la planche que nous donnons ici. Cet animal pesoit sept livres *avoirdupois*, et n'étoit que de la grosseur d'un chat ordinaire : c'étoit un mâle, qui avoit même assez grandi pendant quelques mois qu'il a vécu chez mylord Southwell; on le nourrissoit de viande et de lait; il refusoit de manger du grain et des fruits. Ceux qui l'ont apporté d'Amérique, ont assuré qu'il fouilloit la terre pour s'y loger.

ADDITION A L'ARTICLE

DE L'UNAU ET DE L'AÏ.

« **O**N connoît à Cayenne , dit M. de la Borde , deux espèces de ces animaux , l'une appelée *paresseux honteux* , l'autre *mouton paresseux* : celui-ci est une fois plus long que l'autre , et de la même grosseur ; il a le poil long , épais et blanchâtre , pèse environ vingt-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres , mais d'une manière si lourde et si pesante , qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

Le *paresseux honteux* a des taches noires , peut peser douze livres , se tient toujours sur les arbres , mange des feuilles de bois canon , qui sont réputées poison. Leurs boyaux empoisonnent les chiens qui les mangent , et néanmoins leur chair est bonne à manger ; mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.

Les deux espèces ne font qu'un petit, qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres; mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin et de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, et alors il est aisé de couper la branche et de les faire tomber dans l'eau; mais ils ne lâchent point prise, et y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant, qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre; il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps fort lourdement, et petit à petit pose l'autre patte, et continue de grimper ainsi. Tous ces mouvemens sont exécutés avec une lenteur et une nonchalance inexprimable. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours

sur quelques poteaux ou même sur les portes , et ils n'aiment pas à se tenir à terre. Si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre , ils s'en saisissent tout de suite , et montent jusqu'à l'extrémité , où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant , et serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif et langoureux qui ne se fait pas entendre de loin ¹. »

On voit que le paresseux mouton de M. de la Borde est celui que nous avons appelé *unau* , et que son paresseux honteux est l'*ai* , dont nous avons donné les descriptions et les figures ².

M. Vosmaër , habile naturaliste et directeur des cabinets de S. A. S. Mgr le prince d'Orange , m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux : la première , sur la manière dont

¹ Extrait des observations de M. de la Borde , médecin du roi à Cayenne.

² Tome VI , planches V , VI et VII.

ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaër.

« On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon , qui prétend que ces animaux (l'unau et l'ai), trop lents pour descendre de l'arbre , sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre * . »

Cependant je n'ai avancé ce fait que sur le rapport de témoins oculaires , qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds ; et l'on voit que le témoignage de M. de la Borde , médecin du roi à Cayenne , s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait , et que par conséquent *l'on ne doit pas*, comme le dit M. Vosmaër, *absolument rejeter mon rapport* à cet égard.

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une méprise lorsque j'ai dit que l'unau et l'ai n'avoient pas de dents , et je ne sais point

* *Description d'un paresseux pentadactyle de Bengale*; Amsterdam , 1767 ; page 5.

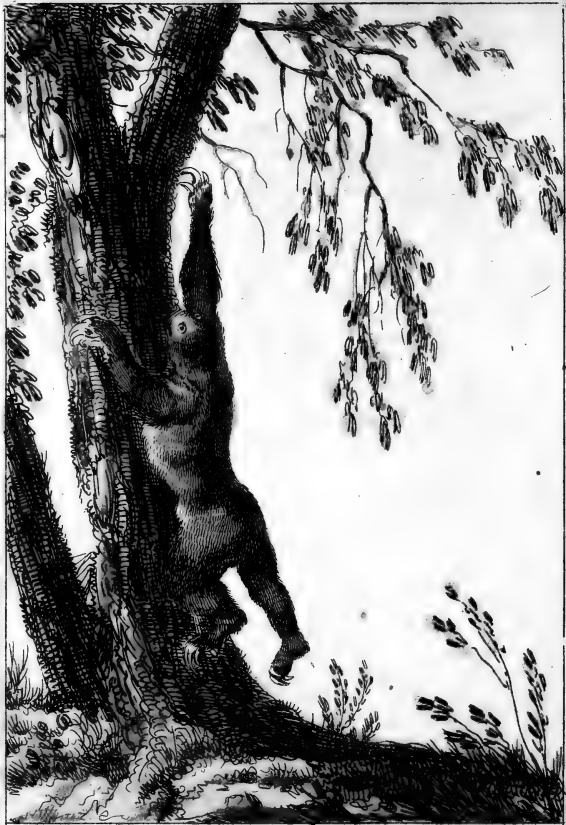
du tout mauvais gré à M. Vosmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'est venue que d'une inattention. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité.

LE KOURI,
OU LE PETIT UNAU.

Nous donnons ici la figure d'un animal dont l'espèce est voisine de celle de l'unau : il est, à la vérité, de moitié plus petit ; mais il lui ressemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guiane françoise ; il étoit dans la basse-cour, au milieu des poules, et il mangeoit avec elles : c'est, dit-on, le seul individu de cette espèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du roi, sous le nom de *kouri* ; mais nous n'avons eu aucune information sur ses habitudes naturelles, et nous sommes obligés de nous restreindre à une simple description.

Ce petit unau ressemble au grand par un caractère essentiel : il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au





LE KOURI ou LE PETIT UNAU .

J. Paquet. S.

lieu que l'ai en a trois, et par conséquent il est d'une espèce différente de celle de l'ai; il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'unau, dont nous avons donné l'histoire et la description, tome VI, avoit dix-sept pouces six lignes : cependant ce petit unau paroisoit être adulte. Il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière : mais il en diffère non seulement par la taille, mais encore par son poil, qui est d'un brun musc nuancé de grisâtre et de fauve; et ce poil est bien plus court et plus terne en couleur que dans le grand unau; sous le ventre, il est d'une couleur de musc clair, nuancé de cendré, et cette couleur s'éclaircit encore davantage sous le cou jusqu'aux épaules, où il forme comme une bande foible de fauve pâle. Les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce sept lignes et demie.

Nous avons eu le grand unau vivant; mais, comme nous n'avons pu faire la

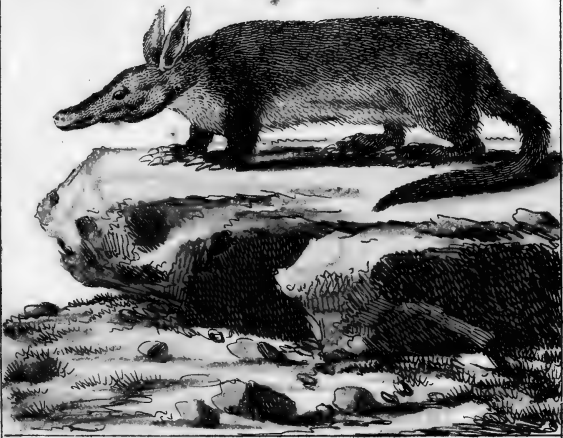
description du petit que d'après une peau bourrée, nous ne sommes pas en état de prononcer sur toutes les différences qui peuvent se trouver entre ces deux animaux : nous présumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une seule et même espèce, dans laquelle il se trouve deux races, l'une plus grande et l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de la Borde, dans ce volume, que le paresseux qu'il nomme *mouton*, se jette sur les hommes depuis le haut des arbres; cela a été mal exprimé par M. de la Borde. Il est certain qu'il n'attaque pas les hommes; mais comme tous les paresseux en général ne peuvent descendre des arbres, ils sont forcés de se laisser tomber, et tombent quelquefois sur les hommes. M. de la Borde, dans ses nouveaux mémoires, indique quatre espèces de paresseux; savoir, le *paresseux cabri*, le *paresseux mouton*, le *paresseux dos brûlé*, et le nouveau paresseux que nous venons d'appeler *kouri*. Comme il ne donne point la description exacte de ces quatre espèces, nous ne pouvons les

comparer avec celles que nous connoissons ; nous présumons seulement que son paresseux cabri et son paresseux mouton sont notre aï et notre unau. Il nous a envoyé une peau qui nous paroît être celle de son paresseux dos brûlé, mais qui n'est pas assez bien conservée pour que nous puissions juger si elle vient d'un animal dont l'espèce soit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paroît ressembler plus qu'à celle de l'unau.

LE COCHON DE TERRE.

Nous avons dit et répété souvent qu'aucune espèce des animaux de l'Afrique ne s'est trouvée dans l'Amérique méridionale, et que réciproquement aucun des animaux de cette partie de l'Amérique ne s'est trouvé dans l'ancien continent. L'animal dont il est ici question, a pu induire en erreur des observateurs peu attentifs, tels que M. Vosmaër : mais on va voir par sa description et par la comparaison de sa figure avec celle des fourmiliers d'Amérique, qu'il est d'une espèce très-différente, et qu'il n'a guère d'autres rapports avec eux que d'être de même privé de dents, et d'avoir une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmilières. Nous avons donc adopté le nom de *cochon de terre*, que Kolbe donne à ce mangeur de fourmis, de préférence à celui de *fourmilier*, qui doit être réservé aux mangeurs de fourmis d'Amérique, puisqu'en effet cet ani-



LE COCHON DE TERRE .

Paquet. S.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is essential for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part outlines the specific procedures and protocols that must be followed to ensure the integrity and security of the data. This includes regular audits, backups, and strict access controls.

3. The third part addresses the role of the management team in overseeing the implementation of these procedures and ensuring that all staff members are properly trained and informed.

4. The fourth part discusses the potential risks and challenges associated with data management and provides strategies to mitigate these risks.

5. The fifth part concludes with a summary of the key points and a call to action for all stakeholders to work together to ensure the success of the organization's data management initiatives.

mal d'Afrique en diffère essentiellement par l'espèce, et même par le genre. Le nom de *cochon de terre* est relatif à ses habitudes naturelles et même à sa forme, et c'est celui sous lequel il est communément connu dans les terres du Cap. Voici la description que M. Allamand a faite de cet animal dans le nouveau supplément à mon ouvrage.

« M. de Buffon semble avoir épuisé tout ce qu'on peut dire sur les animaux mangeurs de fourmis : l'article qu'il en a dressé *, doit lui avoir coûté beaucoup de peine, tant à cause des recherches qu'il a dû faire de tout ce qui a été dit de ces animaux, que de la nécessité où il a été de relever les fautes de ceux qui en ont parlé avant lui, et particulièrement de Seba. Celui-ci ne les a pas seulement mal décrits, mais il a encore rangé parmi eux un animal d'un genre très-différent.

M. de Buffon, après avoir dissipé la confusion qui régnoit dans l'histoire de

* Tome IV, page 84.

ces animaux, n'admet que trois espèces de mangeurs de fourmis, le tamanoir, le tamandua, et celui auquel il a conservé le nom de *fourmilier* : mais ensuite il a donné la description d'un animal qui semble être une nouvelle espèce de tamandua, plutôt qu'une simple variété ; enfin il conclut de tout ce qu'il a dit, que les mangeurs de fourmis ne se trouvent que dans les pays chauds de l'Amérique, et qu'ils n'existent pas dans l'ancien continent. Il est vrai que Desmarchais et Kolbe disent qu'il y en a en Afrique : mais le premier affirme simplement la chose, sans en rien dire de plus, ni sans en apporter aucune preuve ; quant à Kolbe, son témoignage est si suspect, que M. de Buffon a été très-authorized à n'y pas ajouter foi. J'ai pensé comme lui au sujet de Kolbe, et je n'ai point cru qu'il y eût des mangeurs de fourmis en Afrique : mais M. le capitaine Gordon m'a tiré de l'erreur où j'étois ; il m'a envoyé la dépouille d'un de ces animaux tué au cap de Bonne-Espérance, où ils sont connus sous le nom de *cochons de terre* ;

c'est précisément celui que Kolbe leur donne : ainsi je lui fais réparation d'avoir révoqué ici en doute sa véracité, et je suis persuadé que M. de Buffon lui rendra la même justice. Il est vrai que M. Pallas a confirmé le témoignage de Kolbe par ses propres observations ; il a donné la description d'un fœtus de mangeur de fourmis, envoyé du cap de Bonne-Espérance au cabinet de S. A. S. M^{gr} le prince d'Orange : mais un fœtus, dénué de son poil, étoit peu propre à donner une juste idée de l'animal dont il tiroit son origine, et il pouvoit avoir été envoyé d'ailleurs au Cap ; cependant le nom de *cochon*, par lequel on l'avoit désigné, a commencé à me faire revenir de mon préjugé contre Kolbe.

J'ai fait remplir la peau que M. Gordon m'a envoyée, ce qui m'a très-bien réussi ; et c'est d'après cette peau bourrée que j'ai fait graver la figure. Si l'on doit appeler *mangeur de fourmis* un animal qui n'a point de dents, et qui a une langue fort longue qu'il enfonce dans les fourmilières pour avaler ensuite les fourmis

qui s'y attachent, on ne peut pas douter que celui qui est représenté ici n'en mérite le nom; cependant il diffère très-fort des trois espèces décrites par M. de Buffon, et que je crois, avec lui, être particulières à l'Amérique.

Il est à peu près aussi gros et aussi grand que le tamanoir, comme on le verra par les dimensions que j'en donnerai. Les poils qui couvrent sa tête, le dessus de son corps et sa queue, sont très-courts, et tellement couchés et appliqués sur sa peau, qu'ils semblent y être collés; leur couleur est d'un gris sale, un peu approchant de celui du lapin, mais plus obscur; sur les flancs et sous le ventre, ils sont plus longs et d'une couleur roussâtre; ceux qui couvrent les jambes sont aussi beaucoup plus longs, ils sont tout-à-fait noirs et droits.

Sa tête est presque un cône tronqué, un peu comprimé vers son extrémité; elle est terminée par un plan ou plutôt par un boutoir, tel que celui d'un cochon, dans lequel sont les trous des narines, et qui avance de près d'un pouce au-delà de

la mâchoire inférieure; celle-ci est très-petite. Sa langue est longue, fort mince et plate, mais plus large que dans les autres mangeurs de fourmis, qui l'ont presque cylindrique; il n'a absolument aucune dent. Ses yeux sont beaucoup plus près des oreilles que du museau; ils sont assez grands, et, d'un angle à l'autre, ils ont un pouce de longueur. Ses oreilles, assez semblables à celles des cochons, s'élèvent à la hauteur de six pouces, et se terminent en pointe; elles sont formées par une membrane presque aussi mince que du parchemin, et couvertes de poils à peine remarquables, tant ils sont courts. J'ignore si dans l'animal vivant elles sont pendantes comme dans les tamanduas : M. Pallas dit qu'elles le sont; mais il en juge d'après celles du fœtus, où leur longueur doit leur faire prendre cette position, sans qu'on en doive conclure qu'elles l'aient dans l'animal lorsqu'il est hors du ventre de sa mère. Sa queue surpasse le tiers de la longueur de tout le corps; elle est fort grosse à son origine, et va en diminuant

jusqu'à son extrémité. Ses pieds de devant ont quatre doigts, ceux de derrière en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les plus longs sont aux pieds postérieurs, car ils égalent en longueur les doigts mêmes; ils ne sont pas pointus, mais arrondis à leur extrémité, un peu recourbés et propres à creuser la terre. Il ne paroît pas qu'il puisse s'en servir pour saisir fortement, ou pour se défendre, comme les autres mangeurs de fourmis; cependant il doit avoir beaucoup de force dans ses jambes, qui sont très-grosses proportionnellement à son corps.

On voit, par cette description, que cet animal est très-différent du tamanoir par son poil, sa couleur, sa tête et sa queue; il surpasse aussi fort en grandeur le tamandua, dont il diffère de même par son pelage, par sa couleur et par ses ongles; je ne dis rien de sa différence avec le fourmilier, avec lequel personne ne le confondra. Il appartient donc à une quatrième espèce inconnue jusqu'à présent; et tout ce que j'en sais de certain, c'est

que cet animal fourre sa langue dans les fourmilières, qu'il avale les fourmis qui s'y attachent, et qu'il se cache en terre dans des trous. Quoiqu'il ait une queue qui ressemble un peu à celle du tamandua, je doute qu'il s'en serve, comme lui, pour se suspendre à des branches d'arbre; elle ne me paroît pas, pour cela, assez flexible, et les ongles ne sont pas faits pour grimper.

Comme je l'ai déjà dit, on lui donne au Cap le nom de *cochon de terre*; mais il ressemble au cochon, et cela encore très-imparfaitement, uniquement par sa tête alongée, par le boutoir qui la termine, et par la longueur de ses oreilles: d'ailleurs il en diffère essentiellement par les dents qu'il n'a pas, par sa queue, et principalement par ses pieds, aussi-bien que par la conformation de tout son corps.

Au défaut de bonnes autorités sur ce qui regarde ce mangeur de fourmis (car c'est le nom que je crois devoir lui donner, pour le distinguer des trois espèces décrites par M. de Buffon), je mettrai ici

en note ce que Kolbe en a dit * : il a été plus exact dans la description qu'il en a

* La quatrième espèce des cochons se nomme le *cochon de terre*. Il ressemble très-fort aux *cochons rouges* (pourquoi aux *cochons rouges*? il ne leur ressemble pas plus par la couleur qu'aux autres); il a seulement la tête plus longue et le groin plus pointu; il n'a absolument point de dents, et ses soies ne sont pas si fortes. Sa langue est longue et affilée; sa queue est longue; il a aussi les jambes longues et fortes. La terre lui sert de demeure; il s'y creuse une grotte, ouvrage qu'il fait avec beaucoup de vivacité et de promptitude; et s'il a seulement la tête et les pieds de devant dans la terre, il s'y cramponne si bien, que l'homme le plus robuste ne sauroit l'en arracher.

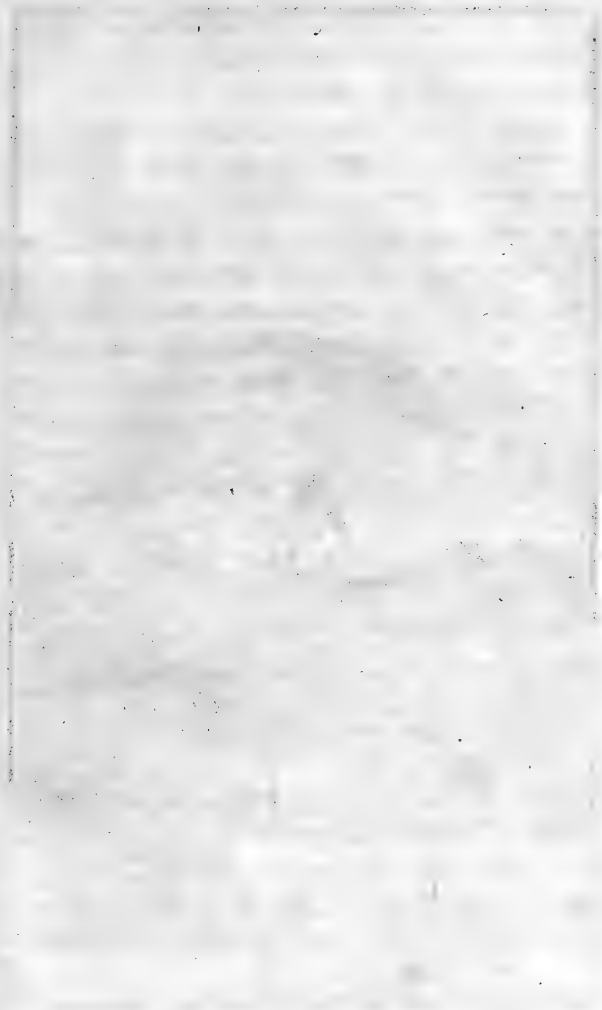
Lorsqu'il a faim, il va chercher une fourmière; dès qu'il a fait cette bonne trouvaille, il regarde tout autour de lui, pour voir si tout est tranquille, et s'il n'y a point de danger; il ne mange jamais sans avoir pris cette précaution: alors il se couche, et, plaçant son groin tout près de la fourmière, il tire la langue tant qu'il peut, les fourmis montent dessus en foule, et, dès qu'elle est bien couverte, il la retire et les gobe toutes. Ce jeu se recommence plusieurs fois, et jusqu'à ce qu'il soit

faite, qu'il ne l'est ordinairement. Voici ses dimensions: »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.....	3	5	»
Circonférence du milieu du corps	2	8	»
Longueur de la tête.....	»	11	»
Sa circonférence entre les yeux et les oreilles.....	1	1	»
— près du bout du museau....	»	7	»
Longueur des oreilles.....	»	6	»

rassasié. Afin de lui procurer plus aisément cette nourriture, la Nature, toute sage, a fait en sorte que la partie supérieure de cette langue, qui doit recevoir les fourmis, est toujours couverte et comme enduite d'une matière visqueuse et gluante, qui empêche ces foibles animaux de s'en retourner, lorsqu'une fois leurs jambes y sont empêtrées; c'est là leur manière de manger. Ils ont la chair de fort bon goût et très-saine. Les Européens et les Hottentots vont souvent à la chasse de ces animaux: rien n'est plus facile que de les tuer; il ne faut que leur donner un petit coup de bâton sur la tête. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, volume III, page 43.)

	pieds. pouces. lignes.		
Distance entre leurs bases.....	»	2	»
Longueur des yeux mesurée d'un angle à l'autre.....	»	I	»
Distance des yeux aux oreilles..	»	2	»
Distance des yeux au bout du museau.....	»	7	»
Distance entre les deux yeux en ligne droite.....	»	4	»
Longueur de la queue.....	I	9	»
Sa circonférence près de l'anus.	I	3	»
— près de l'extrémité.....	»	2	»
Longueur des jambes de devant.	I	»	»
Sa circonférence près du corps.	»	II	»
— près du poignet.....	»	6	6
Longueur des jambes de derrière	I	I	»
Leur circonférence près du corps	I	»	»
— près du talon.....	»	7	6





LE RATON CRABIER.

J. Paquet. S.

DU RATON-CRABIER.

Nous donnons ici la figure d'un animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous la dénomination impropre de *chien-crabier*, et qui n'a d'autre rapport avec le crabier que l'habitude de manger également des crabes : mais il tient beaucoup du raton par la grandeur, la forme et les proportions de la tête, du corps et de la queue ; et comme nous ignorons le nom qu'il porte dans son pays natal, nous lui donnerons, en attendant que nous en soyons informés, la dénomination de *raton-crabier*, pour le distinguer et du raton et du crabier, dont nous avons donné les figures *.

Cet animal a été envoyé de Cayenne avec le nom et l'indication suivante : *chien-crabier adulte, femelle prise nour-*

* Tome III, planche IV, et dans ce volume, planche XVIII.

rissant trois petits. Mais, comme nous venons de le dire, il n'a nul rapport apparent avec le crabier; il n'en a ni la forme du corps, ni la queue écailleuse. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de vingt-trois pouces six lignes, et par conséquent elle est à peu près égale à celle du raton, qui est de vingt-deux pouces six lignes; les autres dimensions sont proportionnellement les mêmes entre ces deux animaux, à l'exception de la queue, qui est plus courte et beaucoup plus mince dans cet animal que celle du raton.

La couleur de ce raton-crabier est d'un fauve mêlé de noir et de gris : le noir domine sur la tête, le cou et le dos; mais le fauve est sans mélange sur les côtés du cou et du corps : le bout du nez et les naseaux sont noirs. Les plus grands poils des moustaches ont quatre pouces de longueur, et ceux du dessus de l'angle des yeux ont deux pouces deux lignes. Une bande d'un brun noirâtre environne les yeux, et s'étend presque jusqu'aux

oreilles ; elle passe sur le museau , se prolonge et s'unit au noir du sommet de la tête. Le dedans des oreilles est garni d'un poil blanchâtre , et une bande de cette même couleur règne au-dessus des yeux , et il y a une tache blanche au milieu du front ; les joues, les mâchoires, le dessous du cou , de la poitrine et du ventre, sont d'un blanc jaunâtre ; les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre , celles de devant sont couvertes d'un poil court ; les doigts sont longs et bien séparés les uns des autres. La queue est environnée de six anneaux noirs, dont les intervalles sont d'un fauve grisâtre ; ce qui établit encore une différence entre cet animal et le vrai raton , dont la queue longue , grosse et touffue , est seulement annelée sur la face supérieure. Ces deux espèces de raton diffèrent encore entre elles par la couleur du poil , qui dans le raton est , sur le corps , d'un noir mêlé de gris et de fauve pâle, et sur les jambes , de couleur blanchâtre, au lieu que dans celui-ci il est d'un fauve mêlé de noir et de gris sur le corps, et d'un brun noirâtre sur les

jambes. Ainsi, quoique ces deux animaux aient plusieurs rapports entre eux, leurs différences nous paroissent suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

D U C O A T I.

QUELQUES personnes qui ont séjourné dans l'Amérique méridionale, m'ont informé que les coatis produisent ordinairement trois petits, qu'ils se font des tanières en terre comme des renards, que leur chair a un mauvais goût de venaison, mais qu'on peut faire de leurs peaux d'assez belles fourrures. Ils m'ont assuré que ces animaux s'apprivoisent fort aisément, qu'ils deviennent même très-caressans, et qu'ils sont sujets à manger leur queue, ainsi que les sapajous, guénons, et la plupart des autres animaux à longue queue des climats chauds. Lorsqu'ils ont pris cette habitude sanguinaire, on ne peut pas les en corriger; ils continuent de ronger leur queue, et finissent par mourir, quelques soins et quelque nourriture qu'on puisse leur donner. Il semble que cette inquiétude est produite par une vive démangeaison; mais peut-

être les préserveroit-on du mal qu'ils se font, en couvrant l'extrémité de la queue avec une plaque mince de métal, comme l'on couvre quelquefois les perroquets sur le ventre pour les empêcher de se déplumer.

ADDITION AUX ARTICLES
DE L'AGOUTI, DU PACA,
ET DE L'ACOUCHI.

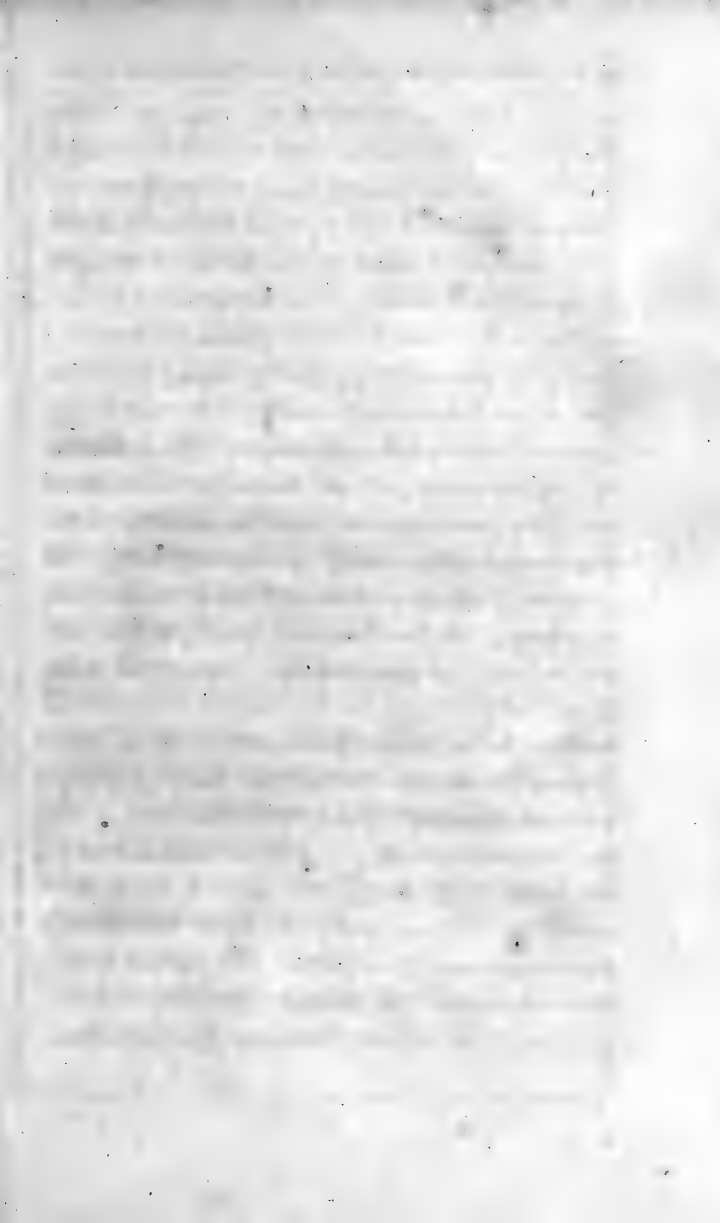
DE L'AGOUTI.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'agouti*. M. de la Borde nous écrit seulement que c'est le quadrupède le plus commun de la Guiane ; tous les bois en sont pleins , soit sur les hauteurs , soit dans les plaines , et même dans les marécages.

« Il est , dit - il , de la grosseur d'un lièvre ; sa peau est dure et propre à faire des empeignes de souliers qui durent très-long-temps. Il n'a point de graisse ; sa chair est aussi blanche et presque aussi bonne que celle du lapin , ayant le même goût et le même fumet. Vieux ou jeune , la chair en est toujours tendre ; mais ceux

* Tome III, page 78.

du bord de la mer sont les meilleurs. On les prend avec des trappes , on les tue à l'affût , on les chasse avec des chiens ; les Indiens et les Nègres , qui savent les siffler , en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils sont poursuivis , ils se sauvent à l'eau , ou bien ils se cachent , comme les lapins , dans des trous qu'ils ont creusés , ou dans des arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes comme les écureuils ; leur nourriture ordinaire , et qu'ils cachent souvent en terre pour la retrouver au besoin , sont des noyaux de maripa , de tourfourri , de corana , etc. ; et lorsqu'ils ont caché ces noyaux , ils les laissent quelquefois six mois dans la terre sans y toucher. Ils peuplent autant que les lapins ; ils font trois ou quatre petits , et quelquefois cinq , dans toutes les saisons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou ; on les y trouve seuls , ou bien la mère avec ses petits. Ils s'apprivoisent aisément et mangent à peu près de tout ; devenus domestiques , ils ne vont pas courir loin , et reviennent à la maison volontiers : cependant ils conservent un peu de leur





LE PACA .

humeur sauvage. En général, ils restent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne fasse clair de lune; mais ils courent pendant la plus grande partie du jour, et il y a de certaines contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones, où ces animaux sont si nombreux, qu'on les rencontre fréquemment par vingtaines. »

D U P A C A.

COMME nous n'avons donné * que la figure dessinée sur un très-jeune paca, qui n'avoit pas encore pris la moitié de son accroissement, et qu'il nous est arrivé un de ces animaux vivant qui étoit déjà plus grand que celui que nous avons décrit, je l'ai fait nourrir dans ma maison, et depuis le mois d'août dernier 1774, jusqu'à ce jour 28 mai 1775, il n'a cessé de grandir assez considérablement. J'ai donc cru devoir le faire dessiner et en donner la figure, avec les observations

* Tome IV, pl. XVI.

que l'on a faites sur sa manière de vivre. Le sieur Trécourt les a rédigées avec exactitude, et je vais en donner ici l'extrait.

On a fait construire pour cet animal une petite loge en bois, dans laquelle il demeueroit assez tranquille pendant le jour, sur-tout lorsqu'on ne le laissoit pas manquer de nourriture; il semble même affectionner sa retraite tant que le jour dure, car il s'y retire de lui-même après avoir mangé: mais, dès que la nuit vient, il marque le desir violent qu'il a de sortir en s'agitant continuellement et en déchirant avec les dents les barreaux de sa prison; chose qui ne lui arrive jamais pendant le jour, à moins que ce ne soit pour faire ses besoins: car non seulement il ne fait jamais, mais même il ne peut souffrir aucune ordure dans sa petite demeure; il va, pour faire les siennes, au plus loin qu'il peut. Il jette souvent la paille qui lui sert de litière, dès qu'elle a pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle; il pousse cette vieille paille dehors avec son museau, et va chercher

du linge et du papier pour la remplacer. Sa loge n'étoit pas le seul endroit qui parût lui plaire ; tous les recoins obscurs sembloient lui convenir : il établissoit souvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvoit ouvertes, ou bien sous les fourneaux de l'office et de la cuisine ; mais auparavant il s'y préparoit un lit ; et quand il s'étoit une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvoit que par force le faire sortir de ce nouveau domicile. La propreté semble être si naturelle à cet animal, qui étoit femelle, que, lui ayant donné un gros lapin mâle, dans le temps qu'elle étoit en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en aversion au moment qu'il fit ses ordures dans leur cage commune. Auparavant elle l'avoit assez bien reçu pour en espérer quelque chose ; elle lui faisoit même des avances très-marquées en lui léchant le nez, les oreilles et le corps ; elle lui laissoit même presque toute la nourriture, sans chercher à la partager : mais, dès que le lapin eut infecté la cage, elle se retira sur-le-champ dans le fond d'une vieille armoire,

où elle se fit un lit de papier et de linge, et ne revint à sa loge que quand elle la vit nette et libre de l'hôte mal-propre qu'on lui avoit donné.

Le paca s'accoutume aisément à la vie domestique ; il est doux et traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter ; il aime qu'on le flatte, et lèche les mains des personnes qui le caressent ; il connoît fort bien ceux qui prennent soin de lui, et sait parfaitement distinguer leur voix. Lorsqu'on le gratte sur le dos, il s'étend et se couche sur le ventre ; quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnoissance, et semble demander que l'on continue. Néanmoins il n'aime pas qu'on le saisisse pour le transporter, et il fait des efforts très-vifs et très-réitérés pour s'échapper.

Il a les muscles très-forts et le corps massif ; cependant il a la peau si sensible, que le plus léger attouchement suffit pour lui causer une vive émotion. Cette grande sensibilité, quoiqu'ordinairement, accompagnée de douceur, produit quelquefois des accès de colère lorsqu'on le con-

trarie trop fort ou qu'il se présente un objet déplaisant : la seule vue d'un chien qu'il ne connoît pas , le met de mauvaise humeur ; on l'a vu , renfermé dans sa loge , en mordre la porte et faire en sorte de l'ouvrir , parce qu'il venoit d'entrer un chien étranger dans la chambre. On crut d'abord qu'il ne vouloit sortir que pour faire ses besoins ; mais on fut assez surpris, lorsqu'étant mis en liberté il s'élança tout d'un coup sur le chien , qui ne lui faisoit aucun mal , et le mordit assez fort pour le faire crier ; néanmoins il s'est accoutumé en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connoît pas et qui le contrarient ; mais il ne mord jamais ceux qui ont soin de lui. Il n'aime pas les enfans , et il les poursuit assez volontiers. Il manifeste sa colère par une espèce de claquement de dents et par un grognement qui précède toujours sa petite fureur.

Cet animal se tient souvent debout , c'est-à-dire , assis sur son derrière , et quelquefois il demeure assez long-temps dans cette situation ; il a l'air de se peigner la

tête et la moustache avec ses pattes , qu'il lèche et humecte de salive à chaque fois ; souvent il se sert de ses deux pattes à la fois pour se peigner ; ensuite il se gratte le corps jusqu'aux endroits où il peut atteindre avec ces mêmes pattes de devant ; et pour achever sa petite toilette , il se sert de celles de derrière , et se gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être souillés.

C'est cependant un animal d'une grosse corpulence , et qui ne paroît ni délicat , ni leste , ni léger ; il est plutôt pesant et lourd , et ayant à peu près la démarche d'un petit cochon. Il court rarement , lentement et d'assez mauvaise grace ; il n'a de mouvemens vifs que pour sauter , tantôt sur les meubles et tantôt sur les choses qu'il veut saisir ou emporter. Il ressemble encore au cochon par sa peau blanche , épaisse , et qu'on ne peut tirer ni pincer , parce qu'elle est adhérente à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris son entier accroissement , il a déjà dix-huit pouces de longueur dans sa situation na-

turelle et renflée ; mais , lorsqu'il s'étend , il a près de deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps , au lieu que le paca dont nous avons donné la description (tome IV) , n'avoit que sept pouces cinq lignes ; différence qui ne provient néanmoins que de celle de l'âge , car du reste ces deux animaux se ressemblent en tout.

La hauteur prise aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement étoit de sept pouces , et cette hauteur prise aux jambes de derrière étoit d'environ neuf pouces et demi , en sorte qu'en marchant son derrière paroît toujours bien plus haut que sa tête. Cette partie postérieure du corps , qui est la plus élevée , est aussi la plus épaisse en tout sens ; elle a dix-neuf pouces et demi de circonférence , tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps est couvert d'un poil court , rude et clair - semé , couleur de terre d'ombre et plus foncé sur le dos ; mais le ventre , la poitrine , le dessous du cou et les parties intérieures des jambes , sont au

contraire couverts d'un poil blanc sale ; et ce qui le rend très-remarquable , ce sont cinq espèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches , la plupart séparées les unes des autres. Ces cinq bandes sont dirigées le long du corps , de manière qu'elles tendent à se rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête , depuis le nez jusqu'au sommet du front , a près de cinq pouces de longueur , et elle est fort convexe ; les yeux sont gros , saillans et de couleur brunâtre , éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces. Les oreilles sont arrondies , et n'ont que sept à huit lignes de longueur , sur une largeur à peu près égale à leur base ; elles sont plissées en forme de fraise , et recouvertes d'un duvet très-fin , presque insensible au tact et à l'œil. Le bout du nez est large , de couleur presque noire , divisé en deux comme celui des lièvres ; les narines sont fort grandes. L'animal a beaucoup de force et d'adresse dans cette partie ; car nous l'avons vu souvent soulever avec son nez la porte de sa loge , qui fermoit à cou-

lisse. La mâchoire inférieure est d'un pouce plus courte et moins avancée que la mâchoire supérieure, qui est beaucoup plus large et plus longue. De chaque côté et vers le bas de la mâchoire supérieure, il règne une espèce de pli longitudinal dégarni de poil dans son milieu, en sorte que l'on prendroit, au premier coup d'œil, cet endroit de la mâchoire pour la bouche de l'animal en le voyant de côté; car sa bouche n'est apparente que quand elle est ouverte, et n'a que six ou sept lignes d'ouverture : elle n'est éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire est armée en devant de deux dents incisives fort longues, jaunes comme du safran, et assez fortes pour couper le bois. On a vu cet animal, en une seule nuit, faire un trou dans une des planches de sa loge, assez grand pour y passer sa tête. Sa langue est étroite, épaisse et un peu rude. Ses moustaches sont composées de poils noirs et de poils blancs, placés de chaque côté du nez, et il a de pareilles moustaches plus noires,

mais moins fournies, de chaque côté de la tête au-dessous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières, par la forte résistance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doigts, dont quatre sont armés d'ongles longs de cinq ou six lignes. Les ongles sont couleur de chair : mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractère constant ; car, dans plusieurs animaux, et particulièrement dans les lièvres, on trouve souvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui est l'interne, ne paroît que quand l'animal a la jambe levée, et n'est qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière, à peu de distance des parties naturelles, se trouvent deux mamelles de couleur brunâtre. Au reste, quoique la queue ne soit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur, qui paroît en être l'indice.

Le paca domestique mange de tout ce

qu'on veut lui donner, et il paroît avoir un très-grand appétit. On le nourrissoit ordinairement de pain; et soit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin et même dans du vinaigre, il le mangeoit également: mais le sucre et les fruits sont si fort de son goût, que lorsqu'on lui en présentoit, il en témoignoit sa joie par des bonds et des sauts. Les racines et les légumes étoient aussi de son goût; il mangeoit également les navets, le céleri, les oignons, et même l'ail et l'échalote. Il ne refusoit pas les choux ni les herbes, même la mousse et les écorces de bois; nous l'avons souvent vu manger aussi du bois et du charbon dans les commencemens. La viande étoit ce qu'il paroissoit aimer le moins; il n'en mangeoit que rarement et en très-petite quantité. On pourroit aisément le nourrir de grain; car souvent il en cherchoit dans la paille de sa litière. Il boit comme le chien en soulevant l'eau avec la langue. Son urine est fort épaisse et d'une odeur insupportable; sa fiente est en petites crottes, plus allongées que celles des lapins et des lièvres.

D'après les petites observations que nous venons de rapporter, nous sommes très-portés à croire qu'on pourroit naturaliser cette espèce en France ; et comme la chair en est bonne à manger, et que l'animal est peu difficile à nourrir, ce seroit une acquisition utile. Il ne paroît pas craindre beaucoup le froid ; et d'ailleurs, pouvant creuser la terre, il s'en garantiroit aisément pendant l'hiver. Un seul pacaourniroit autant de bonne chère que sept ou huit lapins.

M. de la Borde dit que le paca habite ordinairement le bord des rivières, et qu'il construit son terrier de manière qu'il peut y entrer ou en sortir par trois issues différentes.

« Lorsqu'il est poursuivi, il se jette à l'eau, dit-il, dans laquelle il se plonge en levant la tête de temps en temps ; mais enfin, lorsqu'il est assailli par les chiens, il se défend très-vigoureusement ». Il ajoute « que la chair de cet animal est fort estimée à Cayenne, qu'on l'échaude comme un cochon de lait, et que, de quelque

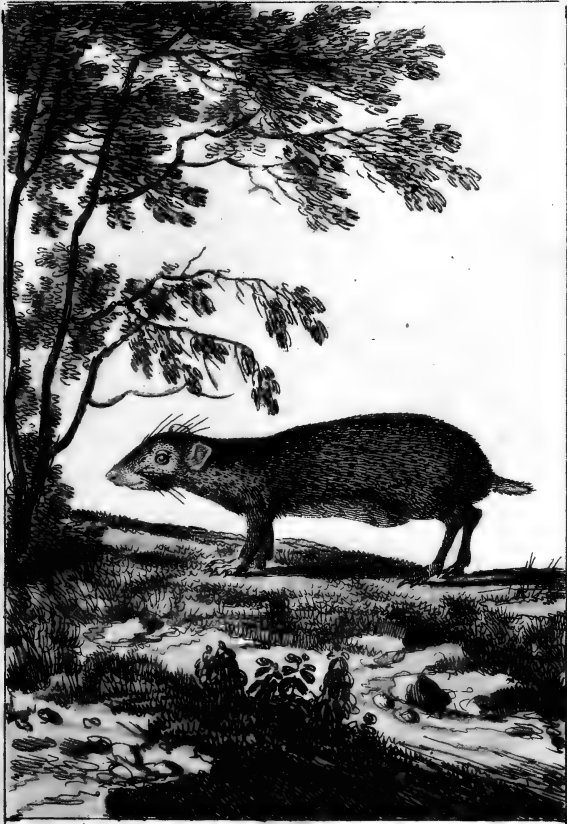
manière qu'on la prépare , elle est excellente.

Le paca habite seul dans son terrier, et il n'en sort ordinairement que la nuit pour se procurer sa nourriture. Il ne sort pendant le jour que pour faire ses besoins, car on ne trouve jamais aucune orduure dans son terrier; et toutes les fois qu'il rentre, il a soin d'en boucher les issues avec des feuilles et de petites branches. Ces animaux ne produisent ordinairement qu'un petit, qui ne quitte la mère que quand il est adulte; et même, si c'est un mâle, il ne s'en sépare qu'après s'être accouplé avec elle. Au reste, on en connoît de deux ou trois espèces à Cayenne, et l'on prétend qu'ils ne se mêlent point ensemble. Les uns pèsent depuis quatorze jusqu'à vingt livres, et les autres depuis vingt-cinq à trente livres.

DE L'ACOUCHI.

NOUS avons donné * une notice au sujet de l'acouchi , et nous avons dit que c'étoit une espèce différente de l'agouti , parce qu'il a une queue , et que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup par la grandeur , n'étant guère plus gros qu'un lapereau de six mois. On ne le trouve que dans les grands bois ; il vit des mêmes fruits et il a presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte - Lucie et de la Grenade on l'appelle *agouti*. Sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale ; elle est blanche et a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les acouchis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. Ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de la Borde ; mais je doute de ce fait). On les apprivoise aisément dans les maisons. Ils ont

* Tome VII, page 337.



L'AKOUCHI.



un petit cri qui ressemble à celui du cochon d'Inde; mais ils ne le font entendre que rarement.

Nous donnons ici la figure de cet animal, qui manquoit dans notre ouvrage, et que nous avons fait graver d'après sa dépouille bien conservée. MM. Aublet et Olivier m'ont assuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti *le lièvre*, et l'acouchi *le lapin*, mais que l'agouti est le meilleur à manger; et, en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les tatous sont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou-kabassou, qui a une forte odeur de musc; qu'après les tatous, le paca est le meilleur gibier, parce que la chair en est saine et grasse, ensuite l'agouti, et enfin l'acouchi. Ils assurent aussi qu'on mange le couguar rouge, et que cette viande a le goût du veau.

ADDITION A L'ARTICLE

DU CEONDOU ET DU TANREC.

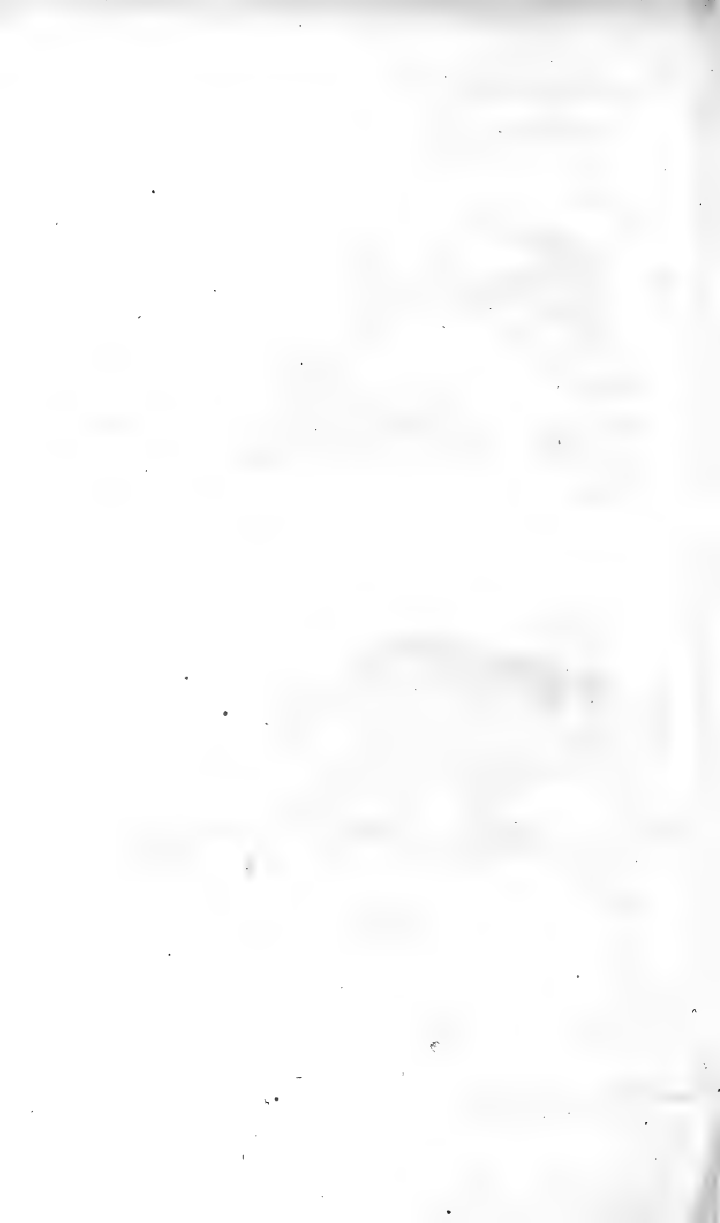
DU COENDOÛ.

LA Guiane fournit deux espèces de coendous. Les plus grands pèsent douze à quinze livres. Ils se tiennent sur le haut des arbres et sur les lianes qui s'élèvent jusqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur est très-forte, et on les sent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres, au nombre de deux. Ils se nourrissent des feuilles de ces arbres, et ne sont pas absolument bien communs. Leur viande est fort bonne; les nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de la Borde, les deux espèces ne se mêlent pas: on ne les trouve deux à deux que quand ils sont en chaleur; dans les autres temps ils sont seuls, et les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits.



1 LE COENDOU À LONGUE QUEUE

2 LE KLIPDAS.



partie de la queue ; et sa longue queue le distingue de toutes les autres espèces de ce genre. Elle n'a pas de houpe ou bouquet de piquans à son extrémité, comme celle des autres porc-épics.

Le diamètre de la queue, mesurée à son origine, est de vingt-une lignes ; elle va en diminuant et finit en pointe. Il n'y a sur cette queue d'autres piquans que ceux de l'extrémité du tronc, qui s'étendent jusqu'au milieu de la queue ; elle est noirâtre et couverte d'écaillés depuis ce milieu jusqu'à son extrémité ; et le dessous de cette queue jusqu'au milieu, c'est-à-dire, jusqu'à l'endroit où s'étendent les piquans, est couvert de petits poils d'un brun clair. Le reste est garni d'écaillés en dessus comme en dessous.

La tête de ce coendou ressemble plus à celle du porc-épic de Malaca qu'à toute autre ; cependant elle est un peu moins allongée : les plus grands poils des moustaches, qui sont noirs, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles nues et sans poil ont quelques piquans sur le bord. Au reste, il n'a

pas les piquans aussi grands que les porc-épics d'Italie, et par ce caractère il se rapproche du coendou. La pointe de ces piquans est blanche, le milieu noir, et ils sont blancs à l'origine : ainsi le blanc domine sur le noir.

pieds. pouces.

Les plus longs piquans sur le			
corps ont.....	»	2	8
Sur les jambes de devant.....	»	1	6
Sur celles de derrière.....	»	»	10

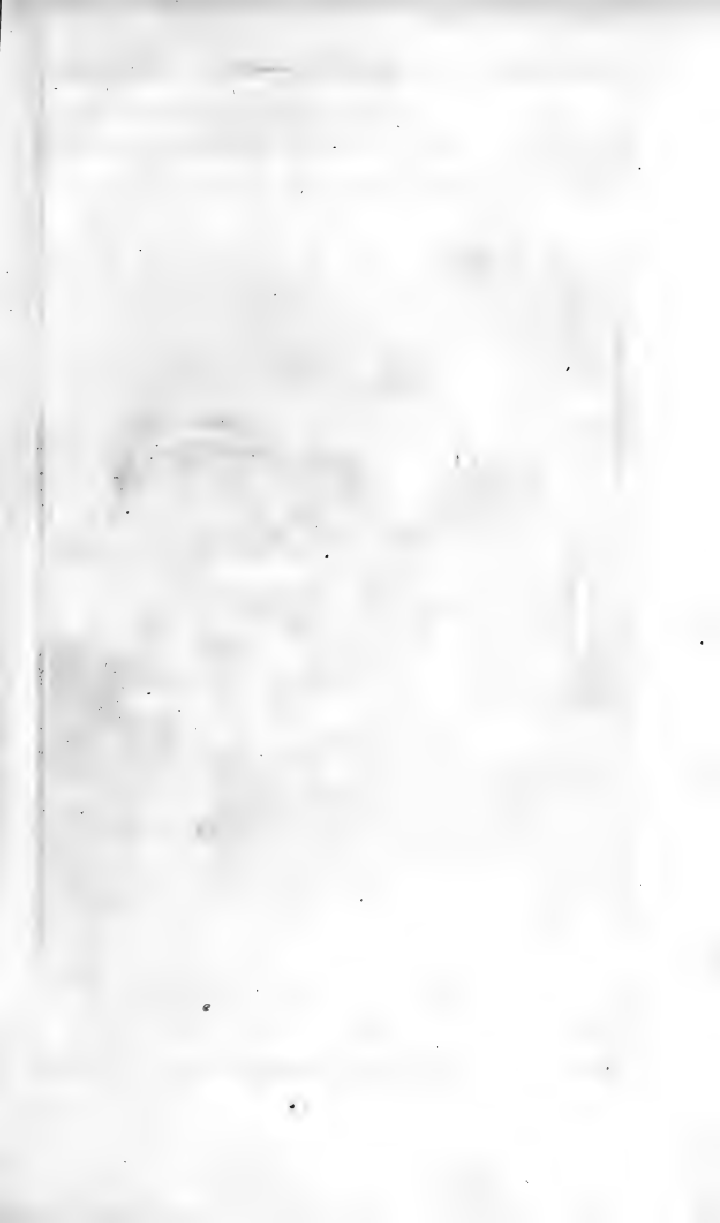
Il y a quelques poils longs de deux pouces et demi, interposés entre les piquans sur le haut, les jambes de devant et de derrière.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui sont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce est peu excédant; ces doigts sont couverts de poils bruns et courts : les ongles sont bruns, courbes et en gouttière.

C'est à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume de Saint-Laurent a écrit dans

les notices qu'il a bien voulu nous adresser des objets qui composent sa riche collection d'histoire naturelle.

« Ce coendou, dit-il, qui est un individu jeune, m'est venu de l'île de la Trinité; sa longueur est d'environ un pied. La queue a dix pouces de long; elle est couverte de piquans sur la moitié de sa longueur, où ils finissent en se raccourcissant par gradation : le reste de la queue est recouvert par une peau grise, remplie de rides transversales très-près les unes des autres, et très-profondes. Les piquans les plus longs ont environ deux pouces un quart; ils sont blancs à leur origine et à leur extrémité, et noirs au milieu. Le poil ne se laisse appercevoir que sur le ventre, où les piquans sont très-courts : les moustaches sont déliées, noires, et ont environ trois pouces de longueur. Le plus grand des ongles des quatre doigts de devant a cinq lignes de longueur, ceux des pattes de derrière sont de la même longueur : il n'a que quatre doigts onglés aux pattes de der-





LE JEUNE TANREC .

! Paquet 8

rière , avec un tubercule un peu plus allongé que celui des pattes de devant. Cet individu diffère de celui décrit dans *l'Histoire naturelle* de M. de Buffon , en ce qu'il a la queue plus longue à proportion et en partie nue , qu'il n'a que quatre doigts onglés derrière , que les ongles paroissent moins grands que ceux de l'animal représenté dans ce même ouvrage , et qu'il n'a pas le corps garni de poils plus longs que les piquans : les bouts des piquans de celui-ci sont blancs , et ceux du premier sont noirs. »

DU TANREC.

M. de Brugnières , médecin du roi , très-habile botaniste , qui a été envoyé pour faire des recherches d'histoire naturelle aux terres australes en 1772 , nous a donné un petit animal que nous avons reconnu pour être un jeune tanrec , et que nous avons fait graver. On a vu la figure du tanrec adulte *. La figure du

* Tome VI , planche IV.

jeune tanrec que nous donnons ici , est de grandeur naturelle , et ne diffère de l'autre que par sa petitesse et par trois bandes blanchâtres qui nous paroissent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le museau tout le long de la tête , et continue sur le cou et sur l'épine du dos ; les deux autres bandes sont chacune sur les flancs ; et comme tous les autres caractères , notamment la forme du museau , les longs poils parsemés sur le corps , la couleur noire des piquans , etc. se trouvent , dans ce petit tanrec , semblables à ceux du grand , nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une seule et même espèce.

ADDITION A L'ARTICLE

DU HÉRISSEON.

J'AI dit, à l'article du hérisson, que je doutois qu'il montât sur les arbres et qu'il emportât des fruits sur ses piquans. Cependant quelques chasseurs m'ont assuré avoir vu des hérissons monter sur des arbres, et remporter des fruits à la pointe de leurs piquans.

Ils m'ont dit aussi qu'ils avoient vu des hérissons nager et traverser même de grands espaces d'eau avec assez de vitesse. Dans quelques campagnes, on est dans l'usage de prendre une peau de hérisson et d'en couvrir la tête d'un veau lorsqu'on veut le sevrer ; la mère, se sentant piquée, lui refuse le pis et s'éloigne.

Voici quelques observations sur des hérissons que j'ai fait élever en domesticité.

Le 4 juin 1781 , on m'apporta quatre jeunes hérissons avec la mère. Leurs pointes ou épines étoient bien formées ; ce qui paroît indiquer qu'ils avoient plusieurs semaines d'âge. Je les fis mettre ensemble dans une grande volière de fil de fer , pour les observer commodément , et l'on garnit de branches et de feuillages le fond de cette volière , afin de procurer à ces animaux une petite retraite pour dormir.

Pendant les deux premiers jours , on ne leur donna pour nourriture que quelques morceaux de bœuf bouilli qu'ils ne mangèrent pas ; ils en sucèrent seulement toute la partie succulente , sans manger les fibres de la chair. Le troisième jour , on leur donna plusieurs sortes d'herbes , telles que du senecion , du liseron , etc. ; ils n'en mangèrent pas. Ainsi on peut dire qu'ils jeûnèrent à peu près pendant ces trois premiers jours : cependant la mère n'en parut pas affoiblie , et donna souvent à téter à ses petits.

Les jours suivans , ils eurent des cerises , du pain , du foie de bœuf crud. Ils

suçoient ce dernier mets avec avidité, et la mère et les petits ne le quittoient pas qu'ils ne parussent rassasiés. Ils mangèrent aussi un peu de pain ; mais ils ne touchèrent pas aux cerises. Ils montrèrent beaucoup d'appétit pour les intestins cruds de la volaille, de même que pour les pois et les herbes cuites. Mais, quelque chose qu'ils aient pu manger, il n'a pas été possible de voir leurs excréments, et il est à présumer qu'ils les mangent, comme font quelques autres animaux.

Il paroît qu'ils peuvent se passer d'eau, ou du moins que la boisson ne leur est pas plus nécessaire qu'aux lapins, aux lièvres, etc. Ils n'ont rien eu à boire pendant tout le temps qu'on les a conservés, et néanmoins ils ont toujours été fort gras et bien portans.

Lorsque les jeunes hérissons vouloient prendre la mamelle, la mère se couchoit sur le côté, comme pour les mettre plus à leur aise. Ces animaux ont les jambes si courtes, que les petits avoient peine à se mettre sous le ventre de leur mère. Si elle se tenoit sur ses pieds, ils s'endor-

moient à la mamelle : la mère ne les réveillait pas ; elle sembloit même n'oser se remuer , dans la crainte de troubler leur sommeil. Voulant reconnoître si cette espèce d'attention de la mère pour ses petits étoit un effet de son attachement pour eux , ou si elle-même n'étoit pas intéressée à les laisser tranquilles , on s'aperçut bientôt que quelque amour qu'elle eût pour eux , elle en avoit encore plus pour la liberté. On ouvrit la volière pendant que ses petits dormoient ; dès qu'elle s'en aperçut , elle se leva doucement , sortit dans le jardin , et s'éloigna du plus vite qu'elle put de sa cage , où elle ne revint pas d'elle-même , mais où il fallut la rapporter. On a souvent remarqué que lorsqu'elle étoit renfermée avec ses petits , elle employoit ordinairement tout le temps de leur sommeil à rôder autour de la volière , pour tâcher , selon toute apparence , de trouver une issue propre à s'échapper , et qu'elle ne cessoit ses manœuvres et ses mouvemens inquiets que lorsque ses petits venoient à s'éveiller. Dès - lors il fut facile de juger

que cette mère auroit quitté volontiers sa petite famille , et que si elle sembloit craindre de l'éveiller , c'étoit seulement pour se mettre à l'abri de ses importunités ; car les jeunes hérissons étoient si avides de la mamelle , qu'ils y restoient attachés souvent pendant plusieurs heures de suite. C'est peut-être ce grand appétit des jeunes hérissons qui est cause que les mères , ennuyées ou excédées par leur gourmandise , se déterminent quelquefois à les détruire.

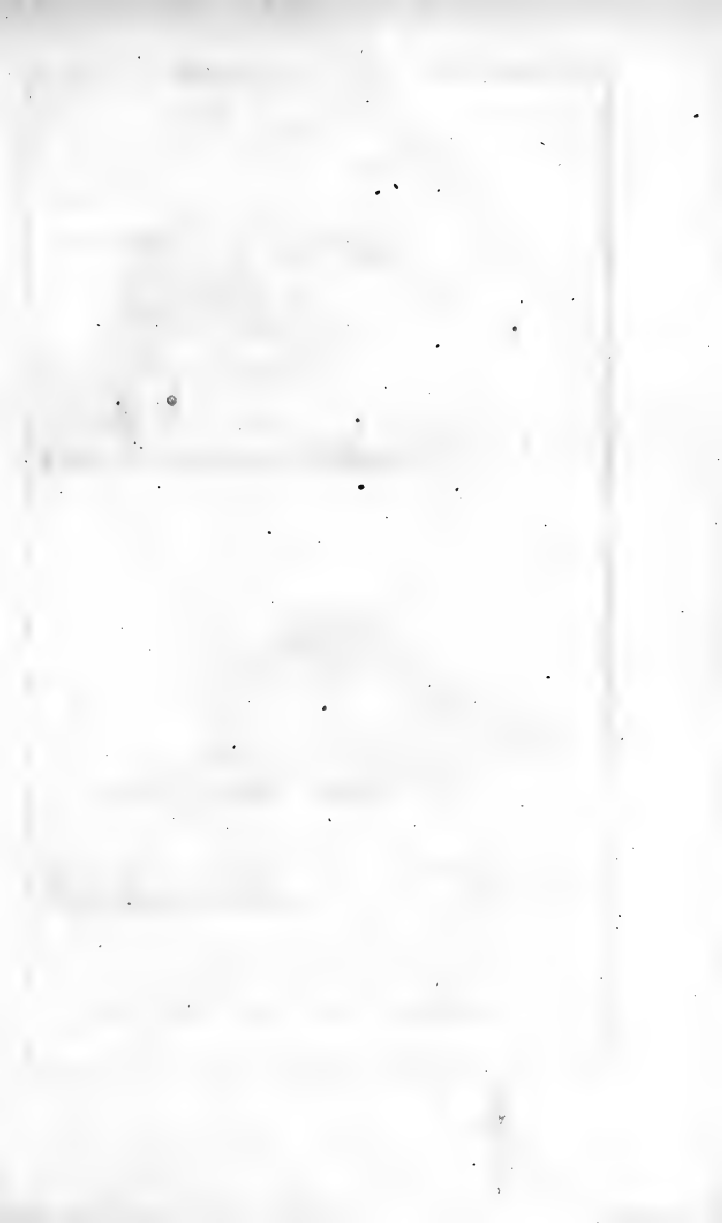
Dès que les hérissons entendoient marcher , ou qu'ils voyoient quelqu'un auprès d'eux , ils se tapissoient à terre et ramenoient leur museau sur la poitrine , de sorte qu'ils présentoient en avant les piquans qu'ils ont sur le haut du front , et qui sont les premiers à se dresser ; ils ramenoient ensuite leurs pieds de derrière en avant , et , à force d'approcher ainsi les extrémités de leur corps , ou plutôt de les resserrer l'une contre l'autre , ils se donnoient la forme d'une pelote ou d'une boule hérissée de piquans ou de pointes. Cette pelote ou boule n'est pas tout-à-fait.

ronde; elle est toujours plus mince vers l'endroit où la tête se joint à la partie postérieure du corps. Plus ils étoient prompts à prendre cette forme de boule, et plus ils comprimoient fortement les deux extrémités de leur corps : la contraction de leurs muscles paroît être si grande alors, que lorsqu'une fois ils se sont arrondis autant qu'il leur est possible, il seroit presque aussi aisé de leur disloquer les membres, que de les allonger assez pour donner à leur corps toute son étendue en longueur. On essayoit souvent de les étendre; mais plus on faisoit d'efforts, plus ils sembloient opposer de résistance, et se resserrer dans l'instant où ils prenoient la forme de pelote. On a remarqué qu'il se faisoit un petit bruit, une sorte de cliquetis qui étoit occasionné par le frottement réciproque des pointes, lesquelles se dirigent et se croisent dans tous les sens possibles. C'est alors que le corps de ces animaux paroît hérissé d'un plus grand nombre de pointes, et qu'ils sont vraiment sur la défensive. Lorsque rien ne les inquiète, ces mêmes pointes

ou épines, si hérissées quand ils veulent se préserver, sont couchées en arrière les unes sur les autres, comme le poil lisse des autres animaux : néanmoins ceci n'a lieu que lorsque les hérissons étant éveillés jouissent du calme et de la tranquillité ; car quand ils dorment, leurs armes sont prêtes, c'est-à-dire que leurs pointes se croisent dans tous les sens, comme s'ils avoient à repousser une attaque. Il semble donc que pendant leur sommeil, qui est assez profond, la Nature leur ait donné l'instinct de se prémunir contre la surprise.

Au reste, ces animaux n'ont pas les moyens d'en attaquer d'autres ; ils sont naturellement indolens et même paresseux : le repos semble être aussi nécessaire à leur genre de vie que la nourriture ; et l'on pourroit dire avec assez de vérité que leurs uniques et seules occupations sont de manger et dormir. En effet, ceux que nous avons nourris et élevés, cherchoient à manger dès qu'ils étoient éveillés ; et quand ils avoient assez mangé, ils alloient se livrer au sommeil sur des

feuillages. Ce sont là leurs habitudes pendant le jour : mais pendant la nuit ils sont moins tranquilles ; ils cherchent les limaçons , les gros scarabées , et autres insectes dont ils font leur principale nourriture.





1 LE TENDRAC
2 LE PORC ÉPIC DE MALACA.

D U T E N D R A C .

Nous donnons ici la figure d'un très-petit tendrac qui a été envoyé de l'île de France, par M. Poivre, à M. Aubry, curé de Saint-Louis : il est représenté de grandeur naturelle, et ne nous paroît différer de notre tendrac de la pl. IV, tome VI, que par sa petitesse et par quelques bandes blanches qui semblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le curé de Saint-Louis qu'il se trouve à Madagascar, et que les François de cette contrée le connoissent sous le nom de *rat-épic*. Voici les dimensions et la courte description de ce très-petit animal.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps près l'anus....	»	2	2
Distance du bout du nez à l'œil	»	»	6
Distance entre l'œil et l'oreille.	»	»	3

	pieds. pouces. lignes.		
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.	»	»	II
Longueur des piquans.....	»	»	4
Longueur des grands ongles des pieds de devant.....	»	»	2
Longueur des grands ongles des pieds de derrière.....	»	»	I

Cet animal a le museau très-allongé et presque pointu ; sa tête est couverte d'un poil d'un roux noirâtre, et le corps, qui est couvert du même poil, porte une grande quantité de piquans d'un blanc jaunâtre, qui semblent se réunir par bandes irrégulières. On remarque au-dessus du nez une bande d'un blanc jaunâtre, qui s'étend jusqu'au commencement du dos, et se termine en pointe à ses deux extrémités : cette bande blanche est du même poil que le brun du corps et des côtés de la tête ; ce poil est assez rude, mais cependant fort délié en comparaison des piquans. Le dessous du cou et du corps est d'un blanc jaune, ainsi que les jambes et les pieds, qui sont néanmoins un peu

mêlés de brun. Les plus grands poils des moustaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, et l'on ne voit dans ce très-petit animal aucune apparence de queue.

LE PORC-ÉPIC DE MALACA.

Nous avons parlé et donné la figure d'un porc-épic des Indes orientales *, et nous avons dit que ce porc-épic ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce du porc-épic d'Italie : mais il existe dans les contrées méridionales de notre continent, et particulièrement à Malaca, une autre espèce de porc-épic que nous avons fait dessiner vivant chez M. Aubry, curé de Saint-Louis, et dont nous donnons ici la figure. Nous en avons vu un tout semblable, aussi vivant, entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faisoit voir à Paris au mois d'octobre 1777. Cette espèce diffère de l'espèce commune par plusieurs caractères très-sensibles, et sur-tout par la forme et la longueur de la queue ; elle est terminée par un bouquet de poils longs et plats, ou plutôt de petites lanières blanches semblables à des rognures

* Tome VI, planche II.

de parchemin ; et la queue , qui porte cette houppes à son extrémité , est nue , écailleuse , et peut avoir le tiers de la longueur du corps , qui est de quinze à seize pouces. Ce porc-épic de Malaca est plus petit que celui d'Europe ; sa tête est néanmoins plus allongée , et son museau , revêtu d'une peau noire , porte des moustaches de cinq à six pouces de longueur. L'œil est petit et noir ; les oreilles sont lisses , nues et arrondies. Il y a quatre doigts réunis par une membrane aux pieds de devant , et il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième ; les pieds de derrière en ont cinq , réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes sont couvertes de poils noirâtres ; tout le dessous du corps est blanc. Les flancs et le dessus du corps sont hérissés de piquans moins longs que ceux du porc-épic d'Italie , mais d'une forme toute particulière , étant un peu aplatis et sillonnés sur leur longueur d'une raie en gouttière. Ces piquans sont blancs à la pointe , noirs dans leur milieu , et plusieurs sont noirs en dessus et blancs en

dessous : de ce mélange résulte un reflet ou un jeu de traits blancs et noirâtres sur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de son genre, que la Nature semble n'avoir armés que pour la défensive, n'a de même qu'un instinct repoussant et farouche. Lorsqu'on l'approche, il trépigne des pieds, et vient en s'enflant présenter ses piquans, qu'il hérissé et secoue. Il dort beaucoup le jour, et n'est bien éveillé que sur le soir. Il mange assis et tenant entre ses pattes les pommes et autres fruits à pépin, qu'il pèle avec les dents ; mais les fruits à noyau, et sur-tout l'abricot, lui plaisent davantage : il mange aussi du melon, et il ne boit jamais.

Fin du tome onzième.

T A B L E

Des articles contenus dans ce volume.

DE la civette, *page* 5.

De la genette, 7.

Addition à l'article de la genette, 12.

Addition aux articles de la fouine et de la zibeline, 14.

De la fouine, *ibid.*

La petite fouine de Madagascar, 17.

De la zibeline, 19.

Addition à l'article de la belette, 23.

Addition aux articles de la belette et de l'hermine, du surikate, de la mangouste et du vansire, 40.

De l'hermine, *ibid.*

Le grison, 48.

Du surikate, 52.

De la mangouste, 56.

Du vansire, *ibid.*

Nouvelle addition à l'article du vansire, 59.

De la grande marte de la Guiane, 61.

Le touan, 63.

Addition aux articles de la marmotte et du castor,
des rats et souris, du rat de blé ou hamster, 65.

De la marmotte, *ibid.*

Marmotte de Kamtschatka, 67.

De la marmotte du cap de Bonne-Espérance, 68.

Addition et corrections à l'article de la marmotte
du cap de Bonne-Espérance, 75.

Du castor, 82.

Des souris et des rats, 83.

Du hamster, ou rat de blé, 87.

Addition de l'éditeur hollandois, 90.

Le hamster, *ibid.*

Nouvelle addition à l'article des rats et des souris,
104.

Le rat perchal, 107.

Le scherman, ou rat d'eau de Strasbourg, 109.

Addition à l'article de la musaraigne, 113.

La musaraigne musquée de l'Inde, *ibid.*

Addition à l'article du lérot, 115.

Le lérot à queue dorée, *ibid.*

Addition à l'article du raton, 124.

La moufette du Chili, 130.

Du sarigue, 132.

Le sarigue à longs poils, 135.

De la marmose, 137.

Addition aux articles du sarigue, de la marmose,
et du cayopollin, 141.

Le crabier, 150.

Addition aux articles du tamanoir, du tamandua,
du fourmilier, et des tatous, 156.

Du tamanoir, *ibid.*

Du tamandua, 162.

Des tatous, 168.

Addition à l'article de l'unau et de l'aï, 175.

Le kouri, ou le petit unau, 180.

Le cochon de terre, 184.

Du raton-crabier, 195.

Du coati, 199.

Addition aux articles de l'agouti, du paca, et de
l'acouchi, 201.

De l'agouti, *ibid.*

Du paca, 203.

De l'acouchi, 216.

Addition à l'article du coendou et du tanrec, 218.

Du coendou, *ibid.*

Le coendou à longue queue, 219.

Du tanrec, 223.

Quadrupèdes, XI.

Addition à l'article du hérisson, 225.

Du tendrac, 233.

Le porc-épic de Malaca, 236.



SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00769 6453